

UNIVERSITAS OSTRAVIENSIS
FACULTAS PHILOSOPHICA

STUDIA ROMANISTICA

VOL. 13, NUM. 1 / 2013

OSTRAVA

Reg. č. MK ČR E 18750

ISSN 1803-6406

ÍNDICE – TABLE DES MATIÈRES – INDICE

Zuzana HONOVÁ AVANT-PROPOS	5
--	---

HOMMAGE AU PROFESSEUR JAN ŠABRŠULA

FÉLICITATIONS ADRESSÉES AU PROFESSEUR JAN ŠABRŠULA À L'OCCASION DE SON 95 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE	9
--	---

Pavčina ŽÍDKOVÁ BIBLIOGRAPHIE DU PROFESSEUR JAN ŠABRŠULA 2008–2012	13
--	----

ARTÍCULOS Y ESTUDIOS – ARTICLES ET ÉTUDES – ARTICOLI E STUDI

Lingüística / Linguistique / Linguistica

Jana BRŇÁKOVÁ « L'UNITÉ ONOMATOLOGIQUE COMPLEXE » DE JAN ŠABRŠULA	19
---	----

Iva DEDKOVÁ <i>GRÂCE À LA CRISE OU À CAUSE DE LA CRISE ?</i>	27
--	----

Radka FRIDRICHOVÁ LA PRÉSENCE DES MOTS TRONQUÉS DANS DES DICTIONNAIRES FRANÇAIS – ÉTUDE STATISTIQUE	39
--	----

Zuzana HONOVÁ LES MARQUES LINGUISTIQUES DE LA GÉNÉRALITÉ DANS LE DISCOURS LÉGISLATIF	53
---	----

Jan LAZAR QUELQUES REMARQUES À PROPOS DE LA TYPOLOGIE DES PSEUDONYMES	65
--	----

Zdeňka SCHEJBALOVÁ

NOM DE LIEU *LUXEMBOURG* DANS LES ACCORDS DU XIV^E SIÈCLE73

Pavčina ŽÍDKOVÁ

DES ACQUIS ALÉATOIRES À UNE COMPRÉHENSION INTÉGRALE
DU LANGAGE. CONCEPTIONS LINGUISTIQUES PRINCIPALES DE
JAN ŠABRŠULA81

Literatura / Littérature / Letteratura

Kateřina DVOŘÁKOVÁ

LA PLACE DE L'HUMOUR DANS LES RÉCITS DE VOYAGE
DE NICOLAS BOUVIER93

RESEÑAS – COMPTES RENDUS – RECENSIONI

Jan LAZAR

Anna Kaczmarek (2012), L'image de la femme dans l'œuvre
d'Émile Zola, Opole : Wydawnictwo Uniwersytetu Opolskiego.
ISBN 978-83-7395-487-8. 239 pp.103

INFORMES – INFORMATIONS – INFORMAZIONI

Jan Mičoch

IV Simposio Internacional de Hispanistas ENCUEENTROS 2012,
Wrocław, Polonia, 14.–17.11.2012107

AVANT-PROPOS

Le volume de la revue *Studia romanistica* n° 2013.1 a été rédigé pour rendre hommage à Monsieur le Professeur Jan Šabršula, qui a fêté le 31 mars 2013 son 95^e anniversaire.

Jan Šabršula a dédié la majeure partie de sa vie à l'activité pédagogique et à la recherche scientifique dans le domaine de la linguistique romane et française. Il commence sa carrière universitaire après la Seconde Guerre et, en 1966, il est nommé Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université Charles de Prague, où il enseigne jusqu'en 1983. En 1992, il décide d'accepter l'offre de la Doyenne de la Faculté des Lettres de l'Université d'Ostrava, Mme Eva Mrhačová, de devenir professeur du Département des Études Romanes, tout juste fondé à cette époque.

C'est avec un grand enthousiasme qu'il se met à aider à construire le nouveau département, non seulement en formant les étudiants universitaires mais aussi en transmettant ses connaissances et son expérience à ses collègues d'Ostrava. Animé d'une réelle passion pour la linguistique romane et française, il fait tout pour que le jeune Département des Études Romanes acquière un niveau respectable parmi les départements traditionnels de République tchèque. Au cours de son activité pédagogique et scientifique à l'Université d'Ostrava, cet éminent professeur publie beaucoup de cours imprimés pour ses étudiants, de nombreux articles dans les revues scientifiques ainsi que des monographies. Pendant de longues années, il se consacre à l'activité de rédacteur scientifique du recueil *Studia Romanistica*, publié de 1995 à 2008 par le Département des Études Romanes. Depuis 2009, il est membre du comité de lecture de *Studia romanistica*, devenu revue.

Durant sa vie, il a été plusieurs fois récompensé pour l'excellence de son travail. En 2000, il se voit décerner l'Ordre National du Chevalier de la Légion d'Honneur par l'Ambassadeur de France, Philippe Coste, pour ses mérites dans le domaine de la linguistique française.

Au cours de ses séjours à Ostrava, il a influencé nombre d'étudiants et de collègues. Même s'il n'est plus membre actif du Département des Études Romanes, nous sommes toujours heureux de le revoir à l'occasion de différentes rencontres. Traditionnellement, il se rend à Ostrava en automne pour témoigner des événements du 17 novembre 1939 aux étudiants qui l'écoutent toujours avec attention.

Ce volume de *Studia romanistica* est conçu comme un remerciement de la part de tous les membres de notre Département pour tout ce qu'il a fait pendant ses presque vingt années d'activités pour que les études romanes puissent se développer à Ostrava. Nous tous, lui en serons toujours infiniment reconnaissants.

Avec toutes nos félicitations,

Zuzana Honová
Directrice du Département des Études Romanes
Ostrava, mars 2013

HOMMAGE AU PROFESSEUR
JAN ŠABRŠULA

FÉLICITATIONS ADRESSÉES AU PROFESSEUR
JAN ŠABRŠULA À L'OCCASION DE
SON 95^{ÈME} ANNIVERSAIRE
* 31. 3. 1918



**Le prof. PhDr. Jan Šabršula, DrSc.,
décoré de l'Ordre National du Chevalier de la Légion d'Honneur**

reçoit les félicitations de :

Aleš Zářický, doyen de la Faculté des Lettres
Université d'Ostrava (République tchèque)

Eva Mrhačová, ex-doyenne de la Faculté des Lettres,
fondatrice du Département des Études Romanes,
décorée de l'Ordre du Chevalier des Palmes académiques,
Université d'Ostrava (République tchèque)

Jan Malura, vice-doyen, Faculté des Lettres
Université d'Ostrava (République tchèque)

Marek Otisk, vice-doyen, Faculté des Lettres
Université d'Ostrava (République tchèque)

Richard Psík, vice-doyen, Faculté des Lettres
Université d'Ostrava (République tchèque)

Jaroslav Kozelský, secrétaire de la Faculté des Lettres
Université d'Ostrava (République tchèque)

Zuzana Honová, et les employés du Département des Études Romanes, Faculté des
Lettres de l'Université d'Ostrava (République tchèque)

Jitka Smičeková, directrice du Département des Études Romanes, Faculté des Let-
tres de l'Université d'Ostrava 2003-2012 (République Tchèque)

Cher Monsieur le Professeur,

Je tiens à vous exprimer, à l'occasion de votre 95^e anniversaire, mes sentiments de
gratitude, de reconnaissance et mes remerciements pour tout votre apport profes-
sionnel et humain au Département des Études Romanes d'Ostrava et à moi-même.
Je me considère vraiment privilégiée que le destin vous ait mis sur mon chemin.
Veuillez, cher Monsieur le Professeur, recevoir à cette occasion mes vœux les plus
chaleureux : bonne santé, bonheur et beaucoup d'énergie créatrice pour les années
à venir.

Jitka Smičeková

Jana Pavlisková
(République Tchèque)

Vlasta Hlavičková et les employés du Département des Langues Romanes
Faculté des relations internationales,
École supérieure d'économie à Prague (République tchèque)

Lenka Vaňková
Université d'Ostrava (République tchèque)

Eva Hrdinová
Université d'Ostrava (République tchèque)

Lenka Zajícová
Université Palacký d'Olomouc (République tchèque)

Petr Kyloušek, directeur de l'Institut des Langues et Littératures romanes de la Fa-
culté des Lettres, Université Masaryk de Brno (République tchèque)

Au nom de l'Institut des Langues et Littératures romanes, je félicite de tout
mon cœur le Professeur Šabršula en lui souhaitant joyeux anniversaire (et en
lui enviant son âge respectable). Nombreux parmi nous sont ceux qui comme

moi ont jadis tiré grand bénéfice de son manuel de français. Nous lui souhaitons de garder longtemps encore sa bonne humeur et sa santé solide.

prof. Petr Kyloušek

Petr Čermák
Université Charles de Prague (République tchèque)

Richard Adamus
Lycée Jan Šabršula, Orlová (République tchèque)

Stanislav Kavka
Université d'Ostrava (République tchèque)
State Vocational School de Racibórz (Pologne)

Lea Hansch-Šabršulová
(France / République tchèque)

Jaromír Kadlec
Université Palacký d'Olomouc (République tchèque)

Jiří Černý
Université Palacký d'Olomouc (République tchèque)

Jan Holeš
Université Palacký d'Olomouc (République tchèque)

Lé enseignants du Département de la langue et littérature françaises, Faculté de Pedagogie
Université Masaryk de Brno (République tchèque)

Milena Srpová
Université Paris III – Sorbonne Nouvelle (France)

Meilleurs vœux pour votre bel anniversaire, avec ma plus profonde gratitude !

Milena Srpová

Jitka Svobodová
(République tchèque)

Cher Monsieur le Professeur,

Le temps passe vite et depuis votre quatre-vingt-dixième anniversaire, cinq années se sont écoulées aussi vite que les eaux de la Berounka qui passe par Radotín. Pour votre nouvel anniversaire représenté par des chiffres bien arrondis, je vous souhaite la santé et le bonheur, c'est-à-dire une vie qualifiable par l'énoncé "Il se la coule douce".

Jitka Svobodová

Piotr Sawicki
Université de Wrocław (Pologne)
École supérieure de philologie (Pologne)

Nicola Cardia
Bratislava (Slovaquie)

Zdeňka Schejbalová
Université Masaryk de Brno (République tchèque)

Zora Jačová
Université Comenius, Bratislava (Slovaquie)

Lenka Naldoniová
Université d'Ostrava (République tchèque)

Zamfira Mihail
Université Spiru Haret, Bucarest (Roumanie)

Permettez-moi de me réjouir pour cette nouvelle fête et de souhaiter au cher Maître Jan Šabršula meilleurs vœux, santé et bonheur ! Que mes félicitations s'ajoutent à celles de tous ses amis et je l'assure de mon fidèle attachement. Ad Multos Anni !

Prof.univ.dr. Zamfira Mihail

Miluše Radovská
(République tchèque)

Giorgio Cadorini
Université de Silésie d'Opava (République tchèque)

Bohumil Zavadil
Université Charles de Prague (République tchèque)

Ondřej Pešek
Université de la Bohême de Sud de České Budějovice (République tchèque)

BIBLIOGRAPHIE DU PROFESSEUR JAN ŠABRŠULA 2008–2012

La liste complète des travaux du professeur Jan Šabršula, des années 1952 à 2007, a été publiée dans l'article SMIČEKOVÁ, Jitka (2008), "Bibliographie des travaux du professeur Jan Šabršula 1952–2007", in : *Studia Romanistica*, 8, Ostrava : FF OU, 21-43. ISBN 978-80-7368-483-9. Notre objectif est de compléter cette liste bibliographique par les publications de Jan Šabršula des années 2008 à 2012. Rappelons que la bibliographie de Jan Šabršula publiée dans *Studia Romanistica* N° 8 a atteint le nombre respectable de 407 travaux. Quinze autres écrits, publiés entre les années 2008 et 2012, présentés ci-dessous complètent cette riche liste bibliographique.

Les publications ont été classées selon les catégories suivantes : monographie, cours universitaire, chapitre de livre, article scientifique, petit rapport, compte rendu.

Monographie :

ŠABRŠULA, J. (2009), *Philosophie du langage*, Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 192 p. ISBN 978-80-7368-684-0.

Cours universitaire :

ŠABRŠULA, J. (2008), *Základy francouzské stylistiky* [Les éléments de la stylistique française], Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 109 p.
ISBN 978-80-7368-634-5.

Chapitre de livre :

ŠABRŠULA, J. (2008), "K syntaktickým transpozicím při tlumočení" [À propos des transpositions syntaxiques lors de l'interprétation], in : Vilímek, V., Hrdinová, E. M. (eds.), *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení: mezi skyllou vědy a charybdou praxe?!*, Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 91-94. ISBN 978-80-7368-589-8.

Articles scientifiques :

1. ŠABRŠULA, J. (2009), "Divergențe și convergențe la apariția și în evoluția limbii române" [Divergences et convergences dans la naissance et dans l'évolution de la langue roumaine], in : VALENTOVÁ, Libuše (ed.), *Podoby rumunské identity : Ipostaze*

ale identității românești, Praha : Filozofická fakulta Univerzity Karlovy, 163-167. ISBN 978-80-904036-5-9.

2. ŠABRŠULA, J. (2009), "Osmose, ondes, union linguistique", *Analele Universității Spiru Haret. Seria Filologie. Limba și literatura română*, Num. 10, București : Editura Fundației România de Măine, 137-140. ISSN 1454-8305.

3. ŠABRŠULA, J. (2009), "Romanica – Balkanika. Convergence et divergence", *Studia romanistica*, Vol. 9, Num. 2 / 2009, Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 35–44. ISSN 1803-6406.

4. ŠABRŠULA, J. (2009), "Stručný průvodce po problémech filozofie jazyka" [Guide concis des problèmes de la philosophie du langage], in : VOREL, Jan (ed.), *Studia humanitatis ars hermeneutica : metodologie a theurgie hermeneutické interpretace II*, Ostrava : Ostravská univerzita, Filozofická fakulta, 27-29. ISBN 978-80-7368-528-7.

5. ŠABRŠULA, J. (2010), "Pour une typologie du prohibitif dans les langues romanes, surtout en roumain", *Analele Universității Spiru Haret. Seria Filologie. Limba și literatura română*, Num. 11, Bukurești : Editura Fundației România de Măine, 111-114. ISSN 1454-8305.

6. ŠABRSULA, J. (2011), "Le titre", *Studia romanistica*, Vol. 11, Num. 2 / 2011, Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 47-59. ISSN 1803-6406.

Petits rapports :

1. ŠABRŠULA, J. (2011), "Bel anniversaire de la linguiste romane. Milena Srpová (*1951)", *Studia romanistica*, Vol. 11, Num. 1 / 2011, Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 149-151. ISSN 1803-6406.

2. ŠABRŠULA, J. (2011), "In memoriam Jiřina Smrčková (1922 – 2010)", *Studia romanistica*, Vol. 11, Num. 1 / 2011, Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 157-158. ISSN 1803-6406.

3. ŠABRŠULA, J. (2011), "Belle fête de Jitka Svobodová (Chmelová) (*1946)", *Studia romanistica*, Vol. 11, Num. 2 / 2011, Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 127-128. ISSN 1803-6406.

Comptes rendus :

1. ŠABRŠULA, J. (2008), "Zamfira Mihail, Maria Osiac, Lingvistică generală și aplicată", *Linguistica Pragensia*, Vol. XVIII / 1, Praha : Ústav pro jazyk český Akademie věd České republiky, 52-56. ISSN 0862-8432.

2. ŠABRŠULA, J. (2010), "Ondřej Pešek (2007), Enrichissement du lexique de l'ancien français. Les emprunts au latin dans l'œuvre de Jean de Meung. Brno : Masarykova univerzita.", *Studia romanistica*, Vol. 10, Num. 1 / 2010, Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 107-110. ISSN 1803-6406.

3. ŠABRŠULA, J. (2012), "Ondřej Pešek (2011), Argumentativní konektory v současné francouzštině a češtině. Systémové srovnání a analýza okurenční response, České Budějovice : Acta Philologica Universitatis Bohemiae Meridionalis. ISBN 978-80-7394-305-9. 353 pp.", *Studia romanistica*, Vol. 12, Num. 1 / 2012, Ostrava : Ostravská univerzita

v Ostravě, Filozofická fakulta, 129. ISSN 1803-6406.

Pavčina Židková
Univerzité d'Ostrava
pavlina.zidkova@osu.cz

ARTÍCULOS Y ESTUDIOS – ARTICLES ET ÉTUDES
– ARTICOLI E STUDI

Lingüística / Linguistique / Linguistica

**« L'UNITÉ ONOMATOLOGIQUE COMPLEXE »
DE JAN ŠABRŠULA**

Jana Brňáková
Université d'Ostrava
jana.brnakova@osu.cz

Résumé. Le néologisme terminologique, *unité onomatologique complexe* de Jan Šabršula, est une notion générique pour les groupements de mots figés dotés de la signification compositionnelle (les collocations) ainsi que les expressions idiomatiques. L'unité onomatologique complexe est composée de la partie formématique et lexématique. La partie formématique signale la personne de l'action, le tiroir, la modalité, l'ordre et l'aspect de l'action et détermine le fonctionnement grammaticale (les espèces de mots) et syntaxique de l'unité onomatologique complexe en question. La partie lexématique constitue le noyau du dénoté et intègre chaque unité onomatologique complexe suite aux phénomènes de l'homologie et de l'asymétrie au sein des structures paradigmatiques du lexique. L'identification linguistique d'une unité onomatologique complexe repose sur le test de commutation (son équivalence synonymique avec les lexies simples), sur la restriction voire l'impossibilité de la substitution de ses constituants lexicaux, sur l'affaiblissement de la signification littérale de ses composants et des rapports syntaxiques entre le formème et le lexème, ce qui limite les possibilités de transformations d'origine (la formation de la voix passive, etc.).

Mots clés. Jan Šabršula. Unité onomatologique complexe. Formème. Lexème. Collocation. Unité phraséologique. Idiome. Critères d'identification de l'unité onomatologique complexe. Test de commutation. Valence. Motivation des unités phraséologiques. Espèces de mots des unités onomatologiques complexes. Moyen d'expression secondaire.

Abstract. *Šabršulian complex onomatological units.* A complex onomatological unit, an original concept introduced by Jan Šabršula, is a generic term which subsumes both fixed expressions with their primary meaning (collocations) and idiomatic expressions (idioms and phraseological units), the meaning of which follows from the shift of meaning of some of the unit's component. A complex onomatological unit consists of two parts or segments: formemic and lexemic. While the formemic part is a constellation of morpho-syntactic features (person, tense, mood and modality, aspect), the lexemic part carries the denotative value and assigns the complex onomatological unit the position in the paradigmatic structure of the lexicon. To identify and classify complex onomatological units in texts, it is necessary to take into consideration several criteria such as commutation tests (synonymic equivalence with single-word units), the (im)possibility of the substitution of some of the unit's lexical components, and weakening of the unit's original meaning and syntactic relations between the lexeme and formeme which exert restriction on their innate transformation qualities (e.g. to form the passive etc.).

Keywords. Complex onomatological unit. Complex onomatological unit identification. Commutation test. Collocation. Degree of motivation of phraseological units. Formemic part. Idiom. Jan Šabršula. Lexemic part. Parts of speech functions of complex onomatological units. Phraseological unit. Secondary lexical devices. Šabršula's complex onomatological unit. Valency.

Introduction

À l'origine de cet article est, à la lecture de certaines œuvres de Jan Šabršula, notre estime face à une terminologie scientifique bien fondée et innovatrice qui n'est pas cependant admise communément par les autres linguistes.

Passé ce premier sentiment, nous avons essayé de relever des points de tangence de ces notions néologiques avec le terme usuel de *collocation* et celui d'*expression idiomatique* qui ressortissent de notre requête portant sur l'unité minimale de la phraséologie.

Il nous a paru utile de soumettre la forgerie notionnelle d'*unité onomatologique* complexe à une analyse terminologique et à en tirer les mécanismes formateurs.

Confrontant les innovations terminologiques de Šabršula à l'orthodoxie de la formation néologique telle qu'elle est envisagée par les linguistes, nous avons réalisé que tous ses néonymes sont plus ou moins sous-tendus par une étude approfondie des normes contraignantes et restrictives imposées par la langue elle-même.

Nous consacrerons une bonne partie de notre article à une analyse applicative des critères d'ordre formel et sémantique qui sont à l'origine de dénominations de Šabršula pour les syntagmes présentant une certaine unité.

1. Les traits définitoires de l' « unité onomatologique complexe »

Trouvant la notion de locution très vague, Šabršula propose une nouvelle dénomination pour les segments de discours présentant un certain degré de figement qui leur procure le statut d'*unité fonctionnelle indivisible* (Šabršula, 2004 : 155). Ce fait d'indivisibilité est attesté entre autre par la perte de capacité de subir un test de commutation paradigmatique qui aboutirait au défigement de l'unité en question. Si les verbes *tomber* et *choir* peuvent être traités en tant que synonymes dans *laisser choir/tomber la valise*, cette substitution synonymique est exclue dans le cas de *tomber malade*. Ce critère appelé traditionnellement *figement formel* (González Rey, 2002 : 54) subit dans la conception de Šabršula une analyse plus profonde sous forme de l'avertissement portant sur l'existence de formations prémorphologiques qui reflètent l'homologie et l'asymétrie de dénotants et dénotés entre des lexies simples et des unités onomatologiques complexes aboutissant à la formation de champs ou classes lexicaux. Ainsi la base *murmure* a pour collocatif *faire, pousser* et *échanger* et la combinabilité de *en colère* se manifeste-t-elle par *entrer, se mettre* ou *être*.

L'autre moyen d'indication du figement est le critère transformationnel qui s'encadre dans les règles opérationnelles de la syntaxe française. Si l'un des constituants d'une séquence syntagmatique ne se prête pas à divers types de transformations (la voix passive, le clivage, etc.) dont il est susceptible en tant que membre d'un groupement passager, nous avons affaire à une unité indissoluble – une « unité onomatologique complexe » : le verbe *prendre* ne peut pas être transformé en voix passive dans *La Meuse prend sa source en France* (Šabršula, 1983 : 139). Cette déficience qui va à l'encontre des règles opérationnelles de la syntaxe française constitue un trait décisif dans la distinction entre un groupement libre de mots et une unité onomatologique complexe.

À ces deux critères de base s'ajoutent des anomalies grammaticales comme l'absence de prédéterminant (*avoir peur, faire silence, prendre connaissance*, etc.) ou le changement dans l'accompagnement des actants dans le cas de l'élément verbal. Dans *L'artiste a bien tiré parti de son sujet* (Šabršula, 1983 : 137) l'adverbe choisi illustre la saisie de l'action exprimée par une unité onomatologique complexe dont les éléments perdent leur signification au profit de la séquence figée, ce qui évite leur actualisation du type *tirer un bon parti de.

Enfin, et surtout, c'est la valeur sémantique qui constitue l'indicateur majeur d'une *unité onomatologique complexe* : la dénotation d'origine de l'une des parties constituantes est

affaiblie, ce qui est le plus typique pour la catégorie des *sémions complexes verbonominaux et verboadverbiaux* où le verbe complète syntaxiquement la base. Mel'čuk et Polguère conçoivent ce lien syntagmatique entre la base et le collocatif en tant que « *lien lexical orienté* », car « *la base contrôle le choix de collocatif* » (Mel'čuk, Polguère, 2007 : 22). Ce postulat est valable pour la catégorie des unités phraséologiques désignées par le terme d'expressions idiomatiques, par contre cela exclut l'ensemble des collocations où l'acception du tout lexical est dans une certaine mesure compositionnelle.

Cependant le figement des « *sémions complexes* » est scalaire comme en prouvent par exemple les possibilités d'actualisation de certains *sémions complexes verbonominaux* à l'aide des adverbes : *Il eut brusquement une inspiration.* (Šabršula, 2004 : 155).

2. Les composants de l'« unité onomatologique complexe »

L'« *unité onomatologique complexe* » est constituée de deux parties (Šabršula, 1986 : 43) :

<i>lancer</i>	<i>un</i>	<i>regard</i>
la partie formématique (formème)		la partie lexématique (lexème factif)

La partie formématique dans la conception de J. Šabršula situe l'unité onomatologique complexe dans le temps, désigne la modalité, la personne, le nombre. Le prédéterminant peut signaler l'ordre de procès : *lancer*un*regard* – sémelfactif, *lancer*des*regards* – distributif.

La partie lexématique est un élément nucléaire qui confère à l'unité onomatologique complexe la valeur lexicale qui est commune à un champ notionnel : *lancer un regard* se prête à une substitution synonymique avec le verbe *regarder* ou un autre *sémion complexe* tel que *jeter un coup d'œil*.

3. La délimitation de l'« unité onomatologique complexe »

En énumérant les traits définitoires ci-dessus, Šabršula n'opère pas avec les termes usuels de *collocation* et *expression idiomatique*. Pourtant il utilise le terme générique d'une unité phraséologique (Šabršula, 1983 : 132) qu'il conçoit en tant qu'un moyen lexical *secondaire* car cette unité en question est dotée automatiquement d'une fonction expressive et stylistique. Elle peut être remplacée par une autre lexie simple ou complexe qui assume avant tout une fonction dénomminative : au *pie* levé correspond à la signification de l'expression stylistiquement neutre *sans préparation*. Les fonctions expressive et stylistique sont dues aux figures de style, telle que la métaphore, la metonymie, etc. Si la motivation de ces figures de style est reconnaissable pour un locuteur d'aujourd'hui, il s'agit de la motivation limpide. En revanche, si la valeur encodée à une unité phraséologique n'évoque plus aucun rapport sémantique avec l'acception de ses constituants du point de vue synchronique, nous avons affaire à une motivation opaque.

L'unité onomatologique complexe fonctionne dans la nomenclature terminologique de Šabršula en tant qu'archilexème à l'aide duquel il désigne une catégorie des éléments linguistiques qui se distinguent par l'unité de fonction et qui se prêtent à commuter avec les lexies simples de diverses espèces de mots. En même temps, ce néologisme terminologique est en rapport d'inclusion avec le terme de *sémion*, envisagé par Šabršula en tant qu'une dénomination générique pour les unités significatives du deuxième rang langagier.

4. Les unités onomatologiques complexes et leur fonctionnement synergetique dans le cadre des espèces de mots

En combinant plusieurs critères (sémantique, morphologique, syntaxique, distributionnel, transformationnel, etc.) Šabršula a approfondi la classification traditionnelle des espèces de mots en proposant les catégories suivantes :

le substantif
l'adjectif
le prédéterminant
le numéral
le verbe
l'adverbe
la préposition
la conjonction
la particule
l'interjection
le présentatif (Šabršula, 1997 : 34-35).

Les détails de ce classement sont entre autre exposés d'une manière complexe dans les chapitres respectifs de la *Morphologie du français*, publiée à l'avènement de l'engagement du professeur Jan Šabršula à l'Université d'Ostrava en 1997.

Dans le cadre de la description des catégories énumérées ci-dessus, Šabršula dédie une partie de ses analyses au traitement des unités onomatologiques complexes en les axant autour des classes lexicales qui peuvent être repérées grâce aux classèmes.

Dans le cas de la catégorie « substantif », Šabršula examine surtout les sémions complexes constituées de substantif-formèmes tels que *maison, point, champ, coup*, etc. auxquels sont joints à l'aide de prépositions diverses bases. Il met en évidence les parallèles de correspondance entre ces substantif-formèmes et les suffixes tchèques. À titre d'exemple regardons ce tableau récapitulatif qui est loin d'être exhaustif (Šabršula, 1983 : 140-144) :

Substantif-formème		Suffixe tchèque	
<i>maison de</i>	<i>correction</i>	<i>-na</i>	<i>polepšovna</i>
	<i>retraite</i>	<i>-inec</i>	<i>starobinec</i>
	<i>force</i>	<i>-ice</i>	<i>káznice</i>
<i>champ de</i>	<i>bataille, de courses</i>	<i>-išť</i>	<i>bojišť, závodišť</i>
<i>salle de</i>	<i>bain, d'études</i>	<i>-na</i>	<i>koupelna, studovna</i>

C'est cette structuration innovatrice des groupements de mots, saisissant les aspects combinatoires de substantifs, qui est digne de l'estime. Si les linguistes esquissent plusieurs typologies de collocations, ils les décrivent sans prêtant attention aux combinabilités au sein de leurs structures paradigmatiques.

Les unités onomatologiques complexes du caractère adjectival aide entre autre à compenser les lacunes dérivationnelles en français dans les fonctions d'épithète. Si en tchèque, qui est une langue synthétique, la qualité ou les caractéristiques sont désignées directement par les lexèmes adjectivaux, en français, qualifié plutôt comme langue isolante, on recourt à des constructions prépositionnelles :

Transport par eau => *vodní doprava*

Transport par fer => *železniční doprava* (Šabršula, 1983 : 144)

Dans la catégorie des équivalents complexes des adverbes, Šabršula repère également quelques formèmes (*façon, manière, ton, air, etc.*) qui se combinent avec des adjectifs postposés et des prépositions antéposées : *de façon plus précise, d'une manière générale, etc.* À côté de ces tournures collocationnelles, il traite également la problématique de la conversion des syntagmes tels que *tant s'en faut, c'est à peine si* qui fonctionnent comme séquences figées déterminant des verbes. Dans le cadre des sémions adverbiaux complexes, J. Šabršula examine aussi les formations discontinues qui peuvent être interrompues dans leurs séquences linéaires par d'autres parties du discours (Šabršula, 1983 : 146) : *Il n'y a qu'une heure qu'il est parti*. Par l'intermédiaire des analyses de cette expression de restriction, Šabršula confirme les thèses de l'un des plus grands chercheurs tchèques du domaine phraséologique, Čermák (2006) qui constate qu'en ce qui concerne le voisinage, on estime empiriquement qu'une collocation pour un mot donné, c.-t.-d. la combinaison primaire de formes verbales de texte, qui ne doivent pas être seulement binaires, apparaissent avec un rapport sémantique entre eux (et éventuellement avec une cohésion) jusqu'à la distance ± 5 mots.

Dans la complexité de descriptions de diverses formes supplétoires et variantes combinatoires des adverbes, Šabršula constate bien que l'adverbe est [...] *tantôt un mot à valeur plein* (Šabršula, 1997 : 170) , mais il peut être *réduit à une valeur abstraite, il peut fonctionner, p. ex. comme embrayeur (J'y monte)* (Ibid. : 170) . Dans l'optique de ces réflexions, il remarque qu'un adverbe tchèque peut être traduit en français par un verbe ou une périphrase prémorphologique désignant l'ordre de procès (Šabršula, 1997 : 169) :

Périphrases prémorphologiques françaises	Adverbes tchèques
<i>Il a tardé à venir.</i>	<i>Dlouho nešel.</i>
<i>Ne manquez pas de venir.</i>	<i>Přijďte jistě.</i>

En abordant la catégorie de prépositions et de conjonctions, Šabršula reprend pour une fois la terminologie traditionnelle en utilisant le terme de « locution ». Il reconnaît ainsi la délimitation consensuelle d'origine selon laquelle les locutions prépositives et conjonctives sont traitées comme séquences outils pour engendrer un discours et sont interchangeable par conséquent paradigmatiquement au sein de leur catégorie des espèces de mots. Leur inventaire ne cesse d'augmenter et leur usage en français parlé est selon Šabršula (1997 : 180) très libre.

Si la description des catégories des unités onomatologiques complexes énumérées ci-dessus s'enchaîne dans les travaux plus généraux portant par exemple sur l'ensemble du lexique français, les sémions verbaux complexes constituent une catégorie dont les études poursuivent d'une manière systématique la carrière de Šabršula. Mentionnons entre autre l'article "L'Aspect de l'action verbale et les sous-aspects" (1969) ou les publications *Problèmes de la stylistique comparée du tchèque et du français* (1974), *Morphologie du français II – Le verbe* (2004), etc.

Šabršula (1983) propose deux types de classement des groupes binucléaires ou polynucléaires : en fonction de la structure interne et selon les caractéristiques de leur dénotation.

Du point de vue de leur structure, il délimite plusieurs formations dont quelques-unes nous reproduisons dans le tableau ci-dessous (Šabršula, 2004 : 158-162) :

Verbe + nom “objet”	Nom au singulier – ordre de procès “sémelfactif” : ex. <i>jeter un cri</i>
	Nom au pluriel – ordre de procès “distributif” : ex. <i>jeter des cris</i>
	Formème <i>prendre + nom</i> – ordre de procès “ingressif” : ex. <i>prendre feu</i>
Verbe + complément prépositionnel (complément de manière)	Ordre de procès “continuatif” : ex. <i>être en fuite</i>
	Ordre de procès “terminatif” : ex. <i>toucher à sa fin</i>
	Ordre de procès “progressif” : ex. <i>aller en progression</i>
Verbe + “attribut”	Changement d’état : ex. <i>tomber malade</i>
	Ordre de procès “résultatif” : ex. <i>rendre gras</i>
Verbe + adverbe	Ordre de procès “curssif” : ex. <i>une voiture en stationnement</i> (Šabršula, 1983 : 157)

Outre cette typologie formelle des sémions verbaux complexes, Šabršula aborde surtout leur fonctionnement en rapport avec la désignation de l’aspect et de l’ordre de procès. Là réside l’un des apports principaux de Šabršula. La subtilité des analyses abondantes en remarques pertinentes et en réflexions profondes reflète la complexité des moyens de l’expression du prédicatif en français. Pour en saisir les atouts essentiels, le nombre de pages autorisé pour un article suffirait à peine. Nous espérons au moins d’avoir fourni une preuve de la catégorisation logique et adéquate des unités multilexicales par J. Šabršula qui a le mérite d’introduire quelques concepts d’importance primordiale et de vraie validité portant sur la description et l’interprétation des faits linguistiques en général.

Conclusion

En somme, le travail sur *l’unité onomatologique complexe* de Jan Šabršula constitue une occasion unique de découvrir le fonctionnement de la formation d’un nouveau terme scientifique attestant un fort sens aigu d’observation. En analysant divers aspects de la langue en tant qu’un consensus social (la langue dans tous ses aspects), Šabršula met en place une sorte d’idiolecte dont certains linguistes ignorent les atouts positifs. Mais c’est un peu le pari de tout linguiste de trouver pour un phénomène langagier une dénomination jusqu’à lui inédite et à travers de cette création néologique d’apporter le témoignage de son rapport à l’objet d’étude en question. Si tout était dit et s’il n’y avait plus rien à créer, cela ne serait plus la peine d’être un linguiste. Étant persuadé qu’il ne faut pas se laisser prendre dans le piège de [la] motivation originale (Šabršula, 1997 : 27) de *vocables symboliques* (Ibid.), les travaux de Šabršula ont contribué d’une manière considérable à la désambiguïsation de la nomenclature équivoque, inexacte et souvent incohérente de la terminologie linguistique.

Resumé. „Komplexní onomatologická jednotka“ Jana Šabršuly. Neologický termín Jana Šabršuly *komplexní onomatologická jednotka* je generickým pojmenováním pro ustálená slovní spojení s vlastním významem (kolokace) i s významem přeneseným (frazémy, idiomy). Skládá se z části *formématické* a *lexématické*. Formématická část vyjadřuje osobu děje, čas, modalitu, vid a určuje slovnědruhovou a syntaktickou funkci dané komplexní onomatologické jednotky. Lexématická část tvoří jádro denotátu a zařazuje komplexní onomatologickou jednotku na základě homologie a asymetrie do paradigmatických struktur slovní zásoby. Lingvistická identifikace komplexní onomatologické jednotky je založena na komutačním testu (synonymní ekvivalentnost s jednoslovnými pojmeno-

váními), na omezenosti či nemožnosti záměny jejich lexikálních složek a na oslabení původního významu a syntaktických vztahů mezi lexémem a formémem, které omezují jejich původní transformační vlastnosti (tvoření pasíva apod.).

Bibliographie

- ČERMÁK, František., ŠULC, Michal (2006), *Kolokace*, Praha : Nakladatelství Lidové noviny, Ústav Českého národního korpusu.
- MEĽČUK, Igor, POLGUÈRE, Alain (2007), *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*, Bruxelles : De Boeck & Larcier s. a.
- GONZÁLEZ REY, Isabel (2002), *La Phraséologie du français*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- ŠABRŠULA, Jan (1969), "L'Aspect de l'action verbale et les sous-aspects", AUC. *Romanistica Pragensia*, 6, 109-145.
- (1974), *Problèmes de la stylistique comparée du tchèque et du français*, Praha : SPN.
- (1983), *Základy francouzské lexikologie*, Praha : SPN.
- (1986), *Vědecká mluvnice francouzštiny*, Praha : Academia.
- (1997), *Morphologie du français*, Ostrava : Filozofická fakulta OU.
- (2004), *Morphologie du français II – Le verbe*, Ostrava : Filozofická fakulta OU.

Jana Brňáková
Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Ostravská univerzita v Ostravě
Reální 5
CZ-701 03 OSTRAVA 2
République tchèque

GRÂCE À LA CRISE OU À CAUSE DE LA CRISE ?

Iva Dedková
Université d'Ostrava

iva.dedkova@osu.cz

Résumé. Cet article a pour objet l'étude des caractéristiques diverses des locutions prépositives françaises, en s'orientant avant tout vers les termes *grâce à* et *à cause de*. Ensuite, il analyse leurs équivalents tchèques, c'est-à-dire les prépositions impropres *díky* et *kvůli*. Il présente également quelques aspects comparatifs entre le français et le tchèque concernant cette problématique.

Mots clefs. Locution prépositive. Préposition impropre. Emploi abstrait. Équivalent. *Grâce à/à cause de. Díky/kvůli.*

Abstract. *Thanks to the crisis or because of the crisis?* This article treats of the characteristic features of multi-word prepositions in French and focuses particularly on the expressions "*grâce à*" [*thanks to*] and "*à cause de*" [*because of*]. Then it analyses their Czech equivalents, the derivative prepositions *díky* and *kvůli*. It also presents a brief comparison between both languages concerning this field.

Keywords. Multi-word preposition. Derivative preposition. Abstract use. Equivalent. *Grâce à/à cause de. Díky/kvůli.*

1. Introduction

L'objet principal de cet article repose sur l'analyse des locutions prépositives françaises *grâce à* et *à cause de* et leurs équivalents tchèques *díky* et *kvůli*. Il s'agit également de cibler de plus près la catégorie des locutions prépositives en français et celle des prépositions impropres en tchèque.

La deuxième partie de l'article rappelle donc les différentes caractéristiques des locutions prépositives en français contemporain et la troisième section s'interroge particulièrement sur les locutions prépositives *grâce à* et *à cause de*. La quatrième partie, étant consacrée aux prépositions dans la langue tchèque, s'oriente vers les termes *díky* et *kvůli*. Enfin, la cinquième et dernière partie conclut cette problématique.

2. Caractéristiques diverses des locutions prépositives

Délimiter précisément la catégorie des locutions prépositives, aussi dites prépositionnelles, n'est pas une entreprise facile. À titre d'exemple, certains linguistes considèrent les unités telles que *à l'égard de* comme locutions prépositives, d'autres, par contre, comme syntagmes. La raison en est que certaines unités font l'objet de diverses opérations syntaxiques. Dans le cas cité ci-dessus, l'article défini peut être remplacé par un adjectif possessif (*à mon égard*) ou un adjectif démonstratif (*à cet égard*). À ce sujet, voir par exemple Grevisse et Goosse (2008 : 1322 - 1323), Camprubi (1997), Adler (2001) ou Melis (2003). Certes, le degré de figement dans le domaine des locutions varie, la composition interne de certaines locutions étant plus ou moins libre ou ouverte. Et tandis que Grevisse et Goosse (2008 : 1322) rangent *afin de*, *d'après*, *hors de* et *près de* dans la catégorie des locutions prépositives, pour Martinet (sdr, 1979 : 142), il s'agit de « prépositions articulées traditionnelles » ; ce sont *à cause de*, *au cours de* ou *histoire de*, qu'il range dans la catégorie des locutions prépositionnelles.

Mais qu'est-ce qu'une locution prépositive ? Un assemblage de mots séparés dans l'écriture ou liés par un trait d'union qui assume plus ou moins la même fonction qu'une préposition simple ; elle en a au moins la même fonction grammaticale :

Les locutions prépositives ont souvent une fonction supplétive par rapport aux prépositions incolores : elles servent à expliciter le contenu de la relation là où la préposition incolore reste dans l'indétermination (ou l'implicite) (Cadiot, 1997 : 22).

Contrairement aux syntagmes prépositionnels, les locutions prépositives ont un caractère figé, mais le degré de ce figement diffère¹. Pourtant, les locutions (par exemple *à l'égard de*) ne peuvent pas subir autant de transformations morphosyntaxiques que les syntagmes prépositionnels (**à tous égards de*).

Les locutions prépositives sont formées de deux ou plusieurs composants dont un noyau, le plus souvent il s'agit d'un substantif, puis aussi d'un adverbe, d'un adjectif, d'une forme verbale ou d'une préposition, et une ou deux prépositions telles que *à*, *de* et *en* pour les plus fréquentes, mais entrent dans ces combinaisons également *par*, *pour* ou *sous*. Notons que les prépositions *à*, *de*, *en*, *par*, *pour* et *sous* sont hautement polysémiques, elles jouissent d'une grande diversité de valeurs et d'emplois.

Présentons les types de locutions les plus fréquents, en tenant compte pourtant que certains d'entre eux ne seront pas, répétons-le, classés dans la catégorie des locutions par certains linguistes, et en ajoutant quelques exemples représentatifs :

¹ « Gross (1996 : 78) explique que les locutions "ne sont pas toutes figées au même degré, de sorte qu'il y a un continuum" entre les groupes libres et les locutions entièrement figées. L'indication du degré de figement ajoute-t-il, "se reflète dans les possibilités transformationnelles" » Adler (2001 : 3).

1) Type « substantif + préposition ». Un substantif peut être tantôt précédé, tantôt suivi d'une préposition, ou encore précédé et en même temps suivi d'une préposition. Certains substantifs sont précédés de l'article défini, d'autres non. Au dernier groupe appartiennent notamment les locutions avec la préposition *en* (*en faveur de*), avec quelques rares exceptions (telles que *en l'honneur de* ou *en l'espace de*), tandis que les locutions dans lesquelles le substantif est précédé de la préposition *à* ou de la préposition *de* font partie des deux groupes (*à cause de X à la merci de, de peur de X de la part de*). Le type « substantif + préposition » englobe donc plusieurs sous-types :

- a) « article zéro + substantif + préposition » : *grâce à, histoire de* ;
 - b) « préposition + article zéro + substantif » : *à part* ;
 - c) « préposition + article zéro + substantif + préposition » : *à cause de, par rapport à* ;
 - d) « préposition + article défini + substantif + préposition » : *à l'exclusion de, par le moyen de*.
- 2) Type « adverbe + préposition » ou « préposition + adverbe » : *contrairement à, loin de, à même*.
- 3) Type « (autre composante +) adjectif + préposition » : *proche de, sauf à*.
- 4) Type « forme verbale + préposition(s) (+ autre composante) » : *à partir de, en ce qui concerne*.
- 5) Type « préposition + préposition » : *de par, d'après*.
- Il est à noter que cette typologie ne se veut en aucun cas exhaustive.

Tandis que la classe des prépositions simples est aujourd'hui close, celle des locutions prépositives est ouverte et productive, de nouvelles locutions sont formées sans cesse. En outre, le nombre de locutions prépositives excède plusieurs fois celui de prépositions simples. Pour l'illustrer, notons que la liste des prépositions simples les plus typiques présentée par Melis (2003: 105) comporte 26 unités, celle de Martinet (sdr., 1979 : 142) 28 unités, Grevisse et Goosse (2008: 1319) répertorient 37 principales prépositions et 77 principales locutions prépositives, mais dans le dernier cas, la liste est close par « Etc. », selon Jouette (1993), il existe environ 450 locutions prépositives en français contemporain et Melis (2003 : 106 - 107) remarque qu'il y en a, d'après les estimations des spécialistes, 300 à 400. Cadiot avance :

L'existence productive de ces locutions prépositives traduit véritablement un phénomène diachronique significatif : par érosion du sens (élargissement et affaiblissement), l'expression nominale ou verbale qui en est le pivot se vide de son sens « référentiel » (pour simplifier : concret) et revêt un sens « fonctionnel » (pour simplifier : abstrait), éventuellement en covariation avec le statut des prépositions incolores avec lesquelles elles se combinent dans la locution (Cadiot, 1997 : 21).

En général, les locutions prépositives restent assez proches du niveau lexical, elles sont sémantiquement très denses. Un bon nombre de ces locutions sont monosémiques – elles marquent souvent un seul rapport, qui est précisément défini, alors que la plupart des prépositions simples indiquent des rapports variés. Cependant, certaines locutions ont plusieurs interprétations (par exemple *en face de*).

Les locutions prépositives sont souvent plus explicites que les prépositions simples. En d'autres termes, le rapport qu'elles expriment est plus explicite, comme le montrent ces quasi-synonymes occurrenceux :

Elle dîne en compagnie de/avec Xavier.
Le train à destination de/pour Lyon.

Par contre, il existe des cas où le rapport exprimé par la locution prépositive est ambigu, comme l'illustre cet exemple de Cadiot, ou moins spécialisé, comme le montre Melis

à propos de *à cause de*²:

Je te donne ce livre de/de la part de Pierre (Cadiot, 1997 : 22).

À cause de/avec la montée du fondamentalisme, le paysage politique a été bouleversé (Melis, 2003 : 113).

Il peut y avoir concurrence d'une préposition et d'une locution prépositive. C'est le cas des termes *hors* et *hors de* (*hors la ville – hors de la ville, hors mariage – hors du mariage*) et également *près* et *près de* (*Ambassade de France près le Saint-Siège ou la ville de Mont-près-Chambord face à près de chez vous*)³. Rappelons que les formes prépositionnelles simples subsistent particulièrement dans des expressions figées ; de plus, *près de* a déjà presque entièrement supplanté *près*.

La préposition simple est suffisante dans le cas où le rapport qu'elle exprime est facile à déterminer et immédiatement compréhensible. Si ce n'est pas le cas, il faut avoir recours à la locution prépositive. À titre d'exemple, dans le syntagme *le train de Clermont-Ferrand*, l'emploi de la préposition *de* est ambigu : l'interlocuteur ne saura pas si le train arrive de ou part pour Clermont-Ferrand. C'est pourquoi, dans les annonces à la gare, ou encore à l'aéroport, on utilise les locutions antonymiques *à destination de* (*le train à destination de Clermont-Ferrand*) et *en provenance de* (*le train en provenance de Clermont-Ferrand*). Dans certains cas, l'emploi de la locution prépositive est obligatoire. Dans **la carpe a sauté de la baignoire*, l'utilisation de la préposition *de* n'est pas seulement insuffisante, elle est aussi fautive (même si cette préposition sert à marquer, entre autres, le point de départ au sens spatial), et il faut utiliser les locutions *hors de* ou *en dehors de* (*la carpe a sauté hors de/en de-hors de la baignoire*). Et tandis que l'on a *de* dans *la plupart de ces filles*, celui-ci doit être renforcé par *entre* lorsque le régime est pronominal (*la plupart d'entre elles*). Il n'est cependant pas possible d'établir une limite précise entre l'emploi de la préposition simple et celui de la locution prépositive. Il s'agit souvent de niveau stylistique, parfois aussi de niveau de langue.

De plus, sans conclure, notons que le français, notamment le langage parlé, omet parfois la préposition initiale, ou la préposition finale, ou les deux à la fois. Par exemple :

*En face l'église.*⁴

*Le retour des news grâce mon nouveau pc*⁵

3. Les locutions prépositives *grâce à* et *à cause de*

Commençons cette troisième partie en présentant quelques éléments de l'étymologie des locutions prépositives *grâce à* et *à cause de*, tels que décrits par Rey (1992 : 907, 367). Le

² « [...] dans le domaine de la cause, c'est la locution *à cause de* qui semble occuper la position centrale et les diverses autres prépositions pourraient bien être considérées comme des instruments plus spécialisés » (Melis, 2003 : 113).

³ Voir aussi Moignet (1981 : 231).

⁴ « Depuis quelques temps j'entends plusieurs personne[s] utiliser la locution "en face de" en changeant la préposition de : ils disent par exemple "On se retrouve en face le bar" alors que moi j'aurais dis "en face DU bar". Dire "en face l'église" ou "en face la bibliothèque" m'écorche les oreilles mais je suis une des seules que cela choque. » [<http://www.languefrancaise.net/forum/viewtopic.php?id=8539>, cit. 15.11.2012].

⁵ [<http://www.fairytells.net/index.php/2006/12/09/51-le-retour-des-news-grace-mon-nouveau-pc>, cit. 30.12.2012].

substantif *grâce* est emprunté au latin classique *gratia* « reconnaissance », « acte par lequel on s'acquiert de la reconnaissance », le dernier venant de l'adjectif latin *gratus* « accueilli avec faveur », « reconnaissant ». *Grâce* s'utilisait aussi pour « remerciement », notamment dans la locution *action de grâce(s)*, d'où sont issues les locutions *grâce à Dieu* et *grâce au ciel* de même que la locution prépositive *grâce à* (XVI^e siècle). Quant au substantif *cause*, ceci est un emprunt au latin *causa*. Son origine étant inconnue, sa signification originelle n'est pas précisément déterminée. Les locutions prépositives *à cause de* (XIV^e siècle) et *pour cause de* (début du XIX^e siècle) sont dérivées de son sens de « motif, raison ».

Les locutions prépositives *grâce à* et *à cause de* bénéficient d'un haut degré de figement, car elles n'acceptent pas de modifications telles que la possessivation (en raison de l'absence de l'article), mais la reprise de la préposition *à* dans le premier cas et de la préposition *de* dans le dernier est bien sûr possible :

Paul a eu un accident à cause de son imprudence et de son irresponsabilité.

Les deux locutions prépositives ne concernent ni l'espace ni le temps. Elles ont pour fonction de désigner des rapports abstraits tels que la cause, le motif, ou encore le moyen (*grâce à*) et le but (*à cause de*). En particulier dans le domaine causal, *grâce à* introduit une idée positive, sauf dans le cas où il s'agit d'un énoncé ironique⁶, alors que son antonyme *à cause de* introduit une idée négative ou neutre, comme découlant du sémantisme de leurs noyaux nominaux. Présentons ces quelques exemples :

L'absentéisme au travail recule grâce... à la crise⁷

[...] les marchandises produites à moindre coût « grâce à » l'exploitation humaine [...]⁸
À cause de la crise, le niveau de vie des Français a stagné en 2009.⁹

L'interprétation des énoncés suivants dépend du sémantisme des deux locutions. Or, si le locuteur ne distingue pas l'effet heureux de l'effet malheureux, elle dépend du contexte.

Ils sont partis grâce à toi.
Ils sont partis à cause de toi.

Cervoni avance :

D'un point de vue général, les locutions prépositives *grâce à* et *à cause de*, parce qu'elles sont liées de manière indissociable à l'axiologique – domaine où les désaccords entre individus peuvent surgir à tout instant – font partie des éléments de la langue dont l'emploi devient facilement conflictuel (Cervoni, 1991 : 259).

Les deux termes peuvent alterner avec plusieurs prépositions, selon les cas. À titre d'exemple, *à cause de* peut commuter par exemple avec *en raison de*, lorsqu'il s'agit

⁶ Voir Grevisse et Goosse (2008 : 1383).

⁷ [<http://www.capital.fr/carriere-management/actualites/l-absenteisme-au-travail-recule-grace-a-la-crise-753414>, cit. 03.09.2012].

⁸ La Nouvelle plume, N° 14, décembre 2012, p. 8.

⁹ [<http://www.wk-rh.fr/actualites/detail/56169/a-cause-de-la-crise-le-niveau-de-vie-des-francais-a-stagne-en-2009.html>, cit. 03.09.2012].

d'expliquer la cause, le motif d'un fait. Les alternances que nous présentons ci-dessous ont été trouvées dans un même article – à *cause de* se voit employé dans le titre de l'article, puis l'idée principale de l'article est reformulée en utilisant la locution *en raison de* :

Trois plages fermées à cause des précipitations

*La Ville de Marseille vient de signaler la fermeture de trois plages en raison des violents orages survenus ces dernières 24 heures.*¹⁰

Fête de la musique. Annulée à Strasbourg et Mulhouse à cause des orages

*Les mairies de Strasbourg et de Mulhouse ont annoncé jeudi qu'elles annulaient l'ensemble des festivités officielles prévues en soirée pour la Fête de la musique, en raison d'orages violents attendus sur la région en début de soirée.*¹¹

La locution à *cause de* peut être remplacée par le verbe *causer* ou d'autres constructions verbales contenant le substantif *cause* :

*Trois enfants à l'hôpital à cause de steaks hachés contaminés*¹²

Des steaks hachés contaminés sont la cause de l'hospitalisation de trois enfants.

L'hospitalisation de trois enfants a comme cause des steaks hachés contaminés.

L'hospitalisation de trois enfants est causée par des steaks hachés contaminés.

L'emploi de la locution conjonctive à *cause que*, usuel aux XVI^e et XVII^e siècles et signifiant « parce que, puisque », est déjà vieilli (et cela depuis le XIX^e siècle). Pourtant, cette locution se maintient dans un registre populaire¹³. Le premier exemple ci-dessous illustre l'usage littéraire, le second l'usage populaire :

C'est à cause que tout doit finir que tout est si beau (Ramuz).¹⁴

*Allô, est-ce que c'est à cause que je ne possède pas de compte facebook que je suis incapable de suivre ma fille qui voyage au Danemark ?*¹⁵

Rappelons également l'existence de la locution *pour l'amour de*, utilisée encore aux XVII^e et XVIII^e siècles au sens de « à cause de »¹⁶:

Que tous ces jeunes fous me paraissent fâcheux ! Je me suis dérobée au bal pour l'amour d'eux (Molière, L'école des maris).¹⁷

¹⁰ [http://www.laprovence.com/actu/region-en-direct/trois-plages-fermees-a-cause-des-precipitations, cit. 11.09.2012].

¹¹ [http://www.ouest-france.fr/ofdernmin_-Fete-de-la-musique.-Annulee-a-Strasbourg-et-Mulhouse-a-cause-des-orages_6346-2089419-fils-tous_filDMA.Htm, cit. 11.09.2012].

¹² [http://www.liberation.fr/societe/2012/06/25/trois-enfants-a-l-hopital-a-cause-de-steaks-haches-contamines_828869, cit. 02.07.2012].

¹³ Voir Dubois (1994: 288) ou [http://66.46.185.79/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3815, cit. 11.09.2012].

¹⁴ [http://french.about.com/library/quotes/bl_quote_r.htm, cit. 11.09.2012].

¹⁵ [http://www.tripline.net/question/All%C3%B4,_est-ce-que_c'est_%C3%A0_cause_que_je_ne_poss%C3%A8de_pas_de_compte_facebook_que_je_suis_incapable_de_suivre_ma_fille_qui_voyage_au_Danemark___-4331502431061005B265CD89396125F1, cit. 11.09.2012].

¹⁶ Voir par exemple Grevisse et Goosse (2008 : 1322 – H3).

¹⁷ [http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/definition/pour_[1]/58854, cit. 15.11.2012].

Nous présentons dans le tableau ci-dessous les résultats de l'enquête effectuée le 7 décembre 2012 parmi 50 étudiants de l'Université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand. Il s'agissait uniquement d'étudiants d'origine française, dont le domaine d'étude était la linguistique française et la didactique du FLE. Les étudiants ont été priés de compléter 12 phrases par une préposition simple ou locution prépositive. Le but de l'enquête était de relever quelles prépositions semblent naturelles aux locuteurs natifs dans des contextes où à l'origine *grâce à* et *à cause de* étaient employés, mais ceci ne leur a pas été dévoilé lors de l'enquête.

N°	Phrase	Solutions proposées
1.	... (le) temps, tu oublieras. [Avec le/grâce au temps, tu oublieras.]	avec : 45 / grâce à : 1 / de : 1 / 0 : 3
2.	Paul a eu un accident ... son imprudence. [Paul a eu un accident à cause de son imprudence.]	à cause de : 33 / par : 7 / dû à : 3 / en raison de : 2 / à cause : 2 / pour : 1 / de par : 1 / d'où : 1
3.	Les cerises seront chères ... la pluie. [Les cerises seront chères à cause de la pluie ¹]	à cause de : 32 / avec : 8 / sous : 3 / sans : 2 / à cause : 1 / après : 1 / malgré : 1 / s'il y a de : 1 / 0 : 1
4.	Katie Holmes divorce ... la scientologie. [Katie Holmes divorce à cause de la scientologie ²]	de : 29 / à cause de : 16 / d'avec : 2 / à cause : 1 / avec : 1 / 0 : 1
5.	Ils sont partis ... toi. [Ils sont partis grâce à toi.] [Ils sont partis à cause de toi.]	sans : 22 / avec : 12 / à cause de : 4 / grâce à : 3 / devant : 3 / pour : 2 / chez : 2 / à cause : 1 / loin de : 1
6.	L'absentéisme au travail recule ... la crise. [L'absentéisme au travail recule grâce à la crise.]	avec : 20 / à cause de : 6 / malgré : 6 / grâce à : 5 / face à : 4 / à cause : 1 / en raison de : 1 / en face de : 1 / face : 1 / durant : 1 / depuis : 1 / selon : 1 / 0 : 2
7.	... la crise, le niveau de vie des Français a stagné en 2009. [À cause de la crise, le niveau de vie des Français a stagné en 2009.]	à cause de : 16 / avec : 16 / depuis : 8 / malgré : 3 / à cause : 1 / à cause à : 1 / pendant : 1 / durant : 1 / devant : 1 / avant : 1 / après : 1
8.	L'alcool tue, certes. Mais combien de personnes sont nées ... lui ? [L'alcool tue, certe[s]. Mais combien [de] personnes sont nées grâce à lui ? ³]	grâce à : 23 / avec : 11 / à cause de : 5 / grâce : 3 / avant : 2 / sans : 1 / après : 1 / de : 1 / par : 1 / dans : 1 / 0 : 1
9.	Jospin de retour en politique ... Hollande. [Jospin de retour en politique grâce à Hollande ⁴]	avec : 21 / grâce à : 13 / contre : 5 / face à : 4 / malgré : 2 / pour : 2 / derrière : 1 / aux côtés : 1 / 0 : 1
10.	... Apple, la Police peut désactiver vos portables lors des manifestations. [Grâce à Apple, la Police peut désactiver vos portables lors des manifestations ⁵]	grâce à : 26 / avec : 15 / à cause de : 2 / malgré : 2 / grâce : 1 / par : 1 / chez : 1 / selon : 1 / sur : 1
11.	Nous avons réussi ... son aide. [Nous avons réussi grâce à son aide.]	grâce à : 24 / avec : 13 / sans : 11 / grâce : 1 / par : 1
12.	... votre carte de fidélité, vous recevez chaque mois des invitations chez vous, par courrier ou par internet. [Grâce à votre carte de fidélité, vous recevez chaque mois des invitations chez vous, par courrier ou par internet. ⁶]	grâce à : 26 / avec : 23 / grâce : 1

¹⁸ [http://www.francetv.fr/info/video-les-cerises-seront-cheres-a-cause-de-la-pluie_104559.html, cit. 02.07.2012].

Dans la phrase no 1, 45 étudiants sur 50 avaient recours à la préposition simple *à*, un seul étudiant a opté pour *grâce à*. Dans les phrases n° 2, 3, 4, 5, 6 et 7, on rencontre *à cause* qui n'est pas suivi de la préposition *de*. Ce phénomène a été constaté auprès de 4 étudiants différents, dont 3 ont utilisé *à cause* une seule fois et 1 quatre fois même. Pour ce qui est de *grâce* utilisé sans *à*, ceci a été constaté dans les phrases n° 8, 10, 11 et 12. Cette tournure a été utilisée par 4 autres étudiants, dont 2 l'ont employée une seule fois et 2 d'entre eux deux fois. Il y a ensuite des phrases où il faut connaître le contexte au sens large pour que la préposition choisie corresponde à la réalité vécue, sinon on risque d'employer une préposition dont l'usage est grammaticalement correct dans la phrase en question, mais l'information fournie par cette phrase ne doit pas correspondre à la réalité quotidienne. C'est le cas des phrases n° 4 (Katie Holmes a décidé de divorcer, car son mari, Tom Cruise, est scientologue) ou n° 9 (Jospin retourne en politique en effet grâce à Hollande, pas en tant que son adversaire ou pour un autre motif). Par contre, le contexte de certaines phrases était assez libre – il s'agit des phrases n° 5 et 11. À propos des phrases n° 3, 6, 7 et 8, il fallait bien réfléchir à l'information pragmatique fournie (à titre d'exemple, dans n° 6, le fait que l'absentéisme recule est positif ; dans n° 8, la première phrase énonce une information négative et la conjonction *mais* dans la deuxième phrase introduit une opposition, donc une information positive). L'information procurée par la phrase n° 10 peut paraître conflictuelle (le fait de désactiver un portable peut être considéré comme positif aussi bien que négatif). Les résultats obtenus pour la phrase n° 12 s'annoncent parmi les plus clairs en raison de la connaissance du contexte au sens large (de telles informations font partie de notre quotidien).

4. Quelques éléments de comparaison avec le tchèque

Dans la traduction, les locutions prépositives *grâce à* et *à cause de* évoquent les équivalents tchèques *díky* (y compris sa variante *dík*) et *kvůli*. Pour ce qui est de l'anglais, il s'agira des termes *thanks to* et *because of* (*grâce à votre aide – thanks to your help ; à cause de la pluie – because of the rain*).

Avant de cibler de plus près les deux prépositions tchèques, rappelons quelques caractéristiques générales de la classe prépositionnelle tchèque en tant que telle, basées particulièrement sur les œuvres de Komárek et al. (1986), Grepl et al. (1997) et Šaur (2004).

Le tchèque, de même que l'anglais, ne connaît pas la notion de locution prépositive. Il distingue les prépositions propres²⁴ et les prépositions impropres²⁵. Les prépositions propres sont souvent monosyllabiques (par exemple *s* ou *za*) et les procédés de leur formation sont inconnus ; il s'agit de vieilles unités monosyllabiques n'ayant qu'une fonction prépositionnelle. Les prépositions impropres sont, par contre, issues de différentes parties du

¹⁹ [<http://www.20min.ch/ro/entertainment/people/story/19431841>, cit. 02.07.2012].

²⁰ [<http://www.facebook.com/pages/Lalcool-tue-certe-Mais-combien-personnes-sont-n%C3%A9es-gr%C3%A2ce-%C3%A0-lui-/368965093846>, cit. 03.09.2012].

²¹ [<http://www.lefigaro.fr/politique/2012/07/16/01002-20120716ARTFIG00513-jospin-de-retour-en-politique-grace-a-hollande.php>, cit. 03.09.2012].

²² [<http://lejournaldusiecle.com/2012/09/05/grace-a-apple-la-police-peut-desactiver-vos-portables-lors-des-manifestations/>, cit. 05.12.2012].

²³ Dépliant Yves Rocher.

²⁴ [Předložky původní, vlastní, primární].

²⁵ [Předložky nepůvodní, nevlastní, sekundární].

discours telles que substantifs (c'est le cas de *díky* et de *kvůli*), adverbes, verbes et pronoms. Elles sont tantôt polysyllabiques (comme le sont *díky* et *kvůli*), tantôt composées de plusieurs mots (par exemple *v průběhu* ou *se zřetelem k*). La catégorie des prépositions propres est fermée, alors que celle des prépositions impropres est ouverte²⁶. Contrairement aux prépositions propres, la plupart des prépositions impropres se construisent avec un seul cas (c'est également le cas de *díky* et de *kvůli*). Les prépositions propres sont polysémiques, alors que les prépositions impropres sont souvent monosémiques. Les prépositions impropres sont typiques du style spécialisé et un certain nombre d'entre elles appartiennent au registre littéraire (mais ceci n'est pas le cas de *díky* et de *kvůli*). En comparaison avec les prépositions propres dont le sens est souvent général, non-différencié, les prépositions impropres ont fréquemment un sens plus spécifique.

La préposition impropre *díky* (et sa variante *dík*) s'est formée par le figement du cas indirect non-prépositionnel *díky* (du substantif *díky*). Le figement du cas indirect prépositionnel *k vůli*, composé de la préposition propre *k* et du substantif *vůle* et fonctionnant d'abord en tant qu'adverbe, a donné naissance à la préposition impropre *kvůli*. C'est pourquoi Komárek et al. (1986: 204) utilisent les termes « předložka desubstantivní » et « předložka transadverbiální », qui mettent en avant l'origine nominale de *díky* et le caractère adverbial de *kvůli*.

Le terme *díky* connaît plusieurs sous-catégorisations morphosyntaxiques en tchèque contemporain. Il peut être identifié comme substantif (sous la forme de *dík* au nominatif singulier et *díky* au nominatif pluriel), préposition impropre et particule marquant la politesse (*díky, doktore* ou *díky za pomoc*). Rappelons également l'existence de la particule marquant l'attitude *bohudík/bohudíky*.

Les prépositions *díky* et *kvůli*, de même que *grâce à* et *à cause de*, ne connaissent que des emplois abstraits. Elles se construisent avec le datif. Pourtant, les constructions avec le génitif, comme par exemple *díky toho, kvůli toho* ou *kvůli té televize* au lieu de *díky tomu, kvůli tomu* ou *kvůli té televizi*, ne sont pas rares dans le parler, bien qu'elles ne soient pas considérées comme grammaticalement correctes.

Díky et *kvůli* marquent les relations causales et consécutives, *kvůli* désigne également les relations finales.

De même que *grâce à* et *à cause de*, *díky* et *kvůli* s'utilisent dans l'expression de la cause impliquant une idée positive dans le premier cas ou négative dans le dernier :

Dotace na opravy paneláků jsou díky krizi štědrější.²⁷
Hrady a zámky zejí letos prázdnou, lidé kvůli krizi šetří na vstupném.²⁸

Comme mentionné ci-dessus, *kvůli* sert également à marquer le but :

Přišla jsem kvůli Aleně.

Cette phrase peut être réécrite en utilisant la conjonction *aby*, par exemple :

Přišla jsem, abych pomohla Aleně.

²⁶ „Jedním z příznačných rysů současného vývoje češtiny je neobvyklý početní růst sekundárních předložek i kvalitativní změny v rámci těchto předložek“ (Komárek et al., 1986 : 203).

²⁷ [<http://www.penize.cz/dotace-na-bydleni/50089-dotace-na-opravy-panelaku-jsou-diky-krizi-stedrejsi>, cit. 28.09.2012].

²⁸ [<http://www.novinky.cz/domaci/204420-hrady-a-zamky-zeji-letos-prazdnou-lide-kvuli-krizi-setri-na-vstupnem.html>, cit. 28.09.2012].

Tandis que l'Institut de langue tchèque de l'Académie des sciences de la République tchèque ne recommande pas, dans « Internetová jazyková příručka », l'emploi de *díky* dans les énoncés négatifs²⁹, Komárek et al. (1986 : 207) évoquent la perte du sens lexical originel de cette préposition. Or, certains locuteurs tchèques ne distinguent pas, avant tout dans le parler, l'idée positive et l'idée négative lors de l'emploi de ces deux prépositions. *Díky* se voit ainsi « fréquemment » utilisé dans l'expression de la cause impliquant l'idée d'un résultat négatif et, inversement, *kvůli* est quelquefois employé pour marquer un résultat positif (un tel phénomène pourrait s'observer en français pour *grâce à* et *à cause de*). Nous pouvons l'illustrer par de nombreux exemples dont la majorité a été entendue à la télévision :

*Máslo jsem dala do kaše díky ním, protože máslo do kaše vůbec nedávám.*³⁰

*Zasedla si na něj díky tomu, že jsem ho bránila.*³¹

*Zpěvák si musel dát od hraní a zpívání tři měsíce nedobrovolnou pauzu, a to díky zdravotním problémům.*³²

*Tentokrát se šíří panika díky internetu neobvyklou rychlostí.*³³

*A. V. zmizel díky soukromým problémům.*³⁴

*O tři práce už jsem přišla díky němu.*³⁵

*Kriminálník, díky tobě.*³⁶

*Chtěl se usmířit. Díky tvému bráchovi tu šanci nemáme.*³⁷

*Požár vznikl díky manipulaci se zápalnou látkou.*³⁸

*Mohl za to odhalený doping, díky kterému Diego dostal patnáctiměsíční distanc.*³⁹

*Jenže v roce 2007 byla na Wimbledonu pozitivně testována na kokain, díky čemuž dostala dvouletý zákaz hrát tenis a svou hvězdnou kariéru definitivně ukončila.*⁴⁰

*Dík těm vraždám se necítí nikdo bezpečný.*⁴¹

*Vaši synové byli zabití před dvěma lety dík opilému řidiči.*⁴²

*Vždyť kvůli vám žije.*⁴³

*Letos v dubnu byl zapsán do České knihy rekordů kvůli vysokému počtu jeho vysokoškolských titulů.*⁴⁴

5. Conclusion

Au cours de son évolution, le français a créé une multitude de locutions prépositives. Celles-ci ont supplanté, dans de nombreux cas, des prépositions simples, lorsque ces dernières ont perdu leur expressivité en étendant leur domaine d'usage. Cependant, une tendance

²⁹ [http://prirucka.ujc.cas.cz/?id=d%C3%ADky_1, cit. 14.10.2012].

³⁰ [Prostřeno, TV Prima family, cit. juin 2011].

³¹ Énoncé entendu lors d'une conversation.

³² [Zprávy, TV Prima family, cit. 06.07.2011].

³³ [Zprávy, TV Nova, cit. 10.07.2011].

³⁴ [Krimi plus, TV Prima family, cit. 16.09.2011].

³⁵ [Zprávy, TV Prima family, cit. 02.10.2011].

³⁶ [Cesty domů, TV Prima family, cit. 12.10.2011].

³⁷ [Cesty domů, TV Prima family, cit. 24.10.2011].

³⁸ [Zprávy, TV Prima family, cit. 12.07.2012].

³⁹ [<http://www.novinky.cz/zena/styl/282610-nejvetsi-pady-slavnych-sportovnich-hvezd.html>], cit. 11.11.2012].

⁴⁰ [<http://www.novinky.cz/zena/styl/282610-nejvetsi-pady-slavnych-sportovnich-hvezd.html>], cit. 11.11.2012].

⁴¹ [Myšlenky zločince, TV Prima family, cit. 07.07.2011].

⁴² [Myšlenky zločince, TV Prima family, cit. 16.08.2011].

⁴³ [Cesty domů, TV Prima family, cit. juin 2011].

⁴⁴ [<http://www.novinky.cz/domaci/281500-v-zastupitelstvu-vysociny-zasedne-majitel-rekordniho-poctu-vysoko-skolskych-titul.html>], cit. 14.10.2012].

opposée peut également s'observer. Dans certains cas, le français revient à la préposition simple concrète, dans d'autres, le français tend à réduire la locution prépositive à son élément descriptif⁴⁵. Voici deux exemples obtenus lors de notre enquête :

*Paul a eu un accident à cause son imprudence.
L'alcool tue, certes. Mais combien de personnes sont nées grâce lui?*

Plusieurs parallèles peuvent s'observer entre la catégorie des locutions prépositives françaises et celle des prépositions impropres tchèques dont par exemple leur productivité ou leur expressivité face aux prépositions simples ou aux prépositions propres. Les locutions *grâce à* et *à cause de* et leurs équivalents tchèques *díky* et *kvůli* expriment entre autres une valeur causale, mais avec des nuances différentes : *grâce à* et *díky* impliquent des circonstances favorables, alors que *à cause de* et *kvůli* des circonstances défavorables. Cette différence est parfois négligée par les locuteurs des deux langues.

Résumé. *Díky krizi nebo kvůli krizi?* Příspěvek se zabývá obecnou charakteristikou předložkových sousloví ve francouzštině a zaměřuje se přitom na výrazy *grâce à* a *à cause de*. Poté se věnuje jejich českým ekvivalentům, předložkám nevlastním *díky* a *kvůli*. V neposlední řadě též stručně porovnává situaci v obou jazycích.

Bibliographie

- ADLER, Silvia (2001), "Les locutions prépositives : questions de méthodologie et de définition", in : *Travaux de linguistique 42–43*, Bruxelles : De Boeck Université, 157 - 170.
- CADIOT, Pierre (1997), *Les Prépositions abstraites en français*, Paris : Armand Colin/Masson.
- CERVONI, Jean (1991), *La Préposition – étude sémantique et pragmatique*, Paris – Louvain-la-Neuve : Dogue, E. Munksgaard.
- CAMPRUBI, Michel (1997), "Les locutions prépositives dans une approche contrastive", *Faits de langues*, n° 9, vol. 5, Persée, 185-192. [<http://www.persee.fr>].
- DUBOIS, Jean (sdr., 1994), *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Larousse.
- GREPL, Miroslav et al. (1997), *Příruční mluvnice češtiny*, Praha : Nakladatelství Lidové noviny.
- GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André (2008), *Le Bon usage*, 14^e éd., Bruxelles : De Boeck & Larcier s. a.
- JAEGGI, Adolphe (1956), *Le Rôle de la préposition et de la locution prépositive dans les rapports abstraits en français moderne*, Berne : Francke.
- JOUETTE, André (1993), *Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite*, Paris : Le Robert.
- KOMÁREK, Miroslav, et al. (1986), *Mluvnice češtiny (2) Tvarosloví*, Praha : Academia.
- La Nouvelle plume*, N° 14, décembre 2012.
- MARTINET, André (sdr., 1979), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris : Didier.
- MELIS, Ludo (2003), *La Préposition en français*, Paris : Éditions Ophrys.
- MOIGNET, Gérard (1981), *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- REY, Alain (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert.
- ŠAUR, Vladimír (2004), *Pravidla českého pravopisu s výkladem mluvnice*, Praha : Ottovo nakladatelství.

⁴⁵ Voir Jaeggi (1956 : 163).

Sitographie

[<http://www.fairyteils.net/>].
[<http://www.languefrancaise.net/>].
[<http://www.capital.fr/>].
[<http://www.wk-rh.fr/>].
[<http://www.laprovence.com/>].
[<http://www.ouest-france.fr/>].
[<http://www.liberation.fr/>].
[http://66.46.185.79/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3815].
[<http://french.about.com/>].
[<http://www.tripline.net/>].
[<http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/>].
[<http://www.francetv.fr/>].
[<http://www.20min.ch/>].
[<http://www.facebook.com/>].
[<http://www.lefigaro.fr/>].
[<http://lejournaldusiecle.com/>].
[<http://www.penize.cz/>].
[<http://www.novinky.cz/>].
[<http://prirucka.ujc.cas.cz/>].

Iva Dedková

Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Ostravská univerzita v Ostravě
Reální 5
CZ-701 03 OSTRAVA 2
République tchèque

LA PRÉSENCE DES MOTS TRONQUÉS DANS DES DICTIONNAIRES FRANÇAIS – ÉTUDE STATISTIQUE

Radka Fridrichová
Université de Bohême de l'Ouest à Plzeň, Faculté de Pédagogie

rfridrichova@seznam.cz

Résumé. L'article présente les résultats de la recherche statistique dans des dictionnaires français qui a été effectuée lors de ma thèse de doctorat portant sur la troncation dans le français contemporain. Il s'intéresse non seulement aux dictionnaires généraux, mais aussi aux dictionnaires spécialisés qui comportent fréquemment le phénomène en question – la troncation. Après cette recherche, nous sommes en mesure de constater comment la troncation et ses procédés d'accompagnement (le verlan, la resuffixation) sont enracinés dans le corpus métalinguistique.

Mots clés. Dictionnaires français. *Le Petit Robert*. Étude statistique. Troncation. Abréviation. Corpus métalinguistique.

Abstract. **Presence of clipped words in French dictionaries – statistical study.** The article presents results of the statistical research that has been presented in my doctoral thesis which focuses on clipped words in contemporary French. It addresses not only common dictionaries, but especially dictionaries where clipping, the phenomenon in question, is included. After this research, we are able to observe how clipping and associated processes are rooted in the metalinguistic corpus.

Keywords. French dictionaries. *Le Petit Robert*. Statistical study. Clipped words. Clipping. Metalinguistic corpus.

1. Introduction

Lors de notre recherche de doctorat sur les troncations dans le français contemporain, nous avons effectué une étude statistique dans des dictionnaires français pour pouvoir découvrir si et/ou de quelle manière le phénomène de la troncation est enraciné dans le français contemporain et savoir quelle est son évolution dans ces dernières années, quels sont les procédés les plus répandus et quelle place elle occupe en effet dans les dictionnaires.

2. Présentation des dictionnaires concernés

Pour cette partie du travail, nous avons puisé des informations dans l'ouvrage de Groud et Serna qui porte sur la troncation et qui comporte de même une partie de la recherche sur la troncation dans *Le Petit Robert*. Or, nous avons élargi notre recherche sur les dictionnaires *Larousse et Hachette*.

Tout d'abord, nous avons comparé les trois éditions du *Petit Robert (PR)*. Pour l'échantillon de notre recherche, nous avons choisi, en suivant le modèle de Groud et Serna, la lettre « C », qui forme avec la lettre « P », la tranche la plus volumineuse de ce dictionnaire, elle compte à peu près 250 pages. Après, nous avons comparé les résultats du PR avec d'autres grandes éditions (*Dictionnaire Hachette encyclopédique* et *Le Petit Larousse*). Enfin, pour mesurer la troncation du côté sociolinguistique, nous nous sommes servie du dictionnaire du français contemporain des cités *Comment tu tchatches !* de Jean-Pierre Goudaillier, et des dictionnaires de l'argot et des néologismes. Nous avons gardé tous les mots qui sont formés à l'aide de troncation, même si le procédé de création de ces mots a été parfois plus compliqué, notamment pour ceux qui contiennent d'autres procédés comme la verlanisation ainsi que la resuffixation.

Le choix du PR ressort de l'affirmation de Groud et Serna : « *De tous les dictionnaires de langue en un volume, c'est celui qui est traditionnellement le plus ouvert aux innovations et qui offre le traitement du lexique le plus complet, permettant ainsi le mieux percevoir tout changement de statut* » (Groud, Serna, 1993 : XXI).

En outre, pour soutenir l'affirmation que le PR traite le lexique le plus complet, nous avons comparé les résultats du PR avec ceux du *Larousse* et d'*Hachette*.

Le choix du dictionnaire *Comment tu tchatches !* vient du fait que, du côté sociologique de la troncation, un des premiers et des plus importants milieux est celui des marginaux. Pour témoigner que la troncation peut avoir des faces très diverses (contrairement aux troncats ancrés dans les grands dictionnaires qui naissent le plus souvent d'une simple apocope ou aphérèse) dans le processus de la création de mots nouveaux, nous avons opté pour cet ouvrage qui est un dictionnaire récent et unique dans ce domaine.

Pour illustrer d'autres domaines, nous avons opté pour le *Dictionnaire de l'argot* et le dictionnaire des *Mots nouveaux apparus depuis 1985* qui correspondent aux côtés argotiques et néologiques de la troncation.

3. Présentations des résultats – Le Petit Robert, Larousse, Hachette

Comme nous l'avons déjà évoqué ci-dessus, nous avons fait une comparaison des données de la lettre « C » des éditions 1966, 1996 et 2009 du *Petit Robert*. Nous avons exclu de notre recherche les unités graphiques binaires et les unités liées par un trait d'union comme *le croque(-monsieur)*. En revanche, nous avons inclus les troncations avec des suffixes poput

lares, p. ex. : (*crado*, *cradingue*, etc.), les troncats formés à l'aide de l'ellipse, les mots d'origine étrangère (*cab*) et le mot *catin* (provenant de *Catherine*). Ces deux derniers sont, au contraire, éliminés du corpus de Groud et Serna. Nous ne partageons pas leur avis parce que, si un mot fait partie d'une langue, il faut en tenir compte même s'il est d'origine étrangère, surtout que l'anglais joue aujourd'hui un rôle important et commence à s'incorporer dans le langage, tout comme dans les dictionnaires. Certainement, ce qui compte pour notre recherche, c'est que le mot soit tronqué, peu importe si c'est la langue d'origine/étrangère qui l'utilise.

Le Petit Robert de 1966 (PR66) compte 33 mots formés à l'aide de troncation :

PR66

Cab (cabriolet), *cabot* (caporal), *cabot* (cabotin), *caf'conc'* (cafés concerts), *calva* (calvados), *came* (camelote), *car* (autocar), *char(re)* (charriage), *chinese-toque* (chinois), *Catho* (par ellipse → Institut catholique), *catin* (Catherine), *cétone* (acétone), *château* (châteaubriant), *chromo* (chromolithographie), *chrono* (chronomètre), *ciné* (cinéma), *cinéma* (cinématographe), *cipal* (par ellipse → soldat de la garde municipale de Paris), *clauastro* (claustrophobe, claustrophobie) *coco* (cocaïne), *coco* (communiste), *collabo* (collaborateur), *colon* (colonel), *combine* (combinaison), *compo* (composition), *condo* (condominium), *coopé* (coopérative), *costard* (costume), *cré* (sacré), *crevard* (crevé), *crobard* (croquis), *croco* (par ellipse → peau de crocodile traitée), *cycliste* (bicycliste).

Le Petit Robert de 1996 (PR96) compte déjà 57 mots formés par troncation, en effet les mêmes qu'en 1966, sauf *coopé* qui a disparu, plus 29 troncats nouveaux. Ces derniers sont présentés ci-dessous :

PR96

Cafèt' (cafétéria), *caldoche* (calédonien, blanc de la Nouvelle-Calédonie), *cantoche* (cantine), *cap* (capable), *capiston* (capitaine), *cardio* (cardiologie), *cata* (catastrophe), *caté* (catéchisme), *certif* (par ellipse → certificat d'études primaires), *champ* (champagne), *charlot* (Charles), *chimio* (chimiothérapie), *chipo* (chipolatas), *chômeu* (chômage), *chourer* (chouraver), *chti* (chtimi), *cinoche* (cinéma), *clandé* (par ellipse → maison de prostitution clandestine), *coke* (cocaïne), *colo* (colonie de vacances), *compil* (compilation), *Cour de cass'* (Cour de cassation), *crade* (crasseux), *crado* (crasseux), *cracra* (crasseux), *cradingue* (crasseux), *cradoque* (crasseux), *craspec* (crasseux), *Crim(e)* (par ellipse → la Brigade criminelle).

Nous pouvons observer que tous les mots cités ci-dessus font partie des substantifs ou des adjectifs, aucune autre catégorie grammaticale ne s'est révélée.

Comme nous l'avons déjà constaté, la plupart des mots tronqués proviennent de l'apocope. Pour confirmer cette affirmation, nous avons analysé tous les troncats relevés et nous les avons mis dans un tableau selon leur procédé de création.

Nous distinguons les procédés : apocope, aphérèse, ellipse accompagnée d'une apocope, ellipse accompagnée d'une aphérèse, resuffixation après une troncation, troncation avec le redoublement hypocoristique, résumés dans le tableau n° 1.

Tableau n° 1 : Récapitulation des résultats (PR66 + PR96)

Procédés de création	Nombre de données
<i>Apocope</i>	32
<i>Aphérèse</i>	4
<i>Ellipse + apocope</i>	5
<i>Ellipse + aphérèse</i>	1
<i>Troncation + resuffixation</i>	17
<i>Troncation avec redoublement hypocoristique</i>	3
Total	62

Au vu de ce tableau, nous pouvons confirmer que la troncation par apocope est le phénomène le plus employé dans le processus de la troncation, ensuite c'est la troncation (dans tous les cas il s'agissait de l'apocope) suivie de resuffixation qui occupe un rang assez important. Ce fait est surtout donné par de nombreux mots venus du mot *crasseux* (au total, il y en a 5 *cradingue, cradoque, craspec, crade, crado*). L'ellipse accompagnée de l'apocope et de l'aphérèse ont obtenu presque le même nombre de mots. Enfin, la troncation avec le redoublement hypocoristique et l'ellipse suivie de l'aphérèse comptent des résultats bien moins importants.

En dernier lieu, nous avons consulté la lettre « C » du *Petit Robert* de 2009 (PRE09), il comporte déjà 79 mots nouveaux formés par troncation, 60 mots sont les mêmes qu'en 1996 et un mot a disparu (*Cour de cass'*), cela signifie qu'il y a 19 nouvelles créations. Ces dernières sont présentées ci-dessous :

PRE09

Calcif (caleçon), *calmos* (calmement), *chichon* (haschisch), *comme d'hab* (comme d'habitude), *clando* (clandestin), *clim* (climatisation), *clito* (clitoris), *cælio* (cœlioscopie), *collec* (collection), *coloc* (colocataire), *com* (commission), *com* (communication), *combo* (combinaison ou combinaison en anglais), *compta* (comptabilité), *congélo* (congélateur), *conso* (consommation), *crobard* (croquis), *cubi* (cubitain), *cyclo* (cyclomoteur).

Ces données nous laissent voir qu'une nouvelle catégorie grammaticale s'est présentée et c'est de l'adverbe pour *calmos* et *comme d'hab*.

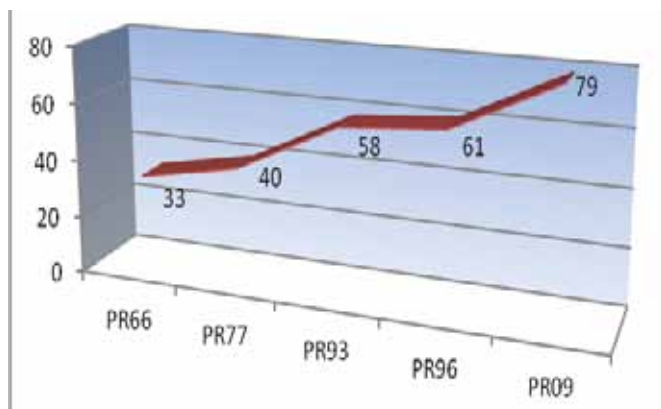
En suivant la liste des mots qui sont ressortis de notre recherche, nous pouvons également constater que dans la plupart des cas, ces mots étaient formés grâce à l'apocope et l'apocope suivie de resuffixation. Le tableau n° 2 résume les résultats du PRE09.

Tableau n° 2 : Récapitulation des résultats (PRE09)

Procédés de création	Nombre de données
<i>Apocope</i>	43
<i>Aphérèse</i>	4
<i>Ellipse + apocope</i>	5
<i>Ellipse + aphérèse</i>	1
<i>Troncation + resuffixation</i>	22
<i>Troncation avec redoublement hypocoristique</i>	3
<i>Verlan + apocope + resuffixation</i>	1
Total	79

Par rapport au tableau n° 1 qui résulte des entrées de *PR66* et *PR96*, le tableau n° 2 contient un nouveau procédé – le verlan avec l’apocope et la resuffixation (*chichon*). En effet, les mots nouveaux, qui sont apparus dans le *PRE09*, n’étaient formés qu’à partir de trois procédés : apocope (13), apocope avec resuffixation (15) et verlan + apocope + resuffixation (1). Le nombre de données est cité entre parenthèses. Les mots, qui sont créés grâce aux troncations et qui se montrent dans le *PRE09*, sont à 55% formés par apocope. Dans le *PR66+96*, le pourcentage était de 3% plus bas, soit 52%, la deuxième forme la plus employée était l’apocope avec resuffixation. Pour le *PRE09* c’est 28% et pour le *PR66+96* c’est 27%. Les autres chiffres restent presque invariables, c’est plutôt le pourcentage qui change par rapport au résultat total.

Enfin, nous avons consulté les résultats de la recherche du *Petit Robert* effectuée par les linguistes Groud et Serna (Groud, Serna, 1993 : XX–XXI). Nous avons croisé les résultats pour pouvoir marquer la tendance de la troncation qui est sans doute croissante, comme nous pouvons le suivre dans le graphique n° 1.

Graphique n° 1 : Évolution de la troncation dans *Le Petit Robert*

Les entrées de 1977 et de 1993 sont empruntées de l'ouvrage Groud et Serna. Pour 1977, c'est 36 items et pour l'édition de 1993, cela représente 53 items¹. Les données des éditions 1966, 1996 et 2009 viennent de notre propre recherche avec un nombre croissant. Nous pouvons noter qu'en 1966, nous avons compté 33 items, en 1996, 61 items et en 2009, il y en a déjà 79.

En somme, la troncation est un phénomène qui se répand de manière importante, il influence le français contemporain et s'ancre dans ses structures.

Pour aller plus loin et vérifier cette dernière constatation, nous vérifions les mots repérés dans *Le Petit Robert* dans d'autres dictionnaires, notamment dans le *Dictionnaire Hachette encyclopédique* publié en 2000 (DHE00) et *Le Petit Larousse* daté de 2009 (PL09). Dans les éditions du *Petit Robert* de 1966 et 1996, nous avons compté 57 lexèmes formés par troncation. Nous les avons recherchés dans le DHE00 et nous en concluons qu'il n'en compte que 20 (*cab, cabot, caf'conc', caldoche, calva, car, catin, cétone, chourer, chrono, ciné, cinoche, cinéma, coke, collabo, colon, condo, croco, cuti et cycliste*). *Le Petit Robert 2009* rassemble déjà 74 mots tronqués, nous les avons maintenus dans le PL09. Par rapport au DHE00, le PL09 est plus ouvert aux troncats. En ce qui concerne les éditions 1966 et 1996, il en compte 32 sur 57 (*cab, cabot, cabot, caldoche, calva, came, car, cétone, chimio, chourer, chromo, chrono, chti, ciné, cinoche, cinéma, clandé, coco, coke, coco, collabo, colo, compil, condo, crade, crado, cracra, cradingue, croco, cuti cycliste*) et pour les nouvelles créations de l'édition de 2009 du PR, PL09 en compte 5 sur 19 (*calcif, clim, combo, congélo, crobard*).

Ici, il nous paraît opportun de noter que la présentation des abrégés dans les dictionnaires n'est pas unanime. Il se peut qu'ils soient relégués quelque part dans l'article du mot entier. Parfois, ils ont leur propre article même avec leur propre définition. Nous n'avons compté qu'un seul troncat qui a complètement remplacé le mot complet, c'est le cas du *cycliste*. Dans ce contexte, il est indispensable de signaler que la troncation (ou l'abréviation en général) se trouve, dans un certain sens, en concurrence avec les mots complets, à savoir, plus les raccourcis sont utilisés, plus ils assument la fonction des mots complets et deviennent égaux.

Pour résumer, nous estimons donc que, suite à notre petite recherche, les dictionnaires du français sont ouverts à la troncation et ses différents modes de formation. Cependant, *Le Petit Robert* semble plus ouvert à ce procédé de création de mots nouveaux, il les actualise et il les traite de manière très complexe par rapport aux autres éditions telles que *Le Petit Larousse* ou le *Dictionnaire Hachette encyclopédique*.

4. Dictionnaire du français contemporain des cités

Pour montrer, disons « le côté extrême » mais néanmoins un des côtés d'où la troncation provient, nous avons consulté le *Dictionnaire du français contemporain des cités – Comment tu tchatches ! (CTT)*.

¹ Nous avons compté dans les résultats les mots formés grâce à la resuffixation argotique qui sont exclu de la recherche de Groud et Serna.

La troncation est, entre autres, un phénomène motivé par les différentes couches sociales, telles que celles des professionnels, des scolaires et des marginaux qui permet d'économiser le temps et l'espace lors de la communication. Bien sûr, d'autres facteurs l'influencent et se révèlent pendant sa production.

Les derniers groupes sociaux cités ci-dessus sont devenus l'objet de notre recherche qui est basée sur l'analyse des mots tronqués du dictionnaire en question (*CTT*). Rappelons que nous avons pris en compte tous les mots qui sont formés grâce à la troncation dans n'importe quelle phase du procédé de leur création.

Avant d'avoir analysé le dictionnaire *CTT*, nous avons formulé quelques hypothèses de départ. Vu que le français des cités utilise assez souvent le verlan dans ses discours, nous estimons que les mots tronqués (dans la plupart des cas apocopés) naîtront du verlan ou à l'inverse, les troncats seront encore verlanisés. La resuffixation après troncation (apocope) connaît également un grand succès et même l'aphérèse sera plus présente.

Dans notre analyse, nous n'avons pas pris en compte les unités graphiques binaires (sauf si l'on enlève une de ces unités qui est ensuite tronquée comme *le fromage blanc* qui s'abrège en *from* ou, si l'on tronque un de ces mots *nuit gravement* devient *nuit grave*).

Nous avons reparti tous les mots dans un tableau selon leur procédé de création pour pouvoir les comparer et savoir quelle forme de création à l'aide de troncation est la plus répandue dans le français des cités. Par la suite, nous avons obtenu 19 procédés différents qui sont récapitulés dans le tableau n° 3.

Tableau n° 3 : Répartition des procédés de création à l'aide de troncation (*Comment tu tchatches !*)

Procédés de création	Les mots révélés	Nombre de données
<i>Apocope</i>	<i>assoc, bask, biz, bona, boug, bourge, chourer, comme d'hab, coy, dèg, faf, flag, fra, from, galer, garo, go, hach, héro, kro, larf, lèz, lique, mino, nèg, niac, nuit grave, pète, picaille, pit, pouc, présu, ringue, roum, séropo, skin, stup, taf, tox, trav</i>	40
<i>Apocope + resuffixation</i>	<i>artiche, braquos, cailleux, clandos, couillav, crévard, damoche, fillase, homy, maroco, matos, miché, négro, pakos, papelard, pétos, pourav(e), talbin</i>	18
<i>Apocope + redoublement</i>	<i>blonblon, popo, coco</i>	3
<i>Apocope + resuffixation + apherèse</i>	<i>cart, mercho</i>	2
<i>Apocope + resuffixation + verlan</i>	<i>cobra</i>	1

Apocope + modification phonétique	<i>faf</i>	1
Apocope + verlan + apocope	<i>neusk</i>	1
Aphérèse	<i>blème, chirer, coy, dwich, fan, gine, graîneux, leur, nouche, ouète, pouiller, rien, squ(e)tte, tasse, timal, touzeur, vail, vec, zien</i>	19
Aphérèse + verlan	<i>cianri</i>	1
Aphérèse + redoublement	<i>dicdic, fanfan, gengen, leurleur, nénéte, zinzin</i>	6
Verlan + apocope	<i>bab, beu, brelic, charcl', dèk, dèp, djig, fèch, geb, ginfr, gov, keul, kistpa, lops, manès, mèf, meuf, minch, noich, painc, pauch, quène, renps, reuf, seub, seuf, skeud, stonb, tainp, tanj (tange), tchèb, tèc, teub, teuf, teup, teusch, teush, tlaz, trom, turve veugr, vourde, yeucs, yeuve, zeub, barge</i>	46
Verlan + apocope+ resuffixation	<i>chichon, garo, rabzouille, reunous, taspèche</i>	5
Verlan + apocope + redoublement	<i>beubeu, gebgeb</i>	2
Verlan + aphérèse	<i>up</i>	1
Apocope + aphérèse	<i>dic</i>	1
Apocope + aphérèse + redoublement	<i>dicdic</i>	1
Deux possibilités (aphérèse ou verlan + apocope)	<i>caille, cil, gol, ket, ness, stoc, teille, zesse, zic, zon</i>	10
Deux possibilités (apocope ou verlan + aphérèse)	<i>pet</i>	1
Deux possibilités (aphérèse + redoublement ou verlan + apocope + redoublement)	<i>caincain, ziczic, zonzon</i>	3
Total		162

Dans notre corpus, il y a des mots dont l'origine s'explique par deux procédés et leurs mots d'origine sont également différents. C'est pourquoi nous les avons comptés deux fois. C'est le cas des mots *garo* et *coy*. *Garo* peut être l'aphérèse de l'espagnol *cigaro* ou il peut s'agir d'une forme plus complexe – le verlan suivi de troncation et de resuffixation du mot *cigarette*. Le mot *coy* s'explique soit par l'aphérèse de *McCoy* soit par l'apocope de *coyotte*.

Par curiosité, nous avons tenté de rechercher tous les mots cités ci-dessus dans *Le Petit Robert 2009 (PRE09)* pour savoir lesquels parmi eux figurent déjà dans le français, disons, standard. Voici les mots aperçus dans le *PRE09*, il en compte 22, soit environ 14% des mots du *Comment tu tchatches !* : *assoce, barge, blème, bourge, chichon, clando(s), chourer, coco, comme d'hab, crévard, faf (fascite), fillasse, flag, hach, héro, matos, meuf, négro, séropo, skin, taf et teuf*.

En outre, nous avons repéré dans le *PRE09* les vocables tels que *papelard, négro, nénette, pet* et *fan*. Mais l'origine de ces derniers était différente du dictionnaire *Comment tu tchatches !*. C'est la raison pour laquelle nous les avons éliminés de notre liste. Par exemple, le mot *papelard* vient de *papeler* et non de *papier*, *fan* est dans le *PRE09* présenté en tant que l'apocope de *fantastic, nénette* vient de *comprenette*, etc. Nous avons remarqué une autre curiosité, tandis que le *PRE09* cite l'aphérèse du mot américain, alors *ricain*, le dictionnaire *Comment tu tchatches !* n'indique que le verlan de ce mot – *caïnri*. Ce dernier ne faisait pas partie de notre énumération.

Nous pouvons d'abord signaler que c'est le verlan suivi de l'apocope qui occupe le premier rang avec 30%, ce qui confirme notre hypothèse formulée au début de ce chapitre. La deuxième place est consacrée à la simple apocope, elle détient 26% et la troisième forme la plus employée est l'apocope avec resuffixation et la simple aphérèse, l'une compte 11%, l'autre 12%. Le nombre encore considérable, qui est de 7%, est représenté par le procédé qui permet deux moyens de création, c'est-à-dire soit la simple aphérèse soit le verlan suivi de l'apocope. Avec 4%, c'est l'aphérèse avec le redoublement hypocoristique et 3% reste pour le verlan + apocope + resuffixation. Les autres procédés ont reçu entre 1% et 2%.

En revenant aux résultats du *Petit Robert* et en les comparant avec ceux du dictionnaire *Comment tu tchatches !*, nous nous apercevons que dans le *PR* c'est l'apocope qui est la création la plus utilisée, alors que le *CTT* préfère le verlan suivi de l'apocope et il compte la simple apocope au deuxième rang. Ces résultats s'expliquent par la plus grande fréquence du verlan (et d'autres codages langagiers) dans les structures argotiques du langage des cités ce qui est, en revanche, un phénomène moins répandu dans la langue courante, préférant les codes plus facilement déchiffrables. Pareillement, l'apocope avec resuffixation et aphérèse occupent dans le *CCT* la troisième place et dans le *PR*, l'apocope avec resuffixation est la deuxième forme la plus employée. À l'inverse, le phénomène de l'aphérèse reste dans le *PR* plutôt marginal.

5. D'autres dictionnaires spécialisés

Pour aller encore plus loin dans nos recherches, nous avons consulté le *Dictionnaire de l'argot* de Colin et Mével et *Les mots nouveaux apparus depuis 1985* de Merle et al. qui appartiennent au domaine de la lexicologie et qui, tous deux, traitent la troncation dans leurs travaux.

Pour ce qui est de l'ouvrage *Les mots nouveaux apparus depuis 1985*, nous n'avons trouvé que trois troncats, notamment *grapho* (graphologie, graphologue), *spectro* (spectrophotomètre) et *turbo* (turbine). À dire vrai, cette révélation nous a surpris, nous n'avons d'abord consulté que la lettre « C ». Après n'avoir obtenu aucun résultat, nous avons lancé notre recherche sur les autres lettres. Les deux mots *grapho* et *spectro* sont formés grâce à l'apocope et le dernier troncat *turbo*

a été apocopé pour prendre enfin le suffixe en « -o ».

Quant au *Dictionnaire de l'argot*, nous avons déjà obtenu des résultats plus larges, ce qui est vraisemblablement causé par le fait que ce dictionnaire qualifie tous les mots argotiques d'une période indéterminée, alors que la publication *Les mots nouveaux apparus depuis 1985* ne spécifie que la période fixe entre 1985 et 1986. Malgré cela, nous nous attendions à une présence plus élevée des troncats.

Voici la liste des mots formés à l'aide de troncation révélés dans l'ouvrage *le Dictionnaire de l'argot (DA)* :

DA

cabot (caporal), *caf'conc'* (café-concert), *cafemar + cafemon + cafeton* (café), *cagne* (cagneau), *cal(e)bar + calbute + cal(e)cif* (caleçon), *calmos* (calmement), *cam(e)* (camelote), *camaro + camarluce* (camarade), *cambrío(t)* (cambrileur), *camtar* (camion), *caperlot* (caporal), *capist(r)on* (capitaine) *cara(t)* (carafon), *carbi* (carbon), *carne* (carnage), *carrelingues* (carreau), *catas* (catastrophe), *catin + catiche* (Catherine), *cellotte* (cellule), *cendar(d)* (cendrier), *césarin(e)* (cézig), *champ(e)* (champagne), *champignol* (champêtre), *chand* (marchand), *Charlot* (Charles), *char(re)* (charriage, charrieur), *chich* (haschisch), *chiatique* (chiant), *chiftir(e)* (chiffonier), *chinetoc/-toque* (chinois), *chôm(e)du* (chômeur, chômage), *chourer* (chouraver), *ciplard* (sauciflard), *cinoche* (cinéma), *cipal* (municipal), *civlot* (civil), *clandé* (clandestin), *Cliche* (Clichy), *clikli* (clitoris), *clito* (clitoris), *clille* (client), *coco* (communiste), *coco* (cocaïne), *coffiot* (coffre), *coke* (cocaïne), *Colas* (Nicolas), *colibar* (colis), *collabo* (collaborateur), *colon* (colonel), *compçon* (complet), *condice/condisse* (condition), *convalo* (convalescence), *copaille + copaud + copo* (copain), *corbaque* (corbeau), *cornanche* (corne), *corniaud* (cornier), *correctio* (correctionnelle), *cosse* (cossard), *costard* (costume), *coule* (couleur), *cracra + crado + cradingue + crade + craspec* (crasseux), *crâpe + craps* (crapule), *crédo* (crédit), *crevard* (crevé), *crobard* (croquis), *croc* (maquereau), *croco* (crocodile), *croupanche* (croupier), *culbute + culbutant* (cullote), *curaille + cureton* (curé).

En observant l'énumération de mots, nous pouvons constater qu'il y en a plusieurs qui possèdent plus d'un synonyme créé grâce à la troncation. Prenons un exemple. Le mot *café* dispose de trois synonymes argotiques, à savoir *cafemar*, *cafemon* et *cafeton*. Dans notre liste, nous avons exclu les synonymes qui n'avaient pas leurs propres entrées dans le dictionnaire.

Comme dans le cas du dictionnaire *CTT*, nous avons vérifié le répertoire des mots provenant du *DA* (lettre C) dans le *PRE09*. Voici la liste des mots qui se trouvent dans le *PRE09* – elle comprend 33 mots (soit 35% de la totalité des formations du *DA*) : *cabot*, *caf'conc'*, *calcif*, *calmos*, *came*, *catas*, *catin*, *champ*, *Charlot*, *char(re)*, *chiatique*, *chinetoque*, *chômеду*, *chourer*, *cinoche*, *cipal*, *clandé*, *clito*, *coco*, *coco*, *coke*, *collabo*, *colon*, *costard*, *cracra + crado + cradingue + crade + craspec*, *crevard*, *crobard*, *croco*, *cureton*.

Nous avons, également cette fois-ci, reparti tous les mots selon les procédés de création. Le tableau n° 4 résume cette répartition. Nous pouvons observer que c'est l'apocope avec resuffixation qui gagne en quantité, au total, nous avons compté 57 mots formés à partir de la troncation. Cette révélation n'est pas surprenante car l'argot prend plaisir à utiliser les resuffixations, ce que signale aussi J.-P. Goudaillier. Pour lui, la resuffixation après troncation est « un procédé formel typiquement argotique ; l'argot traditionnel est bien connu pour ses resuffixations [...] » (Goudaillier, 2001 : 28).

Tableau n° 4 : Répartition des procédés de création à l'aide de troncation (Dictionnaire de l'argot)

Procédé de création	Nombre de mots
<i>Apocope</i>	19
<i>Aphérèse</i>	4
<i>Apocope + resuffixation</i>	55
<i>Apocope + verlan</i>	1
<i>Apocope avec redoublement hypocoristique</i>	4
<i>Altération apocopée</i>	1
<i>Aphérèse et transcription suggestive</i>	1
Total	85

Vu du tableau n° 4, l'apocope avec resuffixation représente une partie très importante. Nous relevons encore, parmi les éléments les plus nombreux, l'apocope qui occupe une place traditionnellement élevée, en chiffres cela donne 22%. Avec 5% nous notons l'apocope avec le redoublement hypocoristique et l'aphérèse. Ce graphique ne contient que 1% pour l'apocope suivie du verlan. Il est intéressant que deux nouveaux procédés soient apparus dans notre recherche, premièrement l'altération apocopée (1%) du mot *client*, devenant *clille*. Deuxièmement, il s'agit de l'aphérèse et la transcription suggestive du *maquereau* changeant en *croc*.

6. Conclusion

Les analyses en question ont avéré que, parmi les dictionnaires généraux analysés, *Le Petit Robert* reflète le mieux les changements du système langagier (par rapport aux dictionnaires *Hachette* ou *Le Petit Larousse*), il les inscrit dans son registre, évoluant avec le temps. Pour mieux illustrer ces résultats, nous pouvons citer les 14% des troncats du dictionnaire *Comment tu tchatches (CTT)* qui se trouvent dans le *PRE09 (Le Petit Robert 2009 – version électronique)* ou 35% du *Dictionnaire de l'argot (DA)*. Ce fait a prouvé le côté argotique des troncats souvent suivis de resuffixation (dans le *DA* → 65%) ou accompagnés du verlan (dans le dictionnaire *CCT* → 30%) et a également confirmé que non seulement la simple troncation, mais aussi les procédés « d'accompagnement », valent la peine d'être analysés parce qu'ils sont souvent invités et utilisés par les groupes marginaux, par les professionnels ou les scolaires, repris par les médias pour ensuite s'ancrer dans le corpus métalinguistique de la langue française.

Résumé. Tronkace je fenoménem, jenž vykazuje v současné francouzštině vysokou přítomnost. Z tohoto důvodu bývá řada tronkovaných slov zařazena do metalingvistického korpusu. Některé slovníky jsou pak pružnější co do přijímání nového lexika, což je příklad obecného slovníku *Le Petit Robert*. Předmětem tohoto článku bylo představit výsledky lexikální a statistické analýzy frekvence a podoby tronkovaných lexikálních jednotek v obecných francouzských slovnících a slovnících ze specifických domén argotu a neologie, jež jsou častými nositeli zkoumaného jevu.

Bibliographie

- ANTOINE, Fabrice (1993), "Les Apocopés en [o] dans le français actuel : éléments de réflexion", *Le Français moderne*, LXI, 28-36.
- ANTOINE, Fabrice (1998), "Des mots et desoms, verlan, troncation et recyclage formel dans l'argot contemporain", *Cahiers de lexicologie*, 72, 41-70.
- BAUMGARTNER, Emmanuelle, MENARD, Philippe (1996), *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*, Paris : Librairie Générale Française.
- BECHADE, Hervé-D. (1994), *L'origine et le sens des mots*, Paris : PUF.
- BERGER, Yves (1994), *Immobile dans le courant du fleuve*, Paris : Grasset.
- BLOCH, Oscar, WARTBURG, Walther von (1996), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris : PUF.
- CALVET, Jean-Louis (1999), *L'argot*, Paris : PUF.
- CELLARD, Jacques (1985), *Histoire de mots*, Paris : La Découverte – Le Monde.
- COHEN, Marcel (1972), *Une fois de plus des regards sur la langue française*, Paris : Éditions sociales.
- DAUZET, Albert et al. (1971), *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris : Larousse.
- DELVAU, Alfred (1883), *Dictionnaire de la langue verte*, Paris : C. Marpon et Flammarion.
- ESNAULT, Gaston (2000), *Histoire de la langue française, 1945–2000*, Paris : CNRS Éditions.
- GEORGE, K.-E.-M. (1980), "L'apocope et l'aphérèse en français familier, populaire et argotique", *Le français moderne*, 48, 16-37.
- GEORGE, K.-E.-M (1983), "Redoublement lexical, procédé intensif", *Le français dans le monde*, 180, 63-65.
- GILBERT, Pierre (1971), *Dictionnaire des mots nouveaux*, Paris: Hachette – Tchou.
- GORCY, Gérard (2000), "La Mode de l'abréviation et de la troncation verbale en français contemporain", in : *Communication de Monsieur Gérard Gorcy*, 180-188.
- GOUDAILLER, Jean-Pierre (2002), "De l'argot traditionnel au français contemporain des cités", *La Linguistique*, 38, 5-24.
- GREVISSE, Maurice (1993), *Le Bon usage*, 13e éd. refondue par Goose André, Paris : Duculot.
- GROUD, Claudette, SERNA, Nicole (1996), *De abdom à zoo, Regards sur la troncation en français contemporain*, Paris : Didier Érudition.
- HAMON, Albert (1992), *Les mots du français*, Paris : Hachette.
- LACROUX, Jean-Pierre (2007), *Orthotypographie*, Custines : Hélios Service, [en ligne], disponible sur : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>.
- MITTERAND, Henri (1963), *Les mots français*, Paris : PUF.

Dictionnaires analysés

- COLIN, Jean-Paul, MÉVEL, Jean-Pierre (1992), *Dictionnaire de l'argot*, Paris : Larousse.
- GOUDAILLER, Jean-Pierre (2001), *Comment tu tchatches*, Paris : Maisonneuve et Larose.
- MERLE, Gabriel et al. (1989), *Les mots nouveaux apparus depuis 1985*, Paris : Belfond.
- Le Dictionnaire Hachette encyclopédique 2000*, Paris : Hachette, 2000.
- Le Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*, Paris : Larousse, 1982.
- Le Petit Larousse*, Paris : Larousse, 2009.
- Le Petit Robert de la langue française 1966*, Paris : Dictionnaires Le Robert, 1966.
- Le Petit Robert de la langue française 1996*, Paris : Dictionnaires Le Robert, 1996.
- Le Petit Robert de la langue française 2009*, Paris : Dictionnaires Le Robert, 2009.

Radka Fridrichová
Katedra ruského a francouzského jazyka
Fakulta pedagogická
Západočeská univerzita v Plzni
Veleslavínova 42
CZ–306 14 PLZEŇ
République tchèque

LES MARQUES LINGUISTIQUES DE LA GÉNÉRALITÉ DANS LE DISCOURS LÉGISLATIF

Zuzana Honová
Université d'Ostrava

zuzana.honova@osu.cz

Résumé. L'article se propose de montrer les moyens linguistiques employés dans les textes de loi qui contribuent à désigner le caractère général et impersonnel du style législatif. Il présente des possibilités d'expression au niveau non verbal, c'est-à-dire en considération particulière des adjectifs et des pronoms indéfinis à valeur affirmative, négative et indéterminée dans les textes de loi français, en comparaison avec les textes du même type rédigés en italien et éventuellement en tchèque.

Mots clés. Discours législatif. Texte de loi. Code civil. Code pénal. Caractère général. Adjectif indéfini. Pronom indéfini.

Abstract. Linguistic Markers of Generality in Legislative Discourse. The article makes reference to some linguistic devices used in legal texts by means of which it is possible to express an impersonal and generalizing character that is typical of legislative style. In particular, it presents the possibilities of expression on the level not concerning verbs, i.e. it pays special attention to totalizing indefinite, negative and indeterminate adjectives and pronouns in French legal texts, compared with similar texts written in Italian and less often also in Czech.

Keywords. Legislative discourse. Legal text. Civil Code. Criminal Code. General character. Indefinite adjective. Indefinite pronoun.

1. Introduction

Les problèmes liés à la rédaction des textes de loi existent depuis longtemps. En fait, Jean-Claude Gémard (2005 : 2) remarque que si « nul n'est censé ignorer la loi », le législateur devrait se poser la question de savoir comment faire connaître la loi de la meilleure façon à ceux à qui elle est destinée. Bien que chaque communauté linguistique ait ses propres habitudes rédactionnelles, utilisant des moyens d'expression différents, il existe quand même certains points communs que l'on peut considérer comme généralement valables pour les textes de loi en tant que tels. À cet égard, les jurilinguistes s'accordent en général sur les marques fonctionnelles qui les caractérisent, à savoir la clarté, la concision et la précision du message que les textes de loi traduisent¹. De plus, ce message dont le texte législatif est porteur, s'adresse à tous, sans exception. C'est donc le caractère général et impersonnel qui est essentiel.

Cet article se propose de souligner quelques particularités de ce sujet, rencontrées dans des textes de loi français, en les comparant avec des textes italiens et tchèques, relevant du droit civil ainsi que pénal, car il y a des différences d'expression entre les deux. Avant de procéder aux analyses, il nous semble pertinent de préciser ce que nous entendons par textes législatifs et d'encadrer ce type de textes dans le discours du droit.

2. Discours législatif

Nous constatons que les spécialistes font certaines différences dans le classement des discours du droit. Cornu (2006 : 211) distingue le discours législatif (texte de loi), le discours juridictionnel (décision de justice) et le discours coutumier (maximes et adages du droit). La typologie de Gémard (1981 : 344) est plus détaillée. À part le langage de la Loi et le langage de la Justice, il distingue aussi le langage réglementaire (celui de l'administration, des textes destinés au public), le langage juridique des affaires (droit commercial, contrat), le langage essentiellement privé (style notarié), le langage de la doctrine (celui des théoriciens du droit).

Pour définir le discours législatif, Cornu précise qu'il relève des dispositions légales émanant du pouvoir législatif et présente une spécificité au niveau fonctionnel et stylistique (le style étant considéré comme la manière d'écrire du législateur, Cornu, 2006 : 310). Parmi les marques fonctionnelles du discours législatif, il souligne, entre autres, les marques linguistiques de généralité, qui sont, d'après lui, liées aux choix du sujet et à l'emploi du verbe (surtout de sa voix). Ces marques se manifestent particulièrement dans l'emploi des termes indéfinis, c'est-à-dire pronoms et adjectifs indéfinis affirmatifs, négatifs ou indéterminés, car la valeur générale du nom (qui peut être personne, chose, acte, action, etc.) marque l'application générale de la règle (Cornu, 2006 : 273).

Les mêmes opinions apparaissent chez Lerat et Sourieux qui affirment que « la règle de droit est caractérisée par les exigences de généralité et de permanence », ajoutant que ce caractère général s'exprime à l'aide des indéfinis (Lerat, Sourieux, 1975 : 59). De même, Bocquet précise que la loi s'adresse à « tous et par conséquent, à des personnes par nature indéfinies mais déterminables » (2008 : 33).

¹ Ces opinions apparaissent chez Gémard, (2005 : 2) ou Koutsivis (1991 : 143-144) qui soulignent que les moyens essentiels de la langue juridique sont la clarté, la précision et l'univocité, la clarté étant un impératif absolu du législateur.

Au cours de son évolution, chaque langue a créé ses propres moyens linguistiques pour exprimer d'une manière convenable ce que les textes de loi doivent traduire. Si les jurilinguistes s'accordent sur le fait que le caractère général se traduit surtout par l'emploi des indéfinis, il nous semble intéressant d'observer les différences existant dans des langues de même origine (le français et l'italien) en comparaison avec une langue typologiquement différente, dont le tchèque.

3. Adjectifs et pronoms indéfinis

Les grammairiens reconnaissent que les pronoms et adjectifs indéfinis sont susceptibles de désigner la généralité dans l'affirmation, dans la négation ou dans l'indétermination, évoquant ainsi, soit une quantité nulle, soit une quantité positive conçue sous l'aspect de l'unité, de la pluralité ou de l'universalité².

3.1. Adjectifs et pronoms indéfinis à valeur affirmative

Parmi les pronoms et adjectifs indéfinis figurant le plus fréquemment dans les textes législatifs français, il faut mentionner, en premier lieu, *tout* et *chacun*. Les deux désignent la totalité, pourtant d'une manière différente. D'après Cornu (2006 : 274), à la différence du pronom *chacun*, *tout* exprime la totalité globalement, c'est-à-dire sans l'individualiser. De même, Wagner et Pinchon (1991 : 217) soulignent que le pronom *chacun* exprime la totalité d'une façon distributive, tandis que le pronom *tout* évoque la totalité d'une façon globale. Enfin, Charaudeau (1992 : 288-290) affirme que *tout* (étant considéré comme « quantificateur universel ») marque l'indétermination exemplaire exhaustive, car il identifie l'être dans sa valeur absolue de représentant de classe. Pour toutes ces raisons, le législateur se sert très souvent de cet identificateur indéterminé afin de s'adresser à tous les citoyens, sans exception, que ce soit dans le cadre du code pénal ou du code civil.

Tout Français jouira des droits civils. (CCF, art. 8)

Toute personne qui a tenté de commettre les crimes d'assassinat ou d'empoisonnement est exempte de peine, si... (CPF, art. 221-5-3)

L'adjectif indéfini *tout* peut être renforcé par un autre indéfini *quelconque*. D'après Lerat et Sourieux, ceci arrive dans le cas où l'indéfini *tout* se rapporte à des actes ou à des choses. L'objectif de ce double emploi de l'indéfini est d'atteindre « une portée aussi large que possible de la règle » (1975 : 60).

Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. (CCF, art. 1382).

L'adjectif indéfini *tout* apparaît aussi dans des expressions telles que *toute personne* ou *toute personne qui*, éventuellement aussi au pluriel, *toutes personnes*. Cet emploi est considéré par Bocquet comme « la formule la plus solennelle qui permet d'exprimer un droit général et absolu ». *Toute personne qui* peut être remplacé aussi par le pronom démonstratif *celui qui*, appartenant, d'après Bocquet, surtout au droit pénal. Il s'emploie pour désigner n'importe quelle personne qui appartient à un ensemble de personnes déterminées (2008 : 33-34).

² Citons au moins Wagner et Pinchon (1991 : 113) ou Cornu (2006 : 274).

Toute personne pourra disposer par testament, soit sous le titre d'institution d'héritier... (CCF, art. 967)

Toutes personnes peuvent compromettre sur les droits dont elles ont la libre disposition. (CCF, art. 2059)

Celui qui, sans motif légitime, se soustrait à cette obligation lorsqu'il en a été légalement requis, peut être contraint d'y satisfaire. (CCF, art. 10)

Les expressions françaises mentionnées ci-dessus correspondent en italien à la forme du pluriel du pronom *coloro che* ou bien *tutti coloro che*, désignant également la totalité des personnes bien déterminée :

La legge penale italiana obbliga altresì tutti coloro che, cittadini o stranieri, si trovano all'estero, ma limitatamente ai casi stabiliti dalla legge medesima o dal diritto internazionale. (CPI, art. 3)

Coloro che prendono possesso dei beni devono fare precedere l'inventario dei beni. (CCI, art. 64)

Pour ce qui est des textes de loi italiens, nous constatons la présence de l'adjectif indéfini *ogni*, correspondant à l'adjectif français *tout* dans le code civil ainsi que dans le code pénal. Quelquefois, on peut aussi rencontrer l'indéfini *tutti*.

Ogni persona ha diritto al nome che le è per legge attribuito. (CCI, art.6)

Ogni condanna per delitti commessi con l'abuso dei poteri, o con la violazione dei doveri... (CPI, art. 31)

Tutti i proprietari, ai quali torna utile che le sponde e gli argini siano conservati o costruiti e gli ingombri rimossi, devono contribuire nella spesa in proporzione del vantaggio che ciascuno ne ritrae. (CCI, art. 917)

Tout peut être remplacé par *chacun*, pronom indéfini employé pour désigner une personne qui appartient à un groupe très grand, de volume indéterminé (cf. Bocquet, 2008 : 34), ou bien chaque personne ou chaque chose d'un tout, d'un ensemble dont il est question. Il désigne donc « toute personne sans distinction, tout le monde, soit d'un ensemble indéterminé, pouvant inclure l'humanité entière, soit d'un ensemble plus restreint, déterminé par la situation » (Grevisse, 1993 : 1097).

Chacun est tenu d'apporter son concours à la justice en vue de la manifestation de la vérité. (CCF, art. 10)

Chacun a droit au respect de la présomption d'innocence. (CCF, art. 9-1)

Par contre, *chaque* et *chacun de* désignent, selon Bocquet (2008 : 34), une personne appartenant à un groupe de personnes déterminées par leur nature et par leur nombre. Nous constatons qu'ils sont employés surtout dans le cadre du droit civil ; ce que confirme Wilmet, ajoutant que « les prescriptions autoritaires préfèrent la virtualité de *tout* à l'actualité de *chaque* » (Wilmet, 2003 : 183). Et il précise que *tout* (étant homogène) généralise sur la base des similitudes, tandis que *chaque* (étant hétérogène) le fait au mépris des disparités (Ibid.).

À défaut de dispositions contraires dans la convention, chaque partenaire est gérant de l'indivision et peut exercer les pouvoirs reconnus par les articles 1873-6 à 1873-8. (CCF, art. 515-5-3)

Chacun des parents contribue à l'entretien et à l'éducation des enfants à proportion de ses ressources, de celles de l'autre parent, ainsi que des besoins de l'enfant. (CCF, art. 371-2)

Il en est de même pour les adjectifs et pronoms indéfinis italiens *ciascuno* et *ciascuno di* qui sont employés surtout dans le code civil :

Ciascun coniuge ha il godimento e l'amministrazione dei beni di cui è titolare esclusivo. (CCI, art. 217)

Ciascuno dei coniugi ha il proprio domicilio nel luogo in cui ha stabilito la sede principale dei propri affari o interessi. (CCI, art. 45)

En italien, on rencontre encore le pronom indéfini *ciascuno* qui correspond à *chacun* en français. En tant que pronom, il désigne une totalité de personnes ou de choses considérées d'une façon singulière (Dardano, 1995 : 279) ; en tant qu'adjectif, il correspond à *ogni* (Dardano, 1995 : 229) :

Nelle contravvenzioni ciascuno risponde della propria azione od omissione cosciente e volontaria sia essa dolosa o colposa. (CPI, art. 42)

Les constructions de ce type ne sont guère employées dans les textes tchèques relevant du droit pénal. Néanmoins, dans le code civil, nous constatons la présence des pronoms indéfinis *každý*, éventuellement *všichni* :

Každý se může dovolat skutečného sídla právnické osoby. (CCT, art. 19c)

Všichni vlastníci mají stejná práva a povinnosti a poskytuje se jim stejná právní ochrana. (CCT, art. 124)

Dans le discours législatif, nous rencontrons également le pronom indéfini *quiconque* ayant la valeur de « qui que ce soit », « n'importe qui » et correspondant à *chiunque* (équivalant à « qualunque persona »), employé largement dans le discours législatif italien (Dardano, 1995 : 279). De plus, nous constatons la présence de l'adjectif indéfini italien *qualunque* :

La loi pénale française est applicable à quiconque s'est rendu coupable sur le territoire de la République... (CPF, art. 113-5)

Chiunque si procura notizie che, nell'interesse politico, interno o internazionale, dello Stato, debbono rimanere segrete è punito con la reclusione da tre a dieci anni. (CPI, art. 256)

Qualunque piantagione, costruzione od opera esistente sopra o sotto il suolo appartiene al proprietario di questo. (CCI, art. 934)

À cet égard, Bocquet ajoute que le pronom *quiconque*, ainsi que l'adjectif *tout*, « désignent une personne dans un ensemble indéfini d'individus, c'est-à-dire dans un ensemble quantitativement important, dont les limites sont mal fixées. Il s'agit souvent de l'humanité dans son ensemble » (Bocquet, 2008 : 33).

3.2. Pronoms et adjectifs indéfinis à valeur négative

Pour ce qui est des pronoms et adjectifs indéfinis négatifs, ce sont *nul* et *aucun* qui jouent un rôle de premier ordre dans les textes législatifs français. D'après Charaudeau (1992 : 276), *nul* (de même que *personne*) désigne tous les groupes d'individus possibles, même si le contexte précise le groupe dont il est question.

Cela donne une valeur plus absolue à la quantité nulle. En voici quelques exemples relevant du droit civil :

Nul ne peut porter atteinte à l'intégrité de l'espèce humaine. (CCF, art. 16-4)
Nul ne peut être naturalisé s'il n'a atteint l'âge de dix-huit ans. (CCF, art. 21-22)

Le même auteur précise que la différence entre *nul* et *aucun* réside dans le registre discursif, constatant que « *nul* a une forte valeur descriptive et est plutôt employé dans des récits ou des argumentations à tonalité soutenue (genre littéraire, juridique, administratif, oratoire, etc.) » (Charaudeau, 1992 : 275). De même, Grevisse (1993 : 1081) souligne que *nul*, pouvant être remplacé par *personne* ou par *aucun*, est souvent employé pour exprimer les vérités générales morales ou juridiques, comme dans l'exemple suivant :

Nul n'est tenu d'accepter une succession qui lui est échue. (CCF, art. 775)

L'importance de *nul* dans les textes de loi est soulignée par Bocquet, qui affirme que « le français législatif évite les mots *personne* et *aucun* et préfère employer *nul* comme adjectif ou comme pronom » (2008 : 35).

Nul n'est responsable pénalement que de son propre fait. (CPF, art. 121-1)
Nulle partie ne peut être jugée sans avoir été entendue ou appelée. (CCF, art. 14)
Aucune rémunération ne peut être allouée à celui qui se prête à une expérimentation sur sa personne, au prélèvement d'éléments de son corps ou à la collecte de produits de celui-ci. (CCF, art. 16-6)

Il faut distinguer le pronom indéfini *nul* de l'adjectif qualificatif qui, ayant par lui-même un sens négatif, signifie « qui est sans valeur ou sans mérite, qui se réduit à rien ». Il s'emploie comme épithète ou comme attribut (Grevisse, 1993 : 932) :

Lorsque le testateur aura légué la chose d'autrui, le legs sera nul. (CCF, art. 1021)

Nul et *aucun* peuvent même s'employer au pluriel, devant les noms qui n'ont pas de singulier ou qui prennent au pluriel un sens particulier (Ibid.).

Si le bail n'est pas fait par acte authentique, ou n'a point de date certaine, l'acquéreur n'est tenu d'aucuns dommages et intérêts. (CCF, art. 1750)

Nous constatons que *nul*, exprimant une forte valeur négative, se prête mieux à être employé dans le registre législatif que le pronom indéfini négatif *personne*, ce dernier étant employé plus souvent dans la langue parlée. Concernant l'italien, il emploie fréquemment l'adjectif et le pronom indéfini négatif *nessuno*, assumant la même valeur que *nul* ou *aucun* en français. En voici quelques exemples :

Nessuno può essere punito per un fatto che non sia espressamente preveduto come reato dalla legge, né con pene che non siano da essa stabilite. (CPI, art. 1)
Nul ne peut être puni pour un crime ou pour un délit dont les éléments ne sont pas définis par la loi, ou pour une contravention dont les éléments ne sont pas définis par le règlement. (CP, art. 111-3)

Par contre, dans les exemples suivants, nous constatons les différences d'expressions qui peuvent exister entre les deux langues, qui n'ont aucun impact sur la signification de la disposition :

Nessuno può essere punito per un fatto che, secondo la legge del tempo in cui fu commesso, non costituiva reato. (CPI, art. 2)
Sont seuls punissables les faits constitutifs d'une infraction à la date à laquelle ils ont été commis. (CPF, art. 112-1)

À la différence du français et de l'italien, où les pronoms et adjectifs indéfinis négatifs sont couramment employés dans le discours législatif, le tchèque ne connaît pas ce type d'expression et les indéfinis tels que *nikdo* ou *žádný* n'apparaissent presque pas dans ce type de textes, peut-être à l'exception de l'article 1 du code pénal, intitulé « *Žádný trestný čin bez zákona* ». Le tchèque préfère plutôt la négation verbale dans les textes de loi :

Občan České republiky nemůže být vydán cizímu státu k trestnímu stíhání ani k výkonu trestu. (CPT, art. 10)

3.3. Pronoms et adjectifs indéfinis à valeur indéterminée

Dans les textes de loi tchèques, nous observons la présence du pronom indéfini *někdo* (« quelqu'un »), éventuellement *někdo jiný* (« quelqu'un d'autre ») que l'on ne rencontre trop souvent dans les textes législatifs français ni italiens.

Nevyplývá-li z právního úkonu, že někdo jedná za někoho jiného, platí, že jedná vlastním jménem. (CCT, art. 32)
Zjistí-li se po projednání dědictví, že oprávněným dědicem je někdo jiný, je povinen ten, kdo dědictví nabyt, vydat oprávněnému dědici majetek. (CCT, art. 485)

Il en est de même pour l'adjectif indéfini *jakýkoli* (« n'importe quel ») :

Jakékoliv podmínky připojené k závěti nemají právní následky;... (CCT, art. 478)

Bien souvent, la proposition tchèque est introduite par le pronom *kdo* en fonction de sujet, pour désigner *ten, kdo* mais aussi *kdokoli*. Le français préfère plutôt pour ce type d'expressions *toute personne qui*, éventuellement le démonstratif *celui qui* ou l'indéfini *quiconque*. Ce pronom se répète assez fréquemment dans le code pénal tchèque, pour désigner les individus appartenant à un ensemble de personnes indéfinies mais déterminables (généralement ceux qui ont commis un acte). La même tendance se manifeste également en italien, qui préfère le pronom indéfini *chi* en fonction de sujet par rapport à *tout* français. Le pronom italien *chi* peut introduire la proposition ou bien peut suivre un verbe. La forme démonstrative *colui che* (au pluriel *coloro che*) est moins fréquente dans les textes de loi italiens, en comparaison avec *chi*.

Kdo proti jinému užije násilí nebo pohrůžky bezprostředního násilí v úmyslu zmocnit se cizí věci, bude potrestán odnětím svobody na dvě léta až deset let. (CPT, art. 177)
Neplatný je právní úkon, pokud ten, kdo jej učinil, nemá způsobilost k právním

úkonům. (CCT, art. 38)

Chi compie atti idonei, diretti in modo non equivoco a commettere un delitto, risponde di delitto tentato, se l'azione non si compie o l'evento non si verifica. (CPI, art. 56)

Colui che per effetto della violazione ha subito danno deve esserne risarcito...

(CCI, art. 872)

Toute personne qui a tenté de commettre un vol en bande organisée prévu par l'article 311-9 est exempte de peine, si ... (CPF 311-9-1)

Celui qui, sans motif légitime, se soustrait à cette obligation lorsqu'il en a été légalement requis... (CCF, art. 10)

Quiconque s'est obligé personnellement, est tenu de remplir son engagement...

(CCF, art. 2284)

Les exemples cités ci-dessous montrent la différence d'expression dans le code pénal français et italien :

Non è punibile chi ha commesso il fatto per caso fortuito o per forza maggiore.

(CPI, art. 45)

Il n'y a point de contravention en cas de force majeure. (CPF, art. 121-3)

Jusqu'ici, nous nous sommes particulièrement concentrés sur les pronoms et adjectifs indéfinis employés en fonction de sujet. Pourtant, il convient de mentionner au moins quelques exemples des indéfinis apparaissant dans d'autres fonctions syntaxiques. En ce qui concerne les textes de loi français, il faut souligner les indéfinis *autrui* et *autre*. En tchèque, on rencontre souvent le pronom *jiný*, éventuellement *druhý*, ou bien *cizí*, tandis qu'en italien, l'inventaire de possibilités est plus varié. Citons, à titre d'exemple, au moins *altrui*, *altro*, *alcuno*, *taluno*, *taluno di*, etc.

La vente de la chose d'autrui est nulle : elle peut donner lieu à des dommages-intérêts lorsque l'acheteur a ignoré que la chose fût à autrui. (CCF, art. 1599)

Kdo proti jinému užije násilí nebo pohrůžky bezprostředního násilí v úmyslu zmocnit se cizí věci, bude potrestán odnětím svobody na dvě léta až deset let. (CPT, art. 173)

Chiunque determina altrui al suicidio o rafforza l'altrui proposito di suicidio...

(CPI, art. 580).

Chiunque cagiona ad alcuno una lesione personale ... (CPI, art. 582)

Chiunque percuote taluno, se dal fatto non deriva una malattia nel corpo o nella mente, è punito... (CPI, art. 581)

3.3.1. Pronom personnel *on*

Le pronom *on*, considéré également comme indéfini, n'est pas trop souvent employé dans le discours législatif, étant pratiquement absent dans le code pénal. Wagner et Pinchon constatent à propos du pronom *on* : « il traduit la notion de personne sous un aspect indéterminé, et il peut se substituer à des pronoms de différentes personnes. Il évoque, sous un aspect indéterminé soit une ou plusieurs personnes dont on ne peut ou dont on ne veut préciser l'identité du premier coup soit plusieurs personnes ou un ensemble d'individus envisagés collectivement » (Wagner, Pinchon, 1991 : 211-212). Si Charaudeau considère *on* comme « identificateur indéterminé de la personne » (1992 : 281), c'est, à notre

avis, justement pour cette raison que ce pronom n'est pas employé trop souvent dans le discours législatif qui se caractérise par sa dépersonnalisation, sa généralité et sa neutralité. De plus, le français possède d'autres moyens pour exprimer le caractère impersonnel, ce que confirment Souriou et Lerat, constatant que le discours juridique préfère les constructions passives inachevées, où le complément d'agent n'est pas exprimé (étant indéfini), du type « La bonne foi est toujours présumée » au lieu de « On présume la bonne foi. » (Souriou, Lerat, 1975 : 45). Néanmoins, nous observons la présence, bien que peu fréquente, du pronom *on* dans le code civil français :

On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde. (CCF, art. 1384)

On ne peut contracter un second mariage avant la dissolution du premier. (CCF, art. 147)

On est toujours présumé posséder pour soi, et à titre de propriétaire, s'il n'est prouvé qu'on a commencé à posséder pour un autre. (CCF, art. 2256)

4. Rôle de l'article

Il est intéressant d'observer l'emploi de l'article défini et indéfini devant le sujet dans les textes de loi français. Les deux peuvent assumer un rôle spécifique dans les textes législatifs. Dans l'exemple cité ci-dessous, nous voyons que l'article défini est bien susceptible de désigner la totalité des personnes, autrement dit « l'enfant mineur » désigne « tout mineur », « tous les mineurs » sans aucune exception. Wilmet (2003 : 134) appelle cette valeur de l'article défini « extension collective maximale ».

L'enfant mineur né en France de parents étrangers peut à partir de l'âge de seize ans réclamer la nationalité française par déclaration... (CCF, art. 21-11)

Tout mineur né en France de parents étrangers, [...] acquiert la nationalité française [...] à la date de son incorporation. (CCF, art. 21-9)

Par contre, « un Français » dans l'exemple suivant désigne plutôt « un tel Français », concrètement celui qui a contracté des obligations à l'étranger, donc tout Français appartenant à un ensemble de personnes bien définies. D'après Wilmet (2003 : 134), dans ce cas, il s'agit de l'extensité individuelle, qui est nécessaire pour l'extensité collective maximale. Selon sa logique, *un Français* signifierait donc *chaque Français* en particulier, c'est-à-dire la totalité des Français.

Un Français pourra être traduit devant un tribunal de France, pour des obligations par lui contractées en pays étranger, même avec un étranger. (CCF, art. 15)

La loi pénale française est applicable à tout crime commis par un Français hors du territoire de la République. (CPF, art. 113-6)

L'emploi de l'article défini se prête bien aux définitions juridiques assumant la valeur d'une vérité générale et utilisées surtout pour qualifier un délit (dans le droit pénal) ou pour expliquer ou décrire un fait, une situation, etc. (dans le code civil).

Le vol est la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui. (CPF, art. 311-1)

Il en est de même pour ce type de définitions en italien comme on le voit ci-dessous :

La parentela è il vincolo tra le persone che discendono da uno stesso stipite. (CCI, art. 74)

L'article français peut être omis devant le nom dans les définitions, au cas où la proposition est introduite par le verbe être :

Est auteur de l'infraction la personne qui : 1° Commet les faits incriminés ; (CPF, art. 121-4)

Est français l'enfant dont l'un des parents au moins est français. (CCF, art. 18)

Nous constatons l'omission de l'article du même type également en italien :

Tesoro è qualunque cosa mobile di pregio, nascosta o sotterrata, di cui nessuno può provare d'essere proprietario. (CCI, art. 932)

En tchèque, évidemment, cette distinction n'est pas perceptible. Néanmoins, on peut remarquer l'emploi de l'adjectif démonstratif afin de concrétiser :

Věci jsou movité nebo nemovité. (CCT, art. 119)

Tyto osoby samy za škodu takto způsobenou podle tohoto zákona neodpovídají. (CCT, art. 420)

5. Autres possibilités pour désigner la généralité

Il est à noter que, à côté des indéfinis, il existe d'autres possibilités de désigner la totalité des personnes appartenant à un peuple (une nation). Ainsi, les textes législatifs italiens ont recours quelquefois au substantif *cittadino* (citoyen), en l'opposant à *straniero* (étranger). Il en est de même dans les textes législatifs tchèques. Par contre, dans les textes de loi français, on a recours à une solution plus concrète, à savoir *le Français – les Français*, le substantif *citoyen* étant plutôt rare :

E' punito secondo la legge italiana il cittadino o lo straniero che commette in territorio estero taluno dei seguenti reati: (CPI, art. 7)

Občan České republiky nebo osoba bez státní příslušnosti, která má na jejím území povolen trvalý pobyt ... (CPT, art. 409)

Est français l'enfant dont l'un des parents au moins est français. (CCF, art. 18)

Le citoyen appelé à une fonction publique temporaire ou révocable conservera le domicile... (CCF, art. 106)

Dans le même contexte, on rencontre quelquefois dans le code pénal, mais bien moins fréquemment, le substantif *osoba* ou *lidé* en tchèque et *una persona* en italien :

Kdo osobě, která je v nebezpečí smrti nebo jeví známky vážné poruchy zdraví nebo jiného vážného onemocnění, neposkytne potřebnou pomoc, ..., bude potrestán odnětím svobody až na dvě léta. (CPT, art. 150)

Kdo úmyslně způsobí obecné nebezpečí tím, že vydá lidi v nebezpečí ... (CPT, art. 272)

Chiunque offende l'onore o il decoro di una persona presente è punito con la reclusione fino a sei mesi o con la multa fino a euro 516. (CPI, art. 594)

Assez souvent, pour désigner la totalité des personnes appartenant à un ensemble d'individus déterminé, il est possible de rencontrer, surtout dans le cadre du code pénal, des substantifs concrets tels que *pachatel* (*auteur*) en tchèque, assumant la même valeur que le pronom indéfini *kdo*. Cette tendance se manifeste également en italien (*autore*), à la différence des textes législatifs français. Parmi d'autres solutions dont le législateur peut se servir, citons à titre d'exemple les substantifs *colpevole*, *condannato* en italien ou *condamné* en français :

Odnětím svobody na dvě léta až osm let bude pachatel potrestán, způsobí-li činem uvedeným v odstavci 1 těžkou újmu na zdraví. (CPT, art. 195 alinéa 3)

Se l'autore del fatto di cui al secondo comma è persona minore di anni diciotto si applica la pena della reclusione o della multa, ridotta da un terzo a due terzi. (CPI, art. 600bis)

Se il delitto è commesso a danno delle Comunità europee, di uno Stato estero o di uno straniero, il colpevole è punito secondo la legge italiana (CPI, art. 20)

Au cours du délai prévu par le présent article, le condamné doit satisfaire aux mesures de contrôle déterminées par l'article 132-55. (CPF, art. 131-22)

Conclusion

Le caractère général est un des traits particuliers du style législatif. En français, il peut être désigné à l'aide de moyens linguistiques divers. Au niveau non verbal, parmi les marques de généralités, il faut particulièrement citer les adjectifs et les pronoms indéfinis à valeur affirmative ou négative. Dans le cadre du premier groupe, c'est surtout l'adjectif *tout* (moins souvent *chaque*), exprimant la totalité des personnes globalement, et le pronom *chacun*, l'exprimant de façon distributive, qui apparaissent le plus souvent dans les textes de loi français ; tandis qu'en italien, on rencontre dans le même contexte l'adjectif indéfini *ogni* et le pronom indéfini *ciascuno*. Pour ce qui est des indéfinis à valeur négative, nous constatons la fréquence élevée de *nul*, suivi par *aucun* en français et de l'adjectif et pronom *nessuno* en italien. Il existe aussi d'autres indéfinis qui sont susceptibles de marquer le caractère général ou indéterminé, tels que *někdo* ou *kdo* en tchèque ou *chi* en italien. Il faut mentionner également le rôle que joue l'emploi de l'article dans ce domaine. Par contre, la fréquence du pronom *on* n'est pas très élevée dans le discours législatif.

Résumé. Jazykové prostředky vyjadřující zevšeobecnující charakter v legislativním diskurzu.

Článek poukazuje na některé jazykové prostředky, používané v právních textech, pomocí nichž lze vyjádřit neosobní a zevšeobecnující charakter, typický pro legislativní styl. Předkládá především možnosti vyjádření na úrovni mimo sloves, se zvláštním přihlédnutím k neurčitým zájmenům totalizujícím, záporným a zájmenům označujícím nespécifikovanou neurčitost ve francouzských právních textech ve srovnání s obdobnými texty v italštině a v menší míře též v češtině.

Bibliographie

- BOCQUET, Claude (2008), *La Traduction juridique. Fondement et méthode*, Bruxelles : De Boeck s. a.
- CHARAUDEAU, Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- CORNU, Gérard (2006), *Linguistique juridique*, Paris : Monchrestien.
- DARDANO, Maurizio, TRIFONE, Pietro (1995), *Grammatica italiana*, Bologna : Zanichelli.
- GÉMAR, Jean-Claude (2005), "De la traduction (juridique) à la jurilinguistique : Fonctions proactives du traductologue", *META*, vol. 50, n° 4, 1-10. [Accessible sur le site : <http://id.erudit.org/iderudit/01980ar>, cit. 8.1.2013].
- GÉMAR, Jean-Claude (1981), "Réflexions sur le langage du droit : problèmes de langue et de style", *META*, vol. 26, n° 24, 338-349. [Accessible sur le site : <http://id.erudit.org/iderudit/002846ar>, cit. 27.7.2012].
- GREVISSE, Maurice (1993), *Le Bon Usage*, 13^e éd. par André Goosse, Paris, Louvain-la-Neuve : Éditions Duculot.
- KOUTSIVIS, Vassilis (1991), "La traduction juridique : liberté et contraintes", in : LEDERER, M., ISRAËL, F, *La Liberté en traduction : Actes du colloque tenu à l'ESIT les 7, 8 et 9 juin 90*, 139-149.
- SOURIOUX, Jean-Louis, LERAT, Pierre (1975), *Le Langage du droit*, Paris : Presses Universitaires de France.
- WAGNER, Robert Léon, PINCHON, Jacqueline (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette.
- WILMET, Marc (2003), *Grammaire critique du français*, Bruxelles : De Boeck & Larcier, s.a.

Sitographie

- www.legifrance.gouv.fr, [consulté entre le 01.09.2012 et le 20.01.2013].
- www.altalex.com, [consulté entre le 01.09.2012 et le 20.01.2013].
- www.pravnik.cz/uplna-zneni/, [consulté entre le 01.09.2012 et le 20.01.2013].

Liste des abréviations

- Art. – article
CCF – Code civil français
CPF – Code pénal français
CCI – Code civil italien
CPI – Code pénal italien
CCT – Code civil tchèque
CPT – Code pénal tchèque

Zuzana Honová
Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Ostravská univerzita v Ostravě
Reální 5
CZ–701 03 OSTRAVA 2
République tchèque

QUELQUES REMARQUES À PROPOS DE LA TYPOLOGIE DES PSEUDONYMES

Jan Lazar
Université d'Ostrava

jan.lazar@osu.cz

Résumé. Le présent article s'intéresse aux pseudonymes utilisés par les internautes, notamment dans le cadre des échanges en situation de temps réel sur Internet, c'est-à-dire sur les tchats. L'objectif principal de cet article est de s'interroger sur la possibilité de classer tous les pseudonymes dans des catégories précisément délimitées et d'élaborer ainsi leur typologie précise. Pour illustrer tous les procédés qui servent à l'élaboration d'un pseudonyme, nous disposons d'un corpus d'échanges réalisés publiquement et en français sur trois tchats (Diskut, Adoskuat, Chat) connus dans le monde francophone.

Mots clés. Internet. Tchat. Pseudonyme. Typologie.

Abstract. A Few Remarks on the Typology of Nicknames. This article focuses on the nicknames used by Internet users, especially in the context of real time communication on the Internet, which means communication on chats. The main aim of this article is to investigate the possibility of classifying all pseudonyms in precisely defined categories and elaborate their precise classification. To illustrate all the processes used to create a nickname we dispose of huge corpus of messages sent publicly on three French chats (Diskut, Adoskuat, Chat) known in the Francophone world.

Keywords. Internet. Chat. Nickname. Typology.

1. Introduction

La communication médiée par ordinateur (CMO) a ouvert de nouveaux canaux de communication dans lesquels les jeunes internautes peuvent discuter en ligne de leurs préoccupations, de leur vie privée, de leurs problèmes ou de rien particulier. Ils peuvent le faire d'une manière assez libre, car ils se présentent dans ce monde virtuel sous une nouvelle identité fictive qui est représentée par les pseudonymes dont ils ont besoin pour pouvoir accéder aux différents salons de discussion (Chovancová, 2001 : 16). Le pseudonyme est traditionnellement défini comme une « dénomination choisie par une personne pour masquer son identité » (Pierozak, 2003 : 196). Précisons que le mot pseudonyme est créé à partir du terme « *pseud(o)* » issu du grec « *pseudēs* », signifiant « menteur ». L'objectif de notre contribution est de proposer au lecteur une réflexion sur les pseudonymes utilisés dans le cadre des échanges en situation de temps réel sur Internet, c'est-à-dire sur le tchat. Étant donné que les pseudonymes forment un ensemble très hétérogène, nous voulons nous interroger sur la possibilité de les classer dans des catégories précisément délimitées. Il mérite d'être souligné que la création d'un pseudonyme échappe *a priori* à toute règle¹ (Pierozak, 2003 : 199) et il est très difficile de dévoiler le vrai motif de la création d'un pseudonyme concret. Cependant nous essaierons de dégager les principaux procédés à l'œuvre dans l'élaboration de certains de ces pseudonymes et nous les illustrerons par des exemples concrets tirés de notre corpus. Pour observer en détail tous les différents aspects de la création des pseudonymes, nous disposons d'un corpus d'échanges réalisés publiquement et en français sur trois tchats connus dans le monde francophone. Il s'agit des tchats *Diskut*,² *Adoskua*,³ *Chat*⁴. Étant donné que nous voulons observer notamment la créativité des jeunes internautes, nous nous sommes connecté aux salles de conversation destinées aux jeunes tchateurs (*Diskut* – salle « moins de 18 ans », *Adoskuat* – salle « Tchat entre ados », *Chat* – salle « Ados ») où nous avons enregistré au total 1071 pseudonymes qui représentent notre corpus à étudier.

2. Fonctionnalités techniques

Avant de présenter les résultats concrets de notre recherche, il convient de préciser les paramètres techniques liés au fonctionnement de cette marge discursive. Dès que le tchateur se connecte sur le tchat, une grande fenêtre s'affiche sur l'écran de son ordinateur. Comme nous montre l'image ci-dessous, cette fenêtre est subdivisée en deux parties de dimension inégale. La partie gauche, qui est plus large, représente le salon public où les tchateurs émettent publiquement leurs messages qui défilent successivement selon un ordre chronologique devant les yeux de tous les participants. Ceux-ci peuvent réagir spontanément aux messages publiés et éventuellement engager une conversation en privé. La partie droite, dont la dimension est plus restreinte, nous montre les pseudonymes (rangés alphabétiquement) de tous les tchateurs connectés, qu'ils soient actifs ou non.

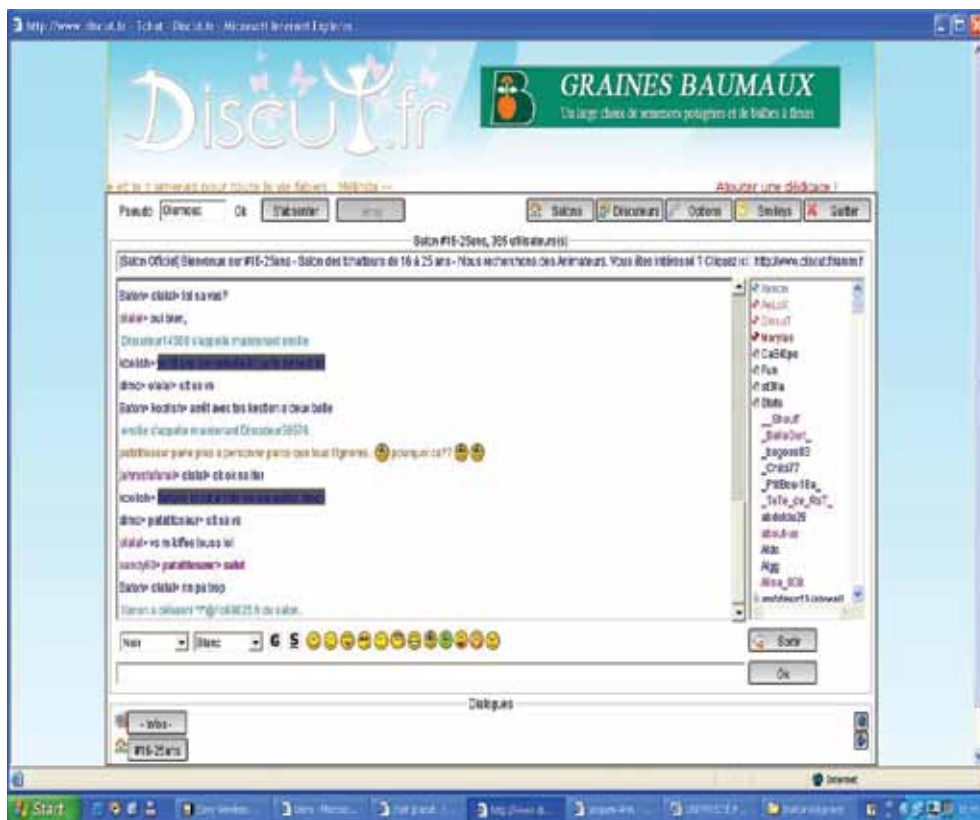
¹ Nous ne faisons pas ici référence aux limites techniques de différents logiciels qui exigent que la longueur d'un pseudonyme ne dépasse pas les neuf caractères.

² <http://www.discut.fr>

³ <http://www.adoskuat.com/zone-chat.html>

⁴ <http://www.chat-fr.org>

Image 1 - Capture d'écran du tchat *Diskut*



Il convient de préciser que tous les messages envoyés sur le tchat sont toujours précédés du pseudonyme que le tchateur a choisi au moment de sa connexion.

Sweet > re salut tous le monde

Chaque pseudonyme représente un tchateur concret et il est impossible que deux tchateurs utilisent le même pseudonyme au moment de la connexion. Si le tchateur désire utiliser un pseudonyme qui a déjà été pris auparavant, il doit le modifier légèrement. À titre d'exemple, on peut citer le pseudonyme *sweet*, auquel on peut ajouter n'importe quel signe graphique p. ex. *sweet//* ou *sweet_* et il est ainsi possible de s'en servir de nouveau.

Il est aussi recommandé de précéder les messages envoyés du pseudonyme auquel il est destiné.

Casper > LiOu34 > vien en pv jtatten

Si le tchateur le désire, il peut modifier son pseudonyme en cours de connexion,

pourtant cette information est toujours signalée dans la fenêtre principale. Il en résulte que certains pseudonymes peuvent être très instables et ils sont facilement modifiés selon les besoins actuels des participants (Scheidt, 2001).

*pwincesse s'appelle maintenant __pwin3ss3__
x_-_loulou s'appelle maintenant x_-_louloute-x*

Cependant, Bechar-Israeli (1995) a révélé que les pseudonymes deviennent des marqueurs très personnels et les tchateurs entretiennent des liens étroits avec leurs sélections précédentes. D'après Pierozak (2003 : 218), les pseudonymes représentent un capital socio-discursif important et les internautes sont très conscients de leur importance.

Ajoutons que tous les tchateurs n'ont pas le même statut dans le salon. Ce sont notamment les pseudonymes des modérateurs qui apparaissent en position privilégiée. Ils contrôlent le comportement des autres participants et, en cas de non respect de la « nétiquette »⁵, ils peuvent bannir, « expulser », un tchateur du salon de discussion.

3. Problème de classification

Du fait que les pseudonymes forment un ensemble très hétérogène, il est très difficile de les ranger dans des catégories précisément délimitées (Jandová, David, 2006 : 46). L'une des premières classifications possibles a été faite par une linguiste israélienne Haya Bechar-Israeli (1995), qui a rangé les pseudonymes d'après leur motivation, en 14 catégories : 1. Se rapportant à la littérature, aux contes de fées, films, pièces de théâtre, à la télévision 2. Se rapportant à la flore et la faune 3. Célébrités 4. Objets inanimés 5. Se rapportant aux traits personnels 6. Se rapportant aux noms de lieux 7. Se rapportant à l'âge 8. Relations avec les autres 9. Technologies (ordinateur, software, Internet) 10. Méta commentaire sur l'anonymat 11. Jeux de mots et typographie 12. Onomatopée 13. Se rapportant au sexe 14. Provocant.

D'après Jandová et David (2006 : 48), il s'agit d'une classification peu réussie, car elle donne même valeur aux critères formels (graphiques) et aux critères sémantiques. En plus, les catégories 13 et 14 sont très proches. Il convient de préciser que les mots vulgaires ou les expressions avec une connotation sexuelle constituent le composant essentiel des pseudonymes provocants (Jandová, David, 2006 : 48). À titre d'exemple nous pouvons mentionner le pseudonyme *sexygirl* qui se rapporte au sexe et en même devient provocant. Il en résulte qu'il pourrait appartenir à la catégorie 13 aussi bien qu'à la 14. C'est Lois Ann Scheidt (2001) qui a encore ajouté 6 catégories à la classification proposée par Bechar-Israeli. Il s'agit des catégories suivantes : 15. Nom réel 16. Être irréel 17. Tchateurs multiples 18. Dicton populaire 19. Appartenance à un groupe ou « gang » 20. Statut social. Pourtant cette classification se révèle aussi imprécise, car il est difficile de dévoiler la vraie motivation du choix d'un pseudonyme concret et ainsi de le ranger dans une catégorie délimitée (Jandová, David, 2006 : 46). Pour cette raison, nous avons renoncé à l'élaboration d'une nouvelle classification des pseudonymes, mais on veut s'interroger sur les principaux procédés qui servent à la formation des

⁵La nétiquette est un document informel qui définit les règles de conduite et de politesse recommandées sur Internet

pseudonymes et proposer leur possible typologie. Nous diviserons notre observation en deux étapes. Premièrement, nous analyserons toutes les marques graphiques possibles qui peuvent constituer les pseudonymes et ensuite nous analyserons les pseudonymes au niveau de leur unité prise globalement. Il convient d'ajouter que tous les pseudonymes ne sont pas ainsi « rationalisables » et ils peuvent combiner plusieurs procédés mentionnés ci-dessous (Pierozak, 2003 : 201).

4. Au niveau graphique

En analysant le matériau graphique qui sert à former les pseudonymes, on peut constater que toutes les marques graphiques offertes par le clavier de l'ordinateur peuvent participer à la création d'un pseudonyme. Parmi ces composants graphiques on peut distinguer :

a) Les signes alphabétiques qui participent le plus souvent à la formation (Pierozak, 2006 : 201)

Liltisse, kurama, yzokqmnh

Précisons que les tchateurs combinent souvent majuscules avec minuscules, qui peuvent apparaître à tout endroit de l'unité graphique.

HommeGENTIL, BeL_AnGe, PICPLUME

b) Les signes numériques qui apparaissent généralement en deuxième position peuvent indiquer l'âge ou éventuellement l'origine géographique des tchateurs. Dans le cas du pseudonyme *clochette02*, il est probable que le numéro 02 renvoie au département l'Aisne en Picardie. Pourtant, le pseudonyme *ricardo22* peut renvoyer au département des Côtes - d'Armor aussi bien qu'à l'âge du tchateur. C'est notamment le contexte qui pourrait nous préciser la signification du numéro.

c) Les caractères spéciaux représentent la dernière catégorie qui participe à la formation des pseudonymes. Ils se combinent généralement avec les autres signes précédemment énumérés et ajoutent aux pseudonymes une valeur esthétisante (Pierozak, 2003 : 201).

Faust|OQP, Le`Cadavre, Aetaluta{douche}, Ju////ie, ((JEAN))

5. Au niveau de l'unité

D'après Pierozak (2003 : 202), on peut distinguer au niveau de l'unité du pseudonyme, prise globalement, 4 catégories principales. Il s'agit des pseudonymes renvoyant aux anthroponymes, noms communs, créations linguistiques et onomatopées. Nous ajoutons encore à cette classification la cinquième catégorie, renvoyant aux toponymes, qui sont aussi facilement repérables dans notre corpus.

a) Anthroponymes :

– Les pseudonymes créés à partir des prénoms dans leur forme standard représentent la catégorie la plus répandue (Lazar, à paraître) :

David22, chri-s-tine, MARIE, Robert, Julie

- Les prénoms en forme hypocoristique représentent la catégorie la plus répandue (Lazar, à paraître) :
Judi, domi, ToTo, Mémé
- Les noms complets :
JacquesLefebvre, ROBERTdupon
- Les personnages célèbres et les pseudoanthronymes :
LAstroumpchette, milouuu, sarky, sarko

b) Noms communs :

- Un nom ou un adjectif :
Charif, boxeur, enceinte, gentilllll, petiite
- Un syntagme qui est souvent fusionné graphiquement par des tirets :
HommeGENTIL, LongFleuveTranquille, Radis_Noir, tusepa, Ideal_masculin
- Un verbe qu'on trouve plutôt rarement :
DiscuT

c) Créations linguistiques :

- Plutôt facilement analysables du point de vue morphologique :
Missbulle, Newmetal, Antilove, Dark`Clemy, rockgirl71, vanilla-sky
- Plutôt facilement analysables du point de vue graphique :
Bogoss, celibater, Cmua
Soulignons que ce sont notamment les néographies phonétisantes qui participent à ces créations linguistiques (Lazar, 2012 : 20)
- Plutôt difficilement analysables :
Aetaluta, breizhouf, ti_euca, zangetsu, xyx

d) Onomatopées :

Ouups, wowow, hahaha, chichihi. miaaaaaou

e) Toponymes :

- Le numéro de région et département français, qui s'ajoute au pseudonyme anthroponymique:
belange88, Cylia77, osmose72, nadine62
- Un anthroponyme + préposition de/from + toponyme :
MariedeParis-cherche-un-mec, missfromlangdoc, from DIJON
- Les pseudonymes précisant l'origine ethnique :
guadaloupé, BELGE, missSUISSE
- Un exonyme ou endonyme :
NY (abréviation de New York), ALONDON, SAN Francisco, Hollywwod

6. Conclusion

Les pseudonymes qui mêlent souvent diverses caractéristiques peuvent être décrits à différents niveaux, depuis le matériau graphique jusqu'à l'interprétation de significations au niveau de l'unité du pseudonyme. Nous n'avons pas envisagé de décrire tous ces niveaux dans notre modeste étude. En première étape on s'interrogeait sur la possible classification des pseudonymes observés dans notre corpus. Nous pouvons constater que les classifications proposées par Bechar-Israeli (1995) et Ann Scheidt (2001) nous semblent comme peu réussies, parce qu'elles combinent plusieurs critères peu cohérents. En outre, nos analyses montrent qu'un seul pseudonyme peut appartenir à plusieurs catégories proposées par ces auteurs. Nous en concluons qu'il est très difficile d'élaborer une classification exhaustive pour tous les pseudonymes, d'autant plus que la vraie motivation pour le choix d'un pseudonyme concret nous reste généralement dissimulée. Il est à noter que l'anonymat reste une des caractéristiques essentielles de cet environnement communicatif.

Dans la deuxième étape, nous avons examiné les principaux procédés qui servaient à l'élaboration d'un pseudonyme. Nos recherches révèlent qu'au niveau graphique, ce sont toutes les marques graphiques, y compris les caractères spéciaux, qui peuvent participer à la création d'un pseudonyme. Au niveau de l'unité du pseudonyme, nous avons distingué plusieurs procédés qui peuvent entrer en jeu. Il nous reste à ajouter que le cumul de tous les procédés relevés est possible et se manifeste largement sur les trois canaux observés.

Résumé. Několik poznámek k typologii nicků. Autor se ve svém příspěvku věnuje nickům používaným v internetové komunikaci na chatu. Cílem jeho studie je uvést základní typologii nicků používaných v tomto komunikačním médiu. Autor však ve své studii dochází k závěru, že je velmi obtížné rozdělit jednotlivé nicky do přesně vymezených kategorií, a to zejména z důvodu částečné znalosti motivace jejich vzniku.

Bibliographie

- BECHAR-ISRAELI, Haya (1995), "From <Bonehead> to <cLoNehEAd> : Nicknames, play and indentity on Internet Relay Chat", *Journal of Computer-Mediated Communication*, Volume 1, issue 2 [<http://jcmc.indiana.edu/vol1/issue2/bechar.html>], cit. 10.1.2013].
- CHOVANCOVÁ, Katarína (2008), *Les discussions en direct sur Internet (Énonciation et graphie)*, Banská Bystrica : Univerzita Mateja Bela.
- JANDOVÁ, Eva, DAVID, Jaroslav (2006), *Čeština na WWW chatu*, Ostrava : OU.
- LAZAR, Jan (À paraître), "Tintin22, Sarkoo, Domi et d'autres... À propos des anthroponymes formant les pseudonymes", *Romanica Olomucensia*.
- LAZAR, Jan (2012), "Quelques observations sur les néographies phonétisantes en français tchaté", *Linguistica pragensia*, Vol. XXII, num. 1, 2012, 18-28.

- PIEROZAK, Isabelle (2003), "La variation à la marge sur Internet : pseudo et (re) présentations", *Cahiers du français contemporain*, n. 8, 2003, 195-222.
- SCHEIDT, Lois-Ann (2001), *Avatars and Nicknames in Adolescent Chat Spaces. Gender and Computerization*. [http://www.loisscheidt.com/working_papers_archive/Avatars_and_Nicknames.pdf, cit. 3.1.2013].

Jan Lazar

Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Ostravská univerzita v Ostravě
Reální 5
CZ-701 03 OSTRAVA 2
République tchèque

NOM DE LIEU *LUXEMBOURG* DANS LES ACCORDS DU XIV^E SIÈCLE

Zdeňka Schejbalová
Université Masaryk de Brno

schejbalova76@volny.cz

Résumé. Dans le présent article nous étudions le toponyme *Luxembourg* qui apparaît en tant que le titre comtal dans 92 accords conclus par Jean de Luxembourg, roi de Bohême et comte de Luxembourg. Ils ont été rédigés pendant son règne dans les années 1310 – 1346. La plupart d’entre eux sont écrits en français, d’autres en latin et en langues germaniques. Le toponyme *Luxembourg* est transcrit de différentes manières ce qui témoigne du fait que les accords ont été rédigés par divers scribes. Ils représentent un document précieux pour la connaissance de l’évolution du français de la 1^{ère} moitié du XIV^e siècle.

Mots clés. Toponyme Luxembourg. Accords de Jean de Luxembourg. Français du XIV^e siècle.

Abstract. **The Place Name *Luxembourg*.** In the paper we study the toponymy *Luxembourg*, which appears as the title of count in 92 contracts of John of Luxembourg, King of Bohemia and Count of Luxembourg. The contracts were written during his reign from 1310 to 1346. Most of them are in the XIVth Century Contracts in French, some in Latin and German. The toponymy *Luxembourg* is transcribed in many ways, suggesting that the contracts were written by different scribes. The contracts are a valuable document for understanding of the development in the XIVth Century Contracts the French language in the 1st half of the XIVth century.

Keywords. Toponym Luxembourg. Contracts of John of Luxembourg. French of the XIVth century.

1. Introduction

Dans notre article, nous allons analyser la dénomination du nom de lieu *Luxembourg* qui apparaît en tant qu'un des titres nobiliaires de Jean de Luxembourg, comte de Luxembourg, dans les accords qu'il a conclus dans les années 1310 – 1346. Les originaux des accords, conservés dans les Archives nationales de Luxembourg et dans les Archives municipales de la ville de Luxembourg, ont été transcrits, classés selon l'ordre chronologique et résumés par Camille Wampach dans un recueil intitulé *Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte des altluxemburgischen Territorien, Urkunden Graf Johanns des Blinden, die Urkunden aus Luxemburger Archivbeständen*, Publications du CLUDEM, Luxembourg, 1997. Tout le recueil comprend la transcription de 94 manuscrits au total, dont 20 en latin (2, 3, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 25, 26, 48, 62, 67, 77), 4 en langues germaniques (44, 49, 78, 91) et 70 en français. Tous sont datés, le premier provient du 5 juillet 1310 et le dernier remonte au 25 mars 1346. La plupart d'entre eux contient aussi l'indication du lieu de l'élaboration de l'accord. Ce sont surtout ceux écrits en français qui ont servi de source pour notre analyse.

Le roi accorde des privilèges, droits particuliers aux villes, cloîtres, seigneurs, exempte des décimes, conclut des alliances, des contrats de mariage, atteste l'emprunt de l'argent, dresse des quittances, se souscrit aux obligations, abolit le péage sur un pont, offre une maison, une cour, un moulin pour un bon et loyal service, établit un marché annuel, etc. Les accords ont une forme fixe, ils commencent par le nom de la personne (ou des personnes) qui les écrit, et finissent, en général, par le lieu et la date de leur établissement.

Le français de la première moitié du XIV^e siècle est au chevauchement de l'ancien et moyen français. Il subit une transformation radicale due à l'amuissement des voyelles et des consonnes finales. L'orthographe cesse d'être phonétique, ne suit plus l'évolution survenue dans la prononciation. Walter von Wartburg précise la situation linguistique :

[...] dès le 13^e siècle la langue glisse peu à peu vers un nouvel état. Ces transformations deviennent très sensibles à l'époque des troubles. L'époque féodale est close à l'avènement des Valois ; de même la période postclassique de l'ancien français se clôt vers la même époque. Gaston Paris fait commencer le moyen français en 1328. Pour la langue on ferait peut-être mieux d'aller jusque vers le milieu du 14^e s. parce que pour le développement linguistique le commencement de la guerre de Cent Ans est une étape plus importante que l'avènement de la nouvelle dynastie (Wartburg, 1946 : 122).

2. Analyse du nom de lieu Luxembourg

Le nom de lieu composé *Luxembourg* est issu de *Lucilinburhuc* (petit château). Le premier élément vient de l'adjectif en ancien haut-allemand *luzzil* (petit)¹, en moyen haut-allemand *lützel*². Le deuxième élément vient du substantif en ancien haut allemand *burgus* (petite forteresse)³. Différentes transcriptions du toponyme utilisées dans les accords témoignent du flottement de l'orthographe au XIV^e siècle.

Dans les 70 accords écrits en français, nous avons relevé 30 manières de transcription du toponyme *Luxembourg*. Il y en a qui présentent des formes abrégées, parce que les manuscrits médiévaux se distinguent par la brachygraphie, l'abrègement systématique des mots. Le deuxième élément – *bourch/- bourg* est abrégé par apocope à une seule

¹ [<http://woerterbuchnetz.de/DWB/?lemid=GL07884>, cit. 07-01-2013].

² [http://www.lexilogos.com/luxembourg_carte.htm#origine, cit. 08-01-2013].

³ [<http://woerterbuchnetz.de/DWB/?sigle=DWB&mode=Vernetzung&lemid=GB13129>, cit. 08-01-2013].

lettre *-b* : 18 occurrences du type : *Lucce**b**, Lucemb, Luscem**l**b*. Dans les contrats de 1324 et 1338, nous ne trouvons que le premier élément du toponyme, complètement abrégé du deuxième élément : *Lucce**m**, Lusce**n***. Dans les manuscrits, l'abréviation est indiquée par un signe en forme de tilde ou crochet au-dessus du mot abrégé.

La forme la plus fréquente *Luccembourg*, avec la lettre *c* double et le bigraphe final *-ch* prononcé comme la consonne vélaire sourde /k/, apparaît 12 fois depuis le premier contrat conservé de 1310, jusqu'au celui de 1346. Cette forme est concurrencée par celle avec un *c* : *Lucembourg* – 10 occurrences, et celle avec la lettre finale *-c* : *Lucembourg* – 7 occurrences.

Le premier élément offre 13 variantes : *Luccem-*, *Lucem-*, *Lusceml-*, *Luscem-*, *Lussem-*, *Lusem-*, *Luccen-*, *Lucen-*, *Luscen-*, *Luczen-*, *Lusse-*, *Luccel-*, *Lucel*. Le deuxième élément varie également, nous avons relevé 6 variantes : *burch*, *burch*, *borch*, *burc*, *bourg*, *bourgh*.

Selon l'indication de lieu, les accords ont été élaborés pendant les fréquents voyages de Jean de Luxembourg à travers l'Europe. Dans la plupart des cas, les contrats contiennent le nom de la ville et la date où ils ont été rédigés : au Luxembourg (Luxembourg), en Bohême (Prague), en Moravie (Pohořelice), en Belgique (Cambrai, Arlon, Bastogne, Namur, Liège, Bruxelles), en France (Paris, Reims, Vincennes, Boulogne, Marlon, Amiens, Buxy), en Pologne (Wrocław), en Italie (Cremona), en Allemagne (Bürglitz, Trier).

Bien que Jean de Luxembourg n'ait séjourné p. ex. que deux jours à Amiens, du 30 au 31 août, il y a scellé de son cachet 7 accords (40, 41, 42, 43, 44, 45, 46). L'orthographe diffère dans 5 occurrences (*Lucembourg*, *Lucembourg*, *Lusembourg*, *Luccemb*, *Luccembourg*). Cela laisse supposer que le scribe n'était pas le même. Du 5 décembre 1334 au 1^{er} janvier 1335, 8 accords ont été conclus par Jean de Luxembourg à Paris. La graphie du toponyme y varie également (*Lucembourg* 1x, *Lusembourg* 1x, *Lucemb* 3x, *Lucembourg* 3x). Il est intéressant d'apprendre que, dans les accords conclus, même le titre comtal ne conserve pas une orthographe inchangée.

Quant à 19 accords écrits en latin, ils présentent, eux aussi, des variations. Dans deux d'entre eux, le titre comtal n'est pas indiqué. Dans les autres, nous trouvons 7 diverses formes : *Luczburgensis*, *Lutzemburgensis*, *Luczburgensis*, *Lucczburgensis*, *Luccelburgensis* et deux apocopes : *Luccemb*, *Lucemb*.

Les accords rédigés en langues germaniques, au nombre de 4, ne comportent pas d'indication de lieu de rédaction, sauf un situé à Trèves (Trier). Selon d'autres contrats conclus dans les dates précédentes (46 en français, Amiens, 31 août 1334) et suivantes (48 en latin, Bruxelles, 19 octobre 1334, 50 en français, probablement Vincennes, décembre 1334), ceux du 17 et du 31 octobre 1334 sans indication de lieu (47 et 49) auraient pu être dressés à Bruxelles dans des dialectes du francique de l'Ouest. En novembre 1340, Jean de Luxembourg se trouvait à Bastogne (76, 11 novembre 1340), l'accord du 17 novembre 1340 (78) sans indication de lieu est écrit, lui aussi, dans un des dialectes du francique de l'Ouest. Par contre la langue de celui rédigé à Trèves (Trier), le 21 décembre 1345, est un dialecte du francique rhénan.

Dans le tableau suivant, illustrant le toponyme étudié, nous avons mis le numéro d'ordre des variantes orthographiques dans la première colonne. La deuxième colonne contient le numéro chronologique, tel qu'il apparaît dans le recueil de Camille Wampach, mentionné plus haut. Dans la troisième colonne, il y a le lieu et la date de l'élaboration de l'accord s'ils y figurent. Dans la plupart des cas, le nom de lieu est indiqué.

Tout d'abord, ce sont les accords rédigés en français (30 variantes orthographiques), ensuite ceux en latin (8 variantes orthographiques) et finalement 4 variantes en langues germaniques.

	Dénomination	n°	Lieu et Date
	Français		
1.	Luccembourgch	1 22 23 34 36 38 44 45 46 60 71 93	5 juillet 1310 Trèves, 23 août 1324 25 novembre 1324 Arlon, 31 octobre 1329 3 juillet 1330 Cremona, 29 mars 1333 Amiens, 31 août 1334 Amiens, 31 août 1334 Amiens, 31 août 1334 Prague, 12 juin 1337 29 mars 1339 Prague, 22 février 1346
2.	Lucembourgch	4 31 39 40 55 63 64 65 85 88	25 mai 1314 Metz, 8 avril 1328 Buxi, 11 avril 1333 Amiens, 30 août 1334 Paris, 21 décembre 1334 Luxembourg, 5 septembre 1337 18 septembre 1337 Paris, 6 mars 1338 Reims, 29 mai 1344 1344
3.	Luccemb(ourg)	17 79	1 ^{er} juillet 1323 11 juin 1341
4.	Lucemb(ourch)	50 68 82	Vincennes ?, décembre 1334 30 juillet 1338 Bologne, 6 avril 1342
5.	Lucemb(ourg)	51 66 73 90	Paris, 6 décembre 1334 Bastogne, 23 juin 1338 22 juin 1340 Prague, 11 juin 1345
6.	Luccemb(ourch)	32 34 43 59 72 94	24 juin 1328 Arlon, 31 octobre 1329 Amiens, 31 août 1334 Pohořelice, 2 avril 1336 Vincennes, 17 avril 1340 Arlon, 25 mars 1346
7.	Luccelburch	9 76	11 juin 1318 Bastogne, 11 novembre 1340
8.	Luscemlb(ourg)	10	Arlon, 16 juin 1320
9.	Luccemburch	11	25 juin 1320

10.	Lucembourg	16 39 54 55 57 75 85	Mantes, 28 mai 1323 Buxi, 11 avril 1333 Paris, 20 décembre 1334 Paris, 21 décembre 1334 Paris, 21 décembre 1334 Luxembourg, 20 octobre 1340 Reims, 29 mai 1344
11.	Luscemborch	24	10 novembre 1325
12.	Lucembourg	27 41	27 octobre 1326 Amiens, 30 août 1334
13.	Lucembourg	28 86	8 décembre 1326 Namur, 16 juin 1344
14.	Lucelburch	29	Bruxelles, 9 janvier 1327
15.	Lussembourch	30	Bruxelles, 12 janvier 1327
16.	Lucemburch	33	Arlon, 31 octobre 1329
17.	Luczenburch	35	3 novembre 1329
18.	Lusembourc	42	Amiens, 30 août 1334
19.	Lussebourch	53	Paris, 10 décembre 1334
20.	Lucemb(ourc)	56	Paris, 21 décembre 1334
21.	Luscen(bourch)	69	30 août 1338
22.	Luceembûrch	70	13 février 1339
23.	Lucelbour/Lucelburch	74	Luxembourg, 16 octobre 1340
24.	Lucel(en)burch	80	15 juillet 1341
25.	Luccenborch	81	2 avril 1342
26.	Lussembourch	84	1 ^{er} août 1343
27.	Luceembourg	83	Liège, 3 juin 1343
28.	Lucenburch	87	17 août 1344
29.	Luceemburch	89	Breslau, 4 janvier 1345
30.	Luccem	23	25 novembre 1324
	Latin		
1.	Luczemburgensis comes	2	Colmar, 20 septembre 1310
2.	Lutzemburgensis comes	3	Prague, 3 avril 1312
3.	Lucemburgensis comes	5 6 7 48 77 62	Bürglitz, 12 avril 1315 Prague, 31 mai 1316 Luxembourg, 30 juin 1317 Bruxelles, 19 octobre 1334 11 novembre 1340 Arlon, 1 ^{er} septembre 1337
	comiti Lucemburgensi comitem Lucemburgensem		
4.	Luccemb	13 15	Cambrai, 19 novembre 1321 Luxembourg, 17 mai 1322
5.	Lucemb	67	Diedenhofen, 7 juillet 1338

6.	Luceburgensis	8 12 14 19 26	Luxembourg, 13 septembre 1317 Cambrai, 12 novembre 1321 7 avril 1322 Trier, 13 juillet 1323 Luxembourg, 19 septembre 1326
7.	Luceburgensisque	18	Kloster Marienthal, 9 juillet 1323
8.	comitates Luceburgensis	25	5 mars 1326
	Le titre comtal n'est pas indiqué	20 21	14 juillet 1323 Luxembourg, vendredi après le 15 juillet 1323
	Langues germaniques		
1.	Lucelborg	47	17 octobre 1334
2.	Lucelburgh	49	31 octobre 1334
3.	Luctzemburg	78	17 novembre 1340
4.	Lucemburch	91	Trèves, 21 décembre 1345

3. Conclusion

Pour conclure, nous pouvons constater que Jean de Luxembourg, roi de Bohême, a conclu, pendant ses voyages, un grand nombre d'arrangements écrits tout en bénéficiant des services des scribes locaux. Il n'avait pas, forcément, un seul scribe personnel permanent qui l'accompagnait pendant ses voyages. Il est à remarquer également que le roi a fait appel au service de différents scribes tout en séjournant dans un même lieu plusieurs jours ou semaines, car l'orthographe des accords variait.

Dans la plupart des cas, son titre nobiliaire du *comte de Luxembourg* figure dans les accords étudiés, mais la graphie du toponyme *Luxembourg* diffère plus que nous nous y attendions, voire même dans les accords rédigés en latin. La quantité de variantes témoigne du morcèlement dialectal du français et de l'allemand. La langue (française ou allemande) ne relevait d'aucune norme, sauf celle administrative formelle qui établissait la structure de l'accord (formules d'introduction et de conclusion) sans prendre l'orthographe en considération. Que la plupart des accords conservés soit rédigée en français dérive d'une part du fait que Jean de Luxembourg se trouvait, au moment de leur rédaction, dans un pays francophone et il y réglait un problème local, mais, d'autre part le français était sa langue de communication, vu son éducation et celle de son père (Henri I^{er} de Luxembourg) réalisées à la cour royale française (Spěváček, 1982 : 21-22). La langue officielle du comté de Luxembourg était le français au XIV^e siècle. Par exemple, nous trouvons un accord rédigé à Prague en français (60) dont le contenu est relatif au pont de la ville de Wasserbillig (Billo) dans le comté de Luxembourg. Un autre, dressé à Pohořelice (Moravie), s'occupe, également, des affaires au Luxembourg.

Tous les 92 accords couvrant 36 ans du règne de Jean de Luxembourg, comte de Luxembourg et roi de Bohême, restent un témoignage précieux et une source de connaissances de la situation politique, économique, sociale et linguistique de la 1^{ère} moitié du XIV^e siècle.

Résumé. V článku studujeme toponymum Luxembourg, které se objevuje jako hraběcí titul v 92 smlouvách Jana Lucemburského, českého krále a hraběte lucemburského. Ty vznikly po dobu jeho vlády v letech 1310 – 1346. Většina smluv je psána francouzsky, některé latinsky a německy. Toponymum Luxembourg je transkribováno mnoha způsoby, což svědčí o tom, že smlouvy byly psány různými písaři. Představují cenný dokument pro poznání vývoje francouzského jazyka v 1. polovině XIV. století.

Bibliographie

SPĚVÁČEK, Jan (1982), *Král diplomat*, Praha : Panorama.

WAMPACH, Camille (1997), *Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte des altluxemburgischen Territorien, Urkunden Graf Johans des Blinden, die Urkunden aus Luxemburger Archivbeständen*, Luxembourg : Publications du CLUDEM.

WARTBURG, Wolfgang von (1946), *Evolution et structure de la langue française*, Bern: A. Francke AG. Verlag.

<http://woerterbuchnetz.de/DWB/?lemid=GL07884>, cit. 07-01-2013.

<http://woerterbuchnetz.de/DWB/?sigle=DWB&mode=Vernetzung&lemid=GB13129>, cit. 08-01-2013.

http://www.lexilogos.com/luxembourg_carte.htm#origine, cit. 08-01-2013.

Zdeňka Schejbalová

Katedra francouzského jazyka a literatury

Pedagogická fakulta

Masarykova univerzita v Brně

Poříčí 9/11

CZ–603 00 BRNO

République tchèque

**DES ACQUIS ALÉATOIRES À UNE COMPRÉHENSION
INTEGRALE DU LANGAGE.
CONCEPTIONS LINGUISTIQUES PRINCIPALES DE
JAN ŠABRŠULA**

Pavčina Žídková
Université d'Ostrava

pavlina.zidkova@osu.cz

Résumé. L'article s'occupe des conceptions linguistiques principales de Jan Šabršula, professeur de linguistique générale et des langues romanes. Il montre ses conceptions dans une perspective où elles sont liées les une aux autres. Leur trait commun est le fonctionnement asymétrique et interactif du signe linguistique.

Mots clés. Jan Šabršula. Langue française. Signe linguistique.

Abstract. **From accidental findings to an entire understanding of the language. The key linguistic concepts of Jan Šabršula.** This article focuses on the key linguistic concepts of Jan Šabršula, the university Professor of General Linguistics and Romance Languages. It demonstrates his concepts, interconnected with each other. Their common feature is an asymmetrical and interactive functioning of the linguistic sign.

Keywords. Jan Šabršula. French language. Linguistic sign.

Motto: « La connaissance scientifique avance des acquis aléatoires, des constatations isolées, vers leur rassemblement, classement, généralisation et interprétation, vers la recherche des tendances et des lois¹».

Jan Šabršula

1. Introduction

Le 95^e anniversaire du professeur de linguistique générale et des langues romanes Jan Šabršula est l'occasion de revenir sur ses conceptions originales. Il serait ambitieux de vouloir présenter, en quelques lignes, son œuvre linguistique respectable² qui compte aujourd'hui plus de 420 publications. L'intérêt linguistique de Jan Šabršula est vaste : dans ses publications, il s'occupe de tous les plans de la langue française (de la phonétique, de la morphologie, de la syntaxe, de la lexicologie, de la sémantique, de la stylistique), de la linguistique générale, de la philosophie du langage. Il cible son attention à la romanistique générale et aux études balkaniques (soulignons aussi son intérêt pour la langue et culture roumaine). Il se concentre à la stylistique comparée du français et du tchèque, à la théorie de la traduction, à la variation de la langue française et tchèque (aux *sous-codes*) et à d'autres sujets linguistiques (voir Smičeková, 2008b : 21-43).

On peut dire que Šabršula s'occupe de la langue (plus précisément du langage³) dans sa totalité, qu'il a une vision intégrale de la langue. Mais pour pouvoir comprendre la langue dans sa totalité, il faut tout d'abord faire de nombreuses recherches partielles, de faire des découvertes aléatoires, pour pouvoir les classer et généraliser. Récemment, la biographie, les conceptions linguistiques principales et la terminologie particulière de Jan Šabršula ont été présentées dans *Studia romanistica* N° 8 (Smičeková, 2008a : 15-20). L'objectif de cet article est d'esquisser les conceptions linguistiques principales de Šabršula dans la perspective où elles sont articulées les unes aux autres, où elles résultent les unes des autres. Pourtant nous n'envisageons pas de présenter le développement de ses conceptions particulières au cours des années, mais leurs connexions, leurs traits communs. Nous tenons d'expliquer le lien entre sa compréhension de la catégorie de l'aspect verbal, de la structure et du fonctionnement du signe linguistique, de la cryptocatégorie et de sa vision de la langue, où ses unités sont dans une interaction permanente.

Pour chercher le lien entre les conceptions de Jan Šabršula nous puisons dans son article rétrospectif (Šabršula, 1985a) et dans ses publications plutôt ultérieures (Šabršula, 1985b ; Šabršula, 1986 ; Šabršula, 1990 ; Šabršula, 2009). Nous tenons d'illustrer les théories de Jan Šabršula par les exemples. Les lexèmes servant comme

¹ Traduit du tchèque par l'auteur de cet article.

² L'œuvre de Jan Šabršula dépasse la linguistique. Voir par exemple sa publication *O francouzské reformaci* [De la réformation française], Praha: Husův institut, 2007, et sa bibliographie dans *Studia Romanistica* N° 8 (Smičeková, 2008b : 21-43).

³ Šabršula emploie, selon Saussure, *langage* comme hyperlexème pour *langue* et *parole* (Šabršula, 2009 : 5).

nos exemples ont t tirs du dictionnaire de la langue franaise Hachette (2001), les phrases entires ont t tires de la monographie d’Henriette Walter (Walter, 1988) et de la traduction de cette monographie en tchque (Walter, 1993).

Dans cet article, nous utilisons quelques termes moins frquents de Jan ŹabrŹula, comme *dsignant* (le signe linguistique extrioris, employ dans l’nonc) ou *plrme* (morphme).

2. Quelques « hasards » au dbut du parcours linguistique de Jan ŹabrŹula

Quelques « hasards » ont influenc le cheminement du chercheur-linguiste Jan ŹabrŹula et ont enclanch la suite de ses dcouvertes linguistiques, articules les unes aux autres. Aprs la seconde guerre mondiale, qui l’a tragiquement marqu et qui a interrompu ses tudes  l’Universit Charles, o il s’tait inscrit en 1939, il a eu occasion de passer un stage d’tudes  Grenoble. C’est pendant ce stage de 1945  1946, qu’il a suivi des cours auprs du professeur Antonin Duraffour. Ce dialectologue et phonticien clbre a eu une forte influence sur Jan ŹabrŹula. C’est lui (!) qui a fait connatre  l’tudiant ŹabrŹula l’existence de l’cole structuraliste de Prague (ŹabrŹula, 1985a : 40).

Son exprience professionnelle  l’cole Suprieure des Sciences Politiques et conomiques de Prague de 1951  1953 et puis  l’Institut des Relations Internationales  l’Universit Charles de Prague de 1953  1954 ont amen Jan ŹabrŹula  s’intresser aux problmes lexicologiques et des langues de spcialit, qu’il appelle les *sous-codes*.

La prparation des futurs diplomates  l’Institut des Relations Internationales et le besoin de ses tudiants de connaissances linguistiques pratiques l’ont inspir aux *recherches comparatives* entre langues non apparentes, le franais et le tchque.

Pdagogue et chercheur au Dpartement des Langues Romanes  l’Universit Charles de Prague depuis 1954, il se concentre sur les problmes des moyens capables de dsigner l’*aspect verbal* en franais. Puis, il s’occupe de manire dtaille du *systme verbal du franais* (de sa morphologie, de ses relations syntaxiques, des moyens priphriques qui co-dsignent le temps, la modalit, la transitivit du verbe franais, la voix active et passive). Ces recherches du verbe franais l’ont conduit  une comprhension approfondie du *signe linguistique*,  sa *structure* et son *fonctionnement asymtrique et synergtique*, mais aussi au *fonctionnement « intgraliste » et interactif* de la langue et de ses composants. Ces dcouvertes l’ont orient vers les reflxions *translatologiques*. La comprhension de la structure asymtrique du signe linguistique et du fonctionnement interactif des signes particuliers a conduit ŹabrŹula, entre autre,  la dfinition de la *cryptocatgorie* (ŹabrŹula, 1985a : 40-41). Grce  sa vision du signe linguistique, il aboutit aussi  la *rvision* originale du *triangle d’Ogden et de Richards* (p. ex. ŹabrŹula, 2009 : 95-96).

Rappelons un « hasard » encore : n’oublions pas que l’tudiant Jan ŹabrŹula s’tait inscrit en 1939  l’Universit Charles pour tudier le franais et la philosophie. Son esprit de philosophe se manifeste non seulement dans les publications concernant la philosophie de la langue (surtout *Philosophie du langage*, 2009), mais aussi dans la logique de ses arguments et de sa terminologie tout au long de son uvre.

3. De l'aspect verbal à une compréhension complexe du langage

Comment est-il possible de passer des études comparatives de la langue française et tchèque, des recherches de l'aspect verbal et du système verbal à une conception du fonctionnement complexe, « intégraliste » et interactif, du langage ? Ou encore, comment ses conceptions principales sont-elles articulées les unes aux autres ?

3.1. Aspect verbal

Les études comparatives des langues non apparentées, du français et du tchèque, ont amené Jan Šabršula à la question de la désignation d'une catégorie grammaticale n'existant pas en français, celle de l'*aspect verbal*. Tout d'abord, en n'adoptant jamais des schémas simplistes, il comprend l'aspect comme « conception de l'action par le sujet parlant, comme globale (perfective) ou non globale (imperfective) » (Šabršula, 1990 : 73), en ne le confondant pas avec le sème accompli/non accompli, avec la durée de l'action et avec l'*ordre de procès* (la qualité, la phase de l'action). Pareillement, il souligne que la même forme du verbe tchèque peut parfois désigner l'aspect perfectif et imperfectif, donc la forme du verbe peut fonctionner de manière asymétrique (Šabršula, 1990 : 73).

Mais est-il possible d'exprimer l'*aspect verbal* en français ? Envisageons un exemple, dans lequel la forme du verbe tchèque (*obracet se*, au contraire de *obrátit se*, qui désigne un aspect perfectif) signale une conception de l'action imperfective : *Ti, co chtějí znát spisovný úzus, se obvykle obracejí k jiným autoritám*. En français, cette conception de l'action imperfective est désignée grâce à la construction *prendre l'habitude de*, en forme du passé composé + infinitif *se tourner*. Cette construction signale l'action de *se tourner*, perçue de manière répétitive et imperfective, non globale : *C'est vers d'autres autorités qu'ont pris l'habitude de se tourner tous ceux qui désirent connaître le bon usage*.

Šabršula remarque que l'aspect verbal, perçu aussi d'un point de vue sémantique, et non uniquement formel, désigné en tchèque par un plérème désinentiel, peut être en français porté par des moyens variés :

En français, on dispose de moyens diffus, de désignants lexématiques (racines, préfixes, suffixes, verbes et leurs catégories morphologiques, sémions verbaux complexes, formations pré-morphologiques, adverbes...) qui se combinent de façon raffinée avec les moyens syntaxiques, pour désigner toutes les nuances que la langue tchèque désigne au moyen de la catégorie morphologique de l'aspect verbal (Šabršula, 1990 : 85).

La conception de l'aspect verbal esquisse déjà une compréhension du *fonctionnement asymétrique et synergétique* du signe linguistique.

3.2. Fonctionnement synergétique du signe linguistique

Ce n'est pas uniquement dans la perspective comparative et dans le cas du système verbal que Šabršula comprend que les contenus sont désignés grâce à l'interaction des unités de plans linguistiques différents. Il y a une nuance sémantique si le substantif *prononciation* est accompagné par un article indéfini qui désigne « une sorte de *prononciation* » (*ces jeunes ... ont une prononciation qui est de plus en plus*

influence par l'crit) ou par l'article dfini qui dsigne « la prononciation en gnral » (*Cette influence de l'orthographe sur la prononciation n'est pas rcente*). Nous ne dsignons pas le mme contenu si nous prononons cette dernire phrase avec une intonation descendante ou montante, si nous l'crivons avec un point ou avec un point d'interrogation  la fin. Il n'est pas gale de dire *la lecture n'tait pas encore concurrence par la culture audiovisuelle de nouveaux mdias* ou de placer le complment d'agent *la culture audiovisuelle* en tte de la mme phrase. Ces exemples trs simples illustrent la thse suivante de Jan ŹabrŹula :

En gnral, il faut tenir compte de l'interaction, de la synergie des signes partiels et particuliers au niveau de la dsignation, des combinaisons ralises, ainsi que de la synergie de plusieurs niveaux lors de la dsignation⁴ (ŹabrŹula, 1985b : 41).

Donc, un signe particulier (p. ex. le lexme *orthographe*) ne va pas dsigner un contenu tout seul mais en interaction avec un prdterminant (*l'orthographe*), avec sa position dans la phrase, avec la courbe mlodique de la phrase, avec son emploi dans un type de texte, etc. De plus, le smantisme de ce lexme co-dtermine sa combinabilit avec certains morphmes (*plrmes*) *drivationnels* (p. ex. *orthograph-ier, orthograph-ique*) ou avec d'autres lexmes (*influence de l'orthographe, rforme de l'orthographe, non *couleur de l'orthographe, etc.*). ŹabrŹula dsigne la combinabilit des lexmes, conditionne non seulement par l'espce de mot, mais aussi par sa valeur smantique, par un terme appropri : *congruence lexicale* (voir p. ex. ŹabrŹula, Svobodov, Krejzov, 1983 : 118).

3.3. Analyse noologique

Nous pouvons passer  une analyse smantique plus approfondie. Au niveau du texte, au niveau *occurentiel*, ŹabrŹula parle de l'analyse *smantique en nomes*⁵ :

Nous avons tch de redfinir le nome en disant qu'il s'agit d'une unit minimale de la "substance de contenu", de la "substance" dsigne lie aux dsignants et qu'il est possible d'identifier au moyen d'un test de commutation au plan de l'expression, (...), "au moyen d'une commutation dans quelque composante (lexicale, grammaticale, suprasegmentale), ou dans plusieurs composantes de la squence linguistique (opposition possible)" (ŹabrŹula, 1985b : 23).

L'analyse noologique de ŹabrŹula compte avec des catgories grammaticales, mais aussi avec le contenu smantique des lexmes et des morphmes en interaction permanente. Dans la phrase *J'ai choisi d'insister sur deux tendances extrmes*, on pourrait relever par exemple ces nomes :

⁴ ŹabrŹula est aussi bien conscient que si on considre l'nonc comme un signe linguistique, c'est la situation, les facteurs extrieurs  l'nonc, qui jouent un rle synergtique (ŹabrŹula, 1985b : 42).

⁵ Terme de L. Pieto (ŹabrŹula, 1985b : 23).

« auteur de l'action individuel » (désigné par *J'* et *ai*, par opposition à *nous* et *avons*) ;
 « première personne » (désignée par *J'* et *ai*, par opposition à *tu*, *elle*, etc. et *as*, *a*, etc.) ;
 « choisir » (par opposition à *refuser*, etc.) ;
 « action passée » (désigné par *ai* + *choisi* par opposition à *choisirai*, *choisis* et d'autres) ;
 « affirmation positive » (exprimé par un exposant zéro, par opposition à *je n'ai pas choisi*) ; etc.

Nous pouvons remarquer une forte asymétrie. Un *noème* est désigné par plusieurs *désignants* (p. ex. « première personne »), un désignant cumule plusieurs contenus (p. ex. *J'*). Šabršula remarquerait aussi une asymétrie entre la *désignation* dans l'ordre de l'oral et du scriptural. Par exemple, le pluriel du complément d'objet *deux tendances extrêmes* est à l'écrit désigné par trois signes, par *deux* et les –s finaux de *tendances extrêmes*, tandis qu'à l'oral le pluriel n'est désigné que par le nombre *deux*.

3.4. Relation linguistique interne et externe. Cryptocatégorie

Or, Šabršula distingue toujours le niveau de la *langue* – un code, un système⁶ de signes, et de la *parole* – utilisation de certaines combinaisons de signes de ce code dans l'énoncé (Šabršula, 1985b : 9). Le signe linguistique n'est pas, selon lui, bilatéral, d'autant moins unilatéral. Il est, selon Šabršula, constitué par la *relation linguistique interne* et *externe* (Šabršula, 1985b : 28). La *relation interne*⁷, la *dénotation*, est fondée sur la relation entre le *dénotant* – l'image acoustique du signe et le *dénoté* – le contenu codé du signe (Šabršula, 1985b : 16). Évidemment un *dénotant* ne doit pas correspondre à un seul *dénoté* (vu la synonymie, la polysémie, l'hétéronymie des signes déjà codée dans la langue). La *relation linguistique externe* est constituée par les relations du signe linguistique avec d'autres signes dans le système de la langue – la valeur de Saussure et la combinabilité des signes, y inclus la combinabilité des signes de plans différents (Šabršula, 1985b : 25). Il serait possible d'interpréter *les relations linguistiques externes* comme les relations paradigmatiques et syntagmatiques. La relation linguistique externe entre encore bien dans la conception du *fonctionnement interactif, synergétique* du signe linguistique.

La combinabilité potentielle du signe linguistique (la *relation linguistique externe*) et l'asymétrie du signe linguistique culmine dans la conception de la *cryptocatégorie* :

La catégorie est donné par a) la fonction commune des éléments. Comme il n'y a pas de forme commune, nous parlons de cryptocatégorie. b) On peut parler de cryptocatégories, d'autre part, quand on peut attribuer à une seule forme commune deux ou plusieurs fonctions différentes, qui se manifestent dans deux types de distribution différents (Šabršula, 1985b : 26).

⁶ Le système, la langue, existe selon Šabršula dans ses sous-systèmes, dans ses sous-codes (Šabršula, 1985b : 11).

⁷ Les plèmes ne sont pas des unités significatives, donc ils n'ont pas de relation linguistique interne, voir 3.6.

Donc par exemple les adjectifs *grise, bleue, verdtre* (combinables avec le substantif *une robe*) vont prsenter une *cryptocatgorie*, ainsi comme le participe *choisi* combinable avec *le livre + choisi* ou *j'ai + choisi*.

3.5. Relation extralinguistique. Dsign

ŹabrŹula distingue aussi la relation *extralinguistique* : le signe linguistique, avec sa *relation linguistique interne et externe*, une fois extrioris, employ dans l'nonc, devient *dsignant*, pour *dsigner* les ralits extralinguistiques. Dont rsulte le dsign (ŹabrŹula, 1985b : 18).

« Le "dsign" n'est pas l'objet matriel lui-mme, c'est le contenu actuel vis par le locuteur et compris par l'interlocuteur, et o l'objet de la ralit est conu de quelque manire, qui dpend de la perception, ou de la rflexion, de l'analyse cognitive, de l'attitude du sujet parlant, de son affectivit, de son sentiment » (ŹabrŹula, 1986 : 83). Tandis que le dsign est analysable en *nomes* (voir plus haut), au niveau du *dnot*, ŹabrŹula parle de *l'analyse smiotique* en *smes*. Et de nouveau, ŹabrŹula constate une asymtrie entre l'analyse *smantique en nomes* et l'analyse *smiotique en smes* (ŹabrŹula, 1985b : 23). Le participe pass *choisi* de l'exemple prcdent *j'ai choisi*, portant au niveau de la langue le sme « qui a fait objet d'un choix » (Hachette, 2001 : 210), dsigne dans le contexte aussi le nome de « l'action passe ».

Les lexmes ne sont pas toujours employs avec leur sens « correct » dans l'nonc, celui qui lui est attribu dans le systme de la langue. Imaginons un terme, par exemple *basilique*, « grande glise mropolitaine ou archipiscopale » (Hachette, 2001 : 110) que nous allons employer dans l'nonc, faute de l'ignorance de la terminologie, pour dsigner une grande glise quelconque. Comment appeler cette erreur du point de vue smantique ? Est-ce un cas de la polysmie ? Nous avons ici  voir avec le *dsign* de ŹabrŹula (avec le sens *occurrentiel*, envisag par le locuteur dans l'nonc).

Le concept du *dsign* n'est pas contribuant uniquement pour la smantique, mais aussi pour la translatoogie. Marianne Lederer rsume dans ses rflexions sur l'unit de sens dans le processus de la traduction : « L'unit de sens n'existe qu'au plan du discours ; elle ne se confond pas avec des mots, des syntagmes, des collocations ou des figements » (Lederer, 1994 : 27).

ŹabrŹula analyse l'unit de sens pendant l'activ traduisante avec sa terminologie systmatique :

Nous ne traduisons pas les mots, les signes particuliers, la base de la traduction n'est pas l'analyse smique des dnots (des sens dans la langue) des mots particuliers, la base de la traduction est l'analyse noologique au niveau *occurrentiel*⁸ (ŹabrŹula, 1985a : 41).

3.6. Plmes, smions et pismions

ŹabrŹula adopte une vision  trois rangs des units de la langue, selon la capacit de

⁸Traduit du tchque par l'auteur de cet article.

distinguer le sens, de porter le sens et de porter l'énoncé (les unités distinctives non significatives – *plèmes*, les unités significatives non énonciatives – *sémions* ou *plérèmes lexicaux*, *désinentiels* et *dérivationnels* et les unités énonciatives – *épisémions*), au contraire des plans phonologique, morphologique et syntaxique du structuralisme pragois ou des monèmes et phonèmes d'André Martinet (Šabršula, 2009 : 6-7). Cette division entre bien dans la linguistique de Šabršula où le sémantisme et la combinabilité des signes sont toujours en jeu, où la syntaxe s'étend à travers tous les rangs (plèmes, sémi-ions, épisémions) de la langue. Il compte avec un potentiel syntaxique, avec une combinabilité, aussi pour les phonèmes (ses *plèmes*), p. ex. la combinabilité des phonèmes [lu] en français ou [vlk] en tchèque. Par contre il hésite à réserver pour les morphèmes (ses *plérèmes*) uniquement une fonction grammaticale, car ils ont aussi un potentiel significatif, p. ex. le plérème *-euse* qui peut désigner le « sexe » féminin.

3.7. Langage comme un phénomène complexe

Šabršula comprend, nous l'avons vu, que le contenu, désigné par les moyens grammaticaux dans une langue peut être désigné par les moyens lexicaux dans l'autre. Il est conscient que les signes linguistiques, au niveau de la *langue* et de la *parole*, sont dans une interaction, interdépendance permanente, pour désigner les réalités extralinguistiques. Ainsi :

Nous envisageons le langage comme un phénomène complexe, la grammaire et le lexique, différenciés l'un par rapport à l'autre, et en interaction avec des schémas supra-segmentaux et certains procédés phoniques, s'unissant pour former, pour chaque langue, un système unique et complexe de désignation (...) et de communication (...): leurs moyens, en contact étroit, en interaction /synergie (...)/, se complètent mutuellement /et de manière spécifique dans toute langue particulière/ (Šabršula, 1986 : 16).

4. Conclusion

Il y a quelques « hasards » de la carrière universitaire de Jan Šabršula qui ont enclenché la suite de ses découvertes linguistiques, articulées les unes aux autres. Les études comparatives entre le tchèque et le français ont amené Šabršula aux problèmes de la désignation de l'aspect verbal en français. Or Šabršula ne perçoit pas l'aspect verbal uniquement comme une catégorie grammaticale liée à certains morphèmes du verbe tchèque. À partir d' une perspective sémantique, il peut comprendre que les « contenus » désignés en tchèque par les morphèmes verbaux peuvent en français être désignés par les moyens variés. Cette vue onomasiologique l'aide à comprendre le fonctionnement du signe linguistique, qu'il perçoit comme asymétrique et synergétique. Il y a une asymétrie entre les désignants et les noèmes, entre les désignants à l'oral et à l'écrit, entre les noèmes et les sèmes, entre les dénotants et dénotés. L'asymétrie et la synergie, l'interaction des signes particuliers, sont bien lisibles dans ses conceptions linguistiques principales.

Il est impensable d'aboutir à une compréhension du langage dans sa totalité, sans passer tout d'abord par de nombreuses recherches des problèmes particuliers de l'énoncé. Šabršula distingue strictement le niveau de la langue et de la parole. Il est impensable de comprendre la langue sans tout d'abord comprendre la parole. Après avoir compris de manière plus approfondie surtout le système verbal français, il a pu aboutir à une

conception de la relation interne et externe du signe linguistique, qui, à son tour une fois extériorisé, sert à désigner la réalité extralinguistique, en se combinant de manière raffinée avec d'autres signes linguistiques. Comme si la désignation et la dénotation étaient fermées dans un cerle herméneutique.

Jan Šabršula peut être une inspiration pour les jeunes linguistes, car à partir des recherches particulières on peut venir à une compréhension plus approfondie du langage dans sa totalité. Les conceptions linguistiques de Šabršula, notamment son signe linguistique, son désigné, sa conception interactive des composants de la langue, méritent l'attention de la linguistique actuelle.

Résumé. Od náhodných poznatků k celistvému pochopení jazyka. Hlavní jazykovědné koncepce Jana Šabršuly. Článek se zabývá hlavními jazykovými koncepcemi Jana Šabršuly, profesora obecné a románské jazykovědy. Poukazuje na souvislost mezi prvními etapami jeho univerzitní a vědecké dráhy a jeho jazykovědnými objevy, které vyplývají jeden z druhého. Snaží se ukázat spojitost mezi jeho pojetím designování vidu ve francouzštině, asymetrickým a synergetickým pojetím jazykového znaku, vnitřní strukturou jazykového znaku, kryptokategorií a jeho komplexním pojetím jazyka. Spojkou mezi jeho teoriemi je především asymetrické a synergetické fungování jazykového znaku.

Bibliographie

- LEDERER, Marianne (1994), *La traduction aujourd'hui*, Paris : Hachette-Livre.
 SMIČEKOVÁ, Jitka (2008a), "Droit devant soi on peut aller bien loin... Jan Šabršula : parcours d'un linguiste", *Studia Romanistica*, 8, 15-20.
 — (2008b), "Bibliographie des travaux du professeur Jan Šabršula 1952–2007", *Studia Romanistica*, 8, 21-43.
 ŠABRŠULA, Jan (1985a), "Cesta k pochopení podstaty a fungování jazykového znaku", in : *Metodologické problémy literárněvědných a lingvistických oborů*, Praha : Univerzita Karlova, 39-47.
 — (1985b), *Substitution, représentation, diaphore*, Praha : Univerzita Karlova.
 — (1986), *Problèmes de la stylistique comparée française-tchèque et tchèque-française*, Praha : Univerzita Karlova.
 — (1990), *Problèmes de la stylistique comparée du français et du tchèque*, Praha : Univerzita Karlova.
 — (2009), *Philosophie du langage*, Ostrava : Ostravská univerzita, Filozofická fakulta.
 ŠABRŠULA, Jan, SVOBODOVÁ, Jitka, KREJZOVÁ, Anna (1983), *Základy jazykovědy pro romanisty*, Praha : SPN.

Sources authentiques et dictionnaire

- HACHETTE (2001), *Dictionnaire Hachette Langue française*, Paris : Hachette.
 WALTER, Henriette (1988), *Le français dans tous les sens*, Paris : Éditions Robert Laffont.
 — (1993), *Francouzština známá i neznámá*, traduit de l'original *Le français dans tous les sens* par Marie Dohalská et Olga Schulzová, Praha : Kanzelsberger.

Pavčina Žídková
 Katedra romanistiky
 Filozofická fakulta
 Ostravská univerzita v Ostravě
 Reální 5
 CZ-701 03 OSTRAVA 2
 République tchèque

Literatura / Littérature / Letteratura

LA PLACE DE L'HUMOUR DANS LES RÉCITS DE VOYAGE DE NICOLAS BOUVIER

Kateřina Dvořáková
Ecole supérieure d'économie à Prague

dvorakk@isis.vse.cz

Résumé. Le présent aticle traite du rôle que joue l'humour dans les récits de voyage variés de l'écrivain-voyageur suisse Nicolas Bouvier. Élément omniprésent dans ses textes, l'humour permet à l'auteur d'échapper à tout didactisme creux pour dire les leçons de la route, dans une prise de distance perpétuelle par rapport à soi-même.

Mots clés. Récits de voyage. Nicolas Bouvier. Rôle de l'humour. Peinture des scènes et des personnages.

Abstract. **The place of humor in Nicolas Bouvier's travel narratives.** This article discusses the role of humor in a choice of travel narratives of the Swiss travel writer Nicolas Bouvier. As ubiquitous element in his writings, humor allows the author, who takes a distant view of himself, to escape any hollow moral didacticism when describing the lessons of the road.

Keywords. Travel narratives. Nicolas Bouvier. Role of humor. Painting scenes and characters.

1. Introduction

Nous nous proposons d'étudier dans la présente contribution la place de l'humour dans les récits de l'écrivain-voyageur suisse Nicolas Bouvier. Omniprésent dans les textes de l'auteur, qu'ils se rapportent à une expérience positive ou douloureuse de la route, l'humour empêche toute lecture unilatérale, définitive du monde ; il soutient et transmet au lecteur la leçon du contact avec l'ailleurs et avec l'autre sans que cette dernière, lisible entre les lignes, soit chargée d'un didactisme creux. Élément caractéristique de l'écriture bouviéresque, l'humour laisse deviner une perpétuelle prise de distance vis-à-vis de soi-même comme vis-à-vis des situations vécues, comme si l'auteur n'arrêtait pas de se rappeler qu'"il ne faut pas être dupe ni de soi ni des autres". Le petit dieu de voyage que Victor Segalen décrivait plus tôt dans son *Equipée* pourrait servir de modèle au voyageur Bouvier : « Son visage est un ricanement rond, ridé et pommelé. Il n'inspire, à tout prendre, aucune piété reconnue » (Segalen, 1995 : 990). Nous puiserons dans le récit peut-être le plus connu de Nicolas Bouvier, *L'Usage du monde* (UM dans les notes), relatant le grand voyage depuis Belgrade jusqu'au nord de l'Afghanistan, dans *Le Poisson-Scorpion* (PS), récit du séjour solitaire à Ceylan, dans *Chronique japonaise* (CJ), portrait du Japon historique et contemporain, et dans *Journal d'Aran et d'autres lieux* (JA), bref récit du séjour sur les îles irlandaises, en Corée et en Chine.

2.1. Une peinture laconique de scènes et de personnages

Chez Bouvier, l'humour, transposé de l'aventure de la route au cœur du texte, devient un véritable fil, qui soutient la totalité de l'expérience, comme plus loin celle de l'écriture. Il empêche toute lecture statique, ordonnée du monde. C'est l'humour qui permet de fixer l'émerveillement devant le monde comme l'acceptation de son caractère transitoire, mais aussi d'indiquer le sentiment, même si parfois amer, du caractère comique fondamental des choses. Bouvier rappelle dans *Le Temps stratégique* que cette attitude lui a été inspirée par Flaubert ayant appris à l'auteur que « l'écriture d'humeur et de primesaut, sans apprêt ni empois, pouvait rendre à la perfection l'amère cocasserie de l'existence » (1987 : 115).

Le fil des textes est soutenu par une légèreté de ton omniprésente qui porte l'empreinte d'un savoir-vivre et d'une capacité d'embrasser la scène dans un sourire laconique. Ainsi par exemple, en évoquant le système de privilèges qui régissait la répartition des sépultures dans le vieux cimetière de l'abbaye de Clon-mac-noïse, Bouvier ajoute à dessein l'image contrastive de la situation actuelle qui amplifie encore la teinte sarcastique du portrait des mœurs : « les 'nouveaux morts' sont enterrés dans un cimetière qui jouxte les limites de l'abbaye, sans aucune garantie céleste et dans des tombes au goût du jour, c'est-à-dire hideuses [...] ». La description des événements historiques donne également lieu à une formulation ironique, éloignée de l'écriture neutre de chroniqueur : « Lorsqu'au XVII^e siècle, Cromwell passe ici en quête de quelques pans de murs à faire dégringoler – c'est sa marotte – il n'y a plus grand-chose à détruire » (JA : 14-15). Par ailleurs, dans le pouvoir de communion qui émane du texte, dans les mots soigneusement choisis et dans les raccourcis pour exprimer le caractère d'une situation, des personnages, voire d'un peuple, mais aussi dans les clins d'œil qu'adresse Bouvier à son destinataire par les formules laconiques ou cocasses, on perçoit un grand respect de l'auteur pour son

interlocuteur intime, le lecteur. Bouvier prend soin de mettre le destinataire de son texte en position égale à la sienne. Ainsi, une brève formule suffit à commenter le passage du bouddhisme au confucianisme en Corée au XIV^e siècle : « Retour à l'index levé du moraliste et au pragmatisme pot-au-feu » (*JA* : 123) ; les bonheurs des bains pris dans le hammam de Tabriz sont révélés par des raccourcis pareils : le voyageur en ressort « léger, lavé jusqu'à l'âme et fumant dans le froid comme un torchon mouillé » (*UM* : 138). Le lecteur devient un véritable témoin de l'expérience relatée, aucunement intimidé par l'aventure vécue.

C'est à travers l'humour qu'est parfois aussi illustré le décalage existant entre les attributs propres à l'espace culturel du moi et ceux de l'ailleurs. C'est le cas dans *Le Poisson-Scorpion*, lorsque l'étranger doit répondre à une question sur les pratiques de la magie noire ou blanche propres à son pays. Le narrateur arrive ainsi à développer la critique de la pauvreté de l'imaginaire occidental à coups de brefs sourires elliptiques, sans établir de comparaisons pesantes, dénonciatrices qui exprimeraient des conclusions intransigeantes :

J'étais à quia, j'ai bredouillé... « Chez nous, les souliers qu'on n'a pas payés craquent... Les sorcières volent en enfourchant des balais. » Ce qui leur a évidemment paru mince et, de plus, peu judicieux. [...] On est d'avis ici qu'en inventant la brouette ou le cabestan, nous avons perdu de la force psychique et qu'après la machine à vapeur il ne nous est plus rien resté. [...] Ici, les pieds du voleur auraient pourri dans ses sandales avant même qu'il ait tourné le coin (*PS* : 122).

C'est dans les rapprochements surprenants, dans la précision des remarques faisant deviner un sens d'observation aigu et que le sens de l'humour propre à l'auteur amène au premier plan, que le sens des choses et des événements apparaît de façon fulgurante. C'est paradoxalement par cette voie de décalage qu'est l'humour que le cœur des situations est revisité et rendu au lecteur avec la plus grande évidence. Ainsi, à propos du peuple Baloutch : « Pas follement épris de travail, ils se livrent volontiers à la contrebande sur les confins persans, et tirent des fusées vertes pour attirer les merveilleuses patrouilles du *Chagai Frontier Corps* pendant que les sacs changent de main sous l'œil de Dieu à l'autre bout de désert » (*UM* : 265). L'emploi de l'humour permet ici de s'écarter de l'écriture factuelle tout en pénétrant le sens des comportements. Pareillement, dans *Chronique japonaise* : « Saint Paul dit : 'Dieu se soucie-t-il des bœufs ?' Mais les Japonais vivent dans un monde uni où l'on se soucie même des moules... après les avoir mangées, il est vrai » (*CJ* : 251). Au sein d'une écriture soignée, l'usage de l'humour complète ainsi la représentation de l'expérience du voyage en démontrant une intelligence acquise des choses. Dans ce passage, c'est encore un raccourci humoristique qui saisit le cœur de la situation et sait rendre transparent l'écart entre une caractéristique modèle (le respect présumé des Japonais pour les animaux, donné comme un trait culturel) et une image observée dans le quotidien. L'effet de ces raccourcis opérés par le narrateur s'en trouve d'autant plus amplifié : non seulement, ils savent saisir la logique interne des situations, mais ils communiquent également la sympathie éprouvée pour un pays et ses habitants.

Par un procédé de résumé concis, les personnages, eux aussi, ressortent des lignes en brèves touches de pinceaux. Le narrateur reconstitue ces figures également à partir d'une position de recul, à travers les digressions humoristiques ou des comparaisons inattendues, qui s'avèrent plus pertinentes cependant qu'une quelconque description psychologique :

« Michael Herson, le chauffeur, était un homme dans la quarantaine, laconique, courtois, précis, distant, avec cette distinction de vieux bois flotté qu'on trouve souvent dans les pays de vent » ; « Steve : la cinquantaine trapue, des favoris foisonnants, la vivacité et le qui-vive de qui a roulé sa bosse ; une incisive qui manque à sa mâchoire supérieure lui donne l'air d'un lapin extrêmement averti » (*UM* : 26, 28). Le résultat, fondé souvent sur cette description visuelle et sur les comparaisons animalisantes ou chosifiantes, recèle en soi toute la psychologie du personnage et donne au portrait la précision teintée d'une caricature, faisant ressortir le personnage dans son essence. Ailleurs, les Turcs sont brièvement présentés comme « une civilisation du melon, du turban, de la fleur en papier d'argent, de la barbe, du gourdin, du respect filial, de l'aubépine, de l'échalote et du pet, [...] » (*UM* : 63). Une touche comique vient ainsi se mêler au texte à la fois pour l'alléger et pour reconstituer l'image complexe d'une société à travers l'énumération disparate et jusque caricaturale des détails.

2.2. Entre le grand et le petit

Le goût du contrepoint, manifesté aussi dans le portrait qu'on vient de voir, arrive chez Bouvier à relier la grandeur, la magnificence de l'image qui se déploie sous ses yeux à un détail pragmatique qui vient, à coups brefs, rendre prosaïque et compléter sa perspective. Souvent, le portrait d'un paysage est tissé dans son intégralité : l'écrivain combine plusieurs angles de vues et tisse les rapports entre les choses « petites » et « grandes » : « [...] c'est une bourgade engageante, ocre avec des touches de bleu et une mosquée dont la coupole turquoise navigue légèrement sur les brouillards d'avril (prendre tout de même garde à la ligne à haute tension qui traverse le balcon de la tchâikhane comme une innocente corde à lessive) » (*UM* : 193). Le regard général est ainsi complété comme au passage par les données à première vue insignifiantes, indiquées dans la parenthèse et rapprochées de plus du lecteur par une comparaison comique. La description est volontairement ramenée « à terre » pour échapper au danger d'une envolée trop lyrique des portraits.

Si le comique peut laisser la place aux comparaisons plus poétiques, une tonalité d'harmonie empêche toujours un éventuel choc sémantique entre la vue d'ensemble et une situation concrète ou une comparaison qui, au contraire, complète métaphoriquement le portrait global d'une ambiance : « Du chemin qui borde la falaise, on voit la mer étinceler : jusqu'à une centaine de mètres de la côte elle est couverte d'une mince couche de glace qui se soulève sous la houle comme la poitrine d'un dormeur » (*JA* : 21-22). Presque tout portrait d'un paysage (au sens large du mot, personnages et situations inclus) est ainsi porté par un mouvement de raccourcis qui forment son ossature, l'embrassent, le résumant dans sa totalité.

Même la « voie vers le moins », empruntée par Bouvier pour accéder à une présence plénière au monde, est illustrée dans les textes à partir d'une position de légèreté et de distance vis-à-vis de tout mysticisme creux. L'écrivain poursuit en effet la leçon du voyage : l'écriture doit pouvoir se bâtir sur un fondement primordial, celui d'une disparition de soi qui seule permet une attention intense au dehors et qui est préliminaire à un portrait fidèle du monde, comme il le rappelle encore dans « Routes et déroutes. Réflexions sur l'espace et l'écriture » :

L'écriture, lorsqu'elle m'approche du « vrai texte » auquel elle devrait accéder, ressemble intimement au voyage parce que, comme lui, elle est une disparition. Certes pas affirmation de la personne mais sa dilution consentie au profit d'une totalité qu'il faut sinon exprimer (on ne peut pas), au moins rejoindre. Toute opération menée à son terme implique un effacement quasi sacrificiel de l'opérateur (Bouvier, 1989 : 186).

Les formules de Bouvier ont la qualité de rester légères, sans aucun besoin de prêcher culture ou discipline pour infliger sa vision des choses. Rappelons cette position d' « apprenti » que souligne le titre même de *L'Usage du monde*. Plus que de retranscrire son propre mode d'emploi du monde, l'écrivain reproduit l'expérience intérieure du voyageur qui s'est fait « user » par le monde, dans une attitude de soumission et de curiosité. Une capacité élargie d'accueillir le monde en soi est la conséquence de ce principe qui se reflétera dans l'écriture¹. Cette attitude d'accueil et de subordination au monde est visible évidemment dans les passages décrivant une fusion entière du voyageur avec le lieu, comme c'est le cas au début du *Poisson-Scorpion*. Le récit s'ouvre sur une image de concorde, exprimée à travers une structure syllephtique : « Le soleil et moi étions levés depuis longtemps quand je me souvins que c'était le jour de mon anniversaire et du melon acheté dans le dernier bazar traversé la veille au soir » (*PS* : 11). L'accent mis sur la symétrie entre les actes du voyageur et du soleil crée ainsi une ambiance de concorde recherchée, avec toujours cette légèreté liant le grand au petit, le décor au détail. Et dans ces passages décrivant l'immersion totale dans le monde, l'humour réapparaît pour souligner l'humilité, la distance prise avec soi-même, comme au moment de l'achèvement d'une longue ascension du volcan Halla-san sur l'île coréenne Jeju : « Il fallait vraiment monter jusqu'ici pour sentir la solitude, l'indicible splendeur, l'insularité de ce volcan posé dans la mer de Chine comme un caillou du Petit Poucet. Et peigner longtemps cette même mer bleue et bronze, avant d'y trouver deux mortels aussi heureux que nous. J'étais rendu, aux deux sens du terme : fourbu et arrivé là où je voulais être. Ma femme s'est mise à rire : - Tu as l'air d'un sherpa agonisant. Elle a pris une photo et j'ai l'air d'un sherpa à l'agonie » (*JA* : 150).

2.3. L'humour pour conjurer le malheur

L'humour sert de pont pour rapprocher l'ordinaire de l'extraordinaire, comme il peut jouer le rôle d'un « canal exutoire » pour délester l'image de la charge des situations douloureuses ou critiques. Ainsi pour Bouvier, à Hokkaido, le dépouillement auquel invite le paysage nippon est accepté comme une phase à respecter et à accomplir sans que le narrateur ne cache aucunement les moments d'échec :

¹ Jean-Yves Pouilloux cite à ce propos un extrait des *Essais* de Montaigne, « Des boyteux » (III, XI), qui semble avoir motivé le choix du titre de *L'Usage du monde* par Bouvier : « ...le vin n'en est pas plus plaisant à celui qui en sait les facultés premières. Au contraire : le corps et l'âme interrompent et altèrent le droit qu'ils ont de l'usage du monde, y meslant l'opinion de science. Le déterminer et le savoir, comme le donner, appartient à la regence et à la maîtrise ; à l'infériorité, subjection et apprentissage appartient le jouir, l'accepter » (Pouilloux, 2002 : 103).

J'allume une lampe de poche et relis pour me réconforter quelques pages de *Jacques le Fataliste*, mais on ne cesse de s'y divertir en bonne compagnie et d'y boire de l'anjou à pichets renversés. Je m'allonge dans le noir en me persuadant, pour endiguer la déroute, que mes deux voisins sont des Bouddhas, et moi aussi ; les derniers *sutra* l'affirment (CJ : 242).

La distanciation adoptée dans ce moment de détresse est le signe d'une autodéfense, sans que ni le voyageur, ni le narrateur à son tour, ne s'enferment dans une position absolutiste, qui serait celle d'un refus catégorique ou d'une idolâtrie béate. S'il est vrai que les textes de Nicolas Bouvier laissent, à côté de l'écriture du bonheur, également de la place à l'évocation des moments de malheur, la description d'épreuves psychiques ou physiques qu'apporte l'état nomade fait preuve d'un cousinage réussi entre les larmes et le rire. L'unique réponse donnée à la dérision souvent insupportable de l'île de Ceylan, l'humour acerbe, constitue un refuge efficace dans la confrontation difficile à l'opacité du lieu dans *Le Poisson-Scorpion*. Les pratiques noires, détournées des bonzes, poseurs des bombes dans les bus, débouchent sur des situations certainement sordides, mais révélées dans un ton satirique qui amplifie à dessein l'impression de se trouver sur la scène d'un théâtre tragicomique :

[...] il faut voir alors les valises aux tons d'ice-cream et les parapluies à bec semés à la ronde, parfois même accrochés aux palmiers, les grands peignes à chignon soufflés bien loin des têtes qui n'en auront plus l'usage, et les blessés en sarong carmin, violet, cinabre, merveilleuses couleurs pour descente de Croix [...]. Au milieu de la chaussée, une paire de lunettes rondes à monture de fer est cabrée les branches en l'air, l'air mécontent, grand insecte irascible et fragile à la recherche d'un nez envolé le Diable sait où (PS : 65).

En guise d'un rituel protecteur, d'un antidote efficace, le voyageur installe dans sa chambre à côté d'une statuette de Bouddha une photo du Christ, trouvée dans un magazine indien, « tout noir de sang, de doutes et de soucis » : acte retranscrit toujours avec le recul humoristique comme moyen d'opposition au lieu, de défense, même si provisoire : « Un peu de tragique catholico-lusitanien n'est pas de trop : j'ai besoin de protections et ce petit Bouddha roublard ne peut pas se charger de toutes les besognes » (Ibid. : 39).

Le même procédé de dédramatisation volontaire par l'humour qui, à force d'alléger la situation, rend compte plus intensément de son caractère tragique, trouve sa place aussi dans *Chronique japonaise*. Le témoignage de Yuji, qui a perdu sa mère et son frère dans les conséquences du bombardement de Hiroshima, en fournit l'occasion. Le discours direct de Yuji est momentanément interrompu au cœur des phrases par les indications de Bouvier, mises entre les tirets : « Vous avais-je dit – léger rire de crécelle – que nous avons déjà perdu notre père à ce moment-là ? » (CJ : 113). Si cette précision sur le rire inattendu et sans doute pas feint de Yuji ne relève pas de la propre logique de dédramatisation de Bouvier, mais du personnage lui-même, elle démontre en raccourci une attitude propre à la culture japonaise de ne pas imposer à son interlocuteur son sentiment de tristesse.

3. Conclusion

Même si employé dans plusieurs contextes et dans des degrés et des formes variés, l'humour a pour seule source l'attitude propre à l'auteur, à savoir celle de ne jamais se prendre au sérieux sur la route, comme dans son écriture. Le monde qu'il aura côtoyé n'est ainsi jamais reflété à partir d'une tonalité austère, dans une écriture figée, qu'elle soit celle du sublime, du bonheur ou de la souffrance : le goût de précision et l'érudition s'y mélangent avec l'ironie de soi. Adrien Pasquali définit l'écriture de N. Bouvier comme celle d'une « simplicité reconquise » (Pasquali, 1996 : 87). Son écriture mesurée arrive en effet à trouver le compromis entre un vocabulaire très riche d'un homme lettré, désireux d'exploiter les possibilités du langage, et un style économique et précis, échappant à la sophistication. La méfiance envers une écriture trop artificielle, trop littéraire et le goût pour la spontanéité de l'expression fait avouer à N. Bouvier lui-même sa crainte d'un style « surécrit », d'une description trop lourde, s'écartant de la réalité perçue². Ainsi, pour pallier le risque permanent de « surécrire » le réel, l'humour vient alléger les difficultés attachées aux choix de mots pour s'inscrire de manière récurrente dans les textes. La mise à distance humoristique par rapport à une situation ou un personnage ne nuira pas à la réalité retransmise, mais servira au contraire d'une sorte de catalyseur, apte à exprimer le centre significatif des scènes.

Résumé. Role humoru v cestopisech Nicolase Bouviera. Článek se zabývá funkcí humoru v cestopisech švýcarského spisovatele Nicolase Bouviera z několika úhlů pohledu: humor jako prostředek lakonického vyjádření jádra situací či výstižného popisu postav a zdařilých spojení celých scénérií s jedním z jejich detailů, zprostředkování pocitu splynutí se světem při oproštění se od všeho nepotřebného, a v neposlední řadě i jako prostředek sebeobrany v popisech neštěstí či neúspěchu. Tento všudypřítomný prvek umožňuje autorovi vyhnout se prázdnému moralismu při popisu lekcí z cest a udržovat při tom neustálý odstup od sebe sama.

² Il commente ainsi le style du Poisson-Scorpion : « J'aimerais arriver à une écriture plus désinvolte. J'y parviendrai sans doute, mais il ne faudrait pas que la précision se perde en route » (Lichtenstein-Fall, 1992: 168).

Bibliographie

- ALBERT, Christiane, LAPORTE, Nadine, POUILLOUX, Jean-Yves (éds.) (2002), *Autour de Nicolas Bouvier : résonances*, Genève : Zoé.
- BOUVIER, Nicolas (1987), "Les livres de Nicolas Bouvier", *Le Temps stratégique*, Genève, printemps 1987, 112-118.
- (1989), « Routes et déroutés. Réflexions sur l'espace et l'écriture », *Revue des sciences humaines*, Université de Lille III, n. 214.
- (1992), « La clé des champs » suivi de « Petite morale portative », *Pour une littérature voyageuse*, Bruxelles : Éditions Complexe, 41-56.
- BRIDEL, Yves (éd.)(1994), *La Suisse ouverte : Nicolas Bouvier*, Introduction par Y. Bridel, Wien : Association des études francophones d'Europe centre-orientale.
- LICHTENSTEIN-FALL, Irène (1992), *Routes et déroutés. Entretiens avec Nicolas Bouvier*, Genève : Metropolis.
- PASQUALI, Adrien (1996), *Nicolas Bouvier – un galet dans le torrent du monde*, Genève : Zoé.
- SEGALEN, Victor (1995), *Voyages au pays du réel. Œuvres littéraires*, Édition présentée et annotée par Michel Le Bris, Bruxelles : Éditions Complexe.

Bibliographie primaire

- BOUVIER, Nicolas (1989), *Chronique japonaise*, Paris : Payot.
- (1990), *Journal d'Aran et d'autres lieux*, Paris : Payot.
- (1991), *Le Poisson-Scorpion*, Paris : Payot.
- (1992), *L'Usage du monde*, Paris : Payot.

Kateřina Dvořáková

Katedra románských jazyků
Fakulta mezinárodních vztahů
Vysoká škola ekonomická
nám. W. Churchilla 4
CZ–130 67 PRAHA 3 – ŽIŽKOV
République tchèque

RESEÑAS – COMPTES RENDUS – RECENSIONI

Anna Kaczmarek (2012), *L'image de la femme dans l'œuvre d'Émile Zola*, Opole : Wydawnictwo Uniwersytetu Opolskiego. ISBN 978-83-7395-487-8. 239 pp.

L'ouvrage en question dont l'auteure est docteur de littérature française à l'Université d'Opole, présente l'une de rares études consacrées au rôle de la femme dans les romans d'Émile Zola.

Le livre est divisé en trois parties qui correspondent aux trois figures de la féminité présentes dans les romans zoliens : la jeune fille, la mère et la prostituée.

L'étude s'ouvre sur le chapitre « La jeune fille ou l'apprentissage de la condition féminine », qui s'occupe de la formation de la femme en vue de sa future vie dans la seconde moitié du XIX^e siècle. L'auteure y constate qu'à cette époque la femme est considérée comme naturellement inférieure à l'homme, et, si l'on parle tellement d'elle, c'est qu'on cherche à la caractériser, la justifier, à lui restituer une grandeur que la société lui dénie et lui attribuer une position face au genre masculin. Il faut surtout apprécier plusieurs approches que nous apporte l'auteure en observant le rôle de la jeune fille dans le roman naturaliste du point de vue sociologique, économique ou même médical.

Dans la deuxième partie du livre, « La mère ou la vocation naturelle de la femme », l'auteure s'interroge sur la féminité définie par la maternité. Elle nous rappelle que le discours du XIX^e siècle réduit l'image de la femme à son aspect biologique le plus fondamental, celui de la femelle, de la reproductrice de la race. Zola, qui se déclare athée, présente dans ses œuvres la femme comme une victime avilie et hébétée par la tyrannie de l'Église. La mère zolienne doit se consacrer essentiellement à la famille, elle doit assumer une mission naturelle, celle de donner la vie, d'être une épouse et une mère dont les attributs principaux sont la beauté, la fécondité et l'amour. L'auteure distingue

plusieurs types de mères zoliennes (mère dévouée, dévote, indifférente, indigne, par procuration et rédemptrice) et consacre à chacune un sous-chapitre particulier. Un des principaux mérites d'Anna Kaczmarek est d'avoir su discerner toutes ces femmes-mères zoliennes et nous les présenter dans des analyses littéraires bien approfondies.

Enfin, pour clore le livre, dans sa dernière partie « La prostituée ou le vice incontournable », l'auteure examine le statut de la prostitution au cours du XIX^e siècle. Malgré les restrictions policières et les risques de santé, la prostitution connaît un essor particulier sous le Second Empire. L'auteure avoue que la prostituée demeure un être qui, quoique méprisable, n'a de cesse de hanter l'imagination de l'écrivain. L'éclairage qui nous est donné ici sur l'exemple d'Anna Coupeau (la fameuse Nana), nous permet de mieux comprendre la situation sociale des filles de nuit de l'époque.

L'étude d'Anna Kaczmarek présente l'image de la femme dans le roman zolien avec une clarté et un systématisme parfaits. Elle fournit au lecteur (étudiant ou chercheur) une solide dose de connaissances et de notions fondamentales sur la question féminine dans les romans zoliens. Il est incontestable que la valeur de l'ouvrage en question repose sur la qualité scientifique des analyses, mais aussi sur le fait qu'elle traite l'œuvre de Zola sous un autre point de vue. De lecture claire et agréable, le livre s'imposera pour longtemps comme une source de connaissances nécessaires sur le roman zolien et il peut bien servir aussi à ceux qui s'intéressent à la condition féminine au XIX^e siècle. L'ouvrage s'achève par une bibliographie étendue, ce qui augmente encore son utilité.

Jan Lazar,
Université d'Ostrava
jan.lazar@osu.cz

INFORMES – INFORMATION – INFORMAZIONI

IV Simposio Internacional de Hispanistas ENCUENTROS 2012, Wrocław, Polonia, 14–17.11.2012

En los días del 14 al 17 de noviembre de 2012 el Instituto de Filología Románica de la Universidad de Wrocław acogió a unos doscientos hispanistas en el congreso internacional «Encuentros 2012». Este evento se organiza dentro del marco de la Asociación Polaca de Hispanistas. Esta entidad se dirige cada dos años a una de las universidades polacas con el propósito de organizar un congreso que abarque a todos los hispanistas, tanto de las universidades polacas como internacionales. Así que después de las universidades de Katowice, Lublin y Varsovia fue ahora la de Wrocław la encargada de preparar este singular simposio con un impacto internacional.

El congreso fue inaugurado por la maravillosa conferencia que dio José Carlos Mainer de la Universidad de Zaragoza sobre *Diario de un poeta recién casado* de Juan Ramón Jiménez. Luego, a lo largo de los cuatro días, se presentaron más de doscientos ponentes con los resultados de sus investigaciones. Las destacada erudición de los ponentes y la gran diversidad de países de procedencia (Polonia, República Checa, Eslovaquia, España, Italia, Alemania, Países Bajos, Rumania, Bulgaria, Gran Bretaña o Estados Unidos) prometían unos temas a tratar de lo más interesante. Y así fue. El comité de organización clasificó a los ponentes en nueve secciones: *Diáspora, Didáctica, Guerra Civil y exilio republicano, Historia, cultura y civilización, Lingüística, Narrativa, Poesía, Teatro, Traducción y recepción*. En ellas se dictó, escuchó, debatió y discutió una enorme variedad de ideas. Todo eso en el hermoso edificio del Instituto de Filología Románica

Además de la ya mencionada conferencia del profesor Mainer que se pronunció en la bella sala del Ayuntamiento de Wrocław inmediatamente después del acto de inauguración, los participantes contaron con otras tres plenarios. La primera la dictó María Jesús Mancho Duque de la Universidad de Salamanca y presentó el *Diccionario de la Ciencia y de la Técnica del Renacimiento*, un proyecto que suscitó un gran interés entre los oyentes. Al día siguiente, los congresistas tuvieron la posibilidad de ampliar su conocimiento sobre nuevos caminos en la didáctica de la traducción, el tema sobre el cual habló Amparo Hurtado Albir de la Universidad Autónoma de Barcelona. Y por último, el congreso lo cerró científicamente Alfonso de Toro de la Universidad de Leipzig con su conferencia titulada *Transmedialidad y transculturalidad. Teoría y práctica: Borges y Kahlo*. Su erudición y gran capacidad de abstracción cautivó a los espectadores y provocó un amplio debate. Este evento, que clausuró el programa, tuvo lugar en el espectacular edificio del Rectorado de la Universidad de Wrocław.

Al igual que en ocasiones anteriores, el congreso organizado por la Asociación Polaca de Hispanistas ha superado nuestras expectativas y ahora aguardamos impacientes la publicación de las actas con las plenarios y demás ponencias.

Además de la parte científica del simposio, los participantes tuvieron la posibilidad de asistir a varios eventos culturales, como por ejemplo visitas guiadas por la ciudad, conciertos de música o la cena de gala. Para finalizar hay que agradecerle al comité organizador el esfuerzo llevado a cabo para que todos nosotros pudiéramos disfrutar cada momento de este encuentro de suma importancia.

Jan Mlčoch
Universidad de Ostrava
jan.mlcoch@osu.cz

BOLETÍN DE PEDIDO / ORDER FORM

Deseo recibir las publicaciones siguientes: /Please send me the following publications:

Revista /Journal/: **STUDIA ROMANISTICA**

Volúmen núm. / Volume num. Ejemplares / Copies

.....

Nombre / Name

.....

Dirección / Address

Institución / Institution

Teléfono / Phone Fax

Correo electrónico / E-mail

Código postal / Zip code Ciudad / City

Provincia / Country-State País / Country

NIF / CIF /VAT

FORMA DE PAGO / PAY FORM

Transferencia bancaria (incluir copia) / **Bank money order** (include a copy)

A favor de: / Payable to:

Ostravská univerzita v Ostravě

Dvořákova 7, CZ-701 00 Ostrava.

C/c ČNB Ostrava (República Checa), IBAN: CZ65 0710 0000 0000 0931761

(SWIFT kód banky): CNBACZPP

(Los gastos de transferencia serán siempre por cuenta del cliente)

Tarjeta de crédito / Credit card

Visa

Mastercard

Otra

N.

Caduca / Valid until

Titular / Cardholder

Firma / Signature

PRECIO

Volumen suelto (1 número) 100 CZK (IVA incluido) más gastos de envío

Distribución: Prodejna skript OU, Mlýnská 5, CZ-701 03 Ostrava 1, República Checa.

TEL.: +420 597 091 034 TEL./FAX: +420 597 091 049

E-mail: prodejna.skript@osu.cz

<http://ff.osu.cz/kro/index.php?kategorie=35783>

BOLETÍN DE SUSCRIPCIÓN / SUBSCRIPTION FORM

Deseo suscribirme a la revista / *Please enter my subscription to:*

STUDIA ROMANISTICA

A partir del volumen / *beginning with volumen*

Nombre / *Name*

Dirección / *Address*

Institución / *Institution*

Teléfono / *Phone* Fax

Correo electrónico / *E-mail*

Código postal / *Zip code* Ciudad / *City*

Provincia / *Country-State* País / *Country*

NIF / *CIF*

VAT/ *VAT*

FORMA DE PAGO / *PAY FORM*

Transferencia bancaria (incluir copia) / **Bank money order** (*include a copy*)

A favor de: / *Payable to:*

Ostravská univerzita v Ostravě

Dvořákova 7, CZ-701 00 Ostrava.

C/c ČNB Ostrava (República Checa), IBAN: CZ65 0710 0000 0000 0931761

(SWIFT kód banky): CNBACZPP

(Los gastos de transferencia serán siempre por cuenta del cliente)

Domiciliación bancaria

Titular

Banco

Agencia de

Localidad

CÓDIGO

CUENTA

CLIENTE

Entidad			Oficina			DC			Número de cuenta											

PRECIO

Suscripción anual 160 CZK (IVA incluido) más gastos de envío

Oddělení pro vědu a výzkum, ing. Yveta Jurová, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Ostrava
Reální 5, CZ-701 03 Ostrava 2

Fax: +420 596 113 009

yveta.jurova@osu.cz

<http://www.osu.cz>

<http://ff.osu.cz/kro/index.php?kategorie=35783>

PETICIÓN DE INTERCAMBIO / EXCHANGE REQUEST

Institución
Institution

Dirección Postal
Address
.....
.....

País
Country

Teléfono.....
Telephone

Correo electrónico
E-mail

Estamos interesados en recibir su Revista
We would like to receive your Academic Title

STUDIA ROMANISTICA

en intercambio por nuestra Revista/Serie
in exchange to our Academic Journal/Series

.....
.....

(Por favor adjunte su ISSN así como otra información sobre su/s Revista/s o Serie/s: periodicidad, contenido...)
(Please enclose its ISSN as well as other information about your Academic Title/s: frequency, contents...)

Dirección de intercambio
Exchange address

Katedra romanistiky, Filozofická fakulta, Ostravská univerzita v Ostravě
Reální 5, CZ-701 03 Ostrava 2, Republika Checa, Tel: +420 597 091 912, Fax +420 596 113 009
jana.vesela@osu.cz
<http://ff.osu.cz/kro/index.php?kategorie=35783>

